

Que faut-il attendre de l'Angleterre?

Les propagandistes libéraux se renfrognent dans un mutisme honteux — Nous nous sommes fait rouler, s'écrit M. Gardiner — L'appauvrissement de la nation anglaise — Nous laissons échapper la proie pour l'ombre

Les dons et les prêts à la Grande-Bretagne devaient assurer au Canada, affirmaient les propagandistes libéraux, une espèce de créance hypothécaire sur le marché britannique. Députés, sénateurs et journalistes se torturaient l'imagination pour trouver des explications simples, des raisons évidentes. Donner et prêter aux Anglais, c'était le seul moyen de tenir en opération les usines et les fermes canadiennes. Hors de cette voie, c'était le chômage, la déflation, la banqueroute.

Depuis six mois les mêmes hommes se renfrognent dans un mutisme honteux. En 1944, 1945, 1946, ils écrasèrent de leur mépris les esprits obtus qui osaient affirmer que la Grande-Bretagne n'a pas de reconnaissance mais seulement des intérêts, qu'elle achètera au Canada tant que cela fera son affaire et ailleurs quand elle y trouvera son avantage. Aujourd'hui ils s'emploient à faire oublier toutes les sottises qu'ils ont débitées au Parlement, à la radio et dans les assemblées.

C'est que les événements leur ont donné tort. La Grande-Bretagne, nation de boutiquiers, est revenue à ses vieilles habitudes d'affaires: elle joue serré, elle marchandise, elle achète à rabais, elle vend à prix fort, elle troque, elle se lamente quand elle a le dessous, elle est impitoyable quand elle tient le gros bout du bâton. Elle dénonce le communisme soviétique, mais elle signe un traité de commerce avec Moscou; elle détient des intérêts immenses en Argentine, mais elle met fin, sans avertissement préalable, à la convention commerciale qui la lie à ce pays. Elle emprunte trois milliards et trois quarts de Washington avec entente expresse qu'elle rétablisse à partir du 15 juillet 1947 la convertibilité de la livre en dollars et que le crédit dure cinq ans. Elle se hâte de dépenser le plus possible la première année, puis elle suspend la convertibilité de la livre au mépris d'engagements signés.

Les dernières négociations de fourniture de vivres à la Grande-Bretagne ont donné lieu, paraît-il, à des discussions acerbes. Les délégués britanniques ne voulaient acheter de nous que ce qui faisait leur affaire, soit du blé, qui leur coûte plus d'un dollar meilleur marché qu'ailleurs; le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, exigeait le renouvellement de tous les contrats, ceux du fromage, du bacon, des oeufs et de la volaille en même temps que celui du blé. On se sépara sur une entente temporaire. Tout sera remis en discussion au mois de mars à la lumière des avantages du plan Marshall.

On comprend facilement la déception profonde de M. Gardiner et de ses conseillers. Ils avaient bâti une politique agricole à longue échéance reposant principalement sur le marché anglais. A chaque contrat à rabais signé par le gouvernement britannique durant la guerre, on faisait valoir l'argument qu'il valait mieux se contenter de prix pas trop élevés et d'être assuré d'un débouché permanent pour une longue période. Le mot d'ordre était: pas de prix trop hauts ni trop bas, mais des prix raisonnables garantis pour plusieurs années. Le seul moyen d'y arriver, c'était, affirmait-on, de conclure avec les Britanniques des ententes commerciales à longue échéance.

Actualité Un centenaire de cinq ans

La Californie se prépare à célébrer avec éclat le centenaire de plusieurs événements considérables dans son histoire, et d'une époque aussi pittoresque que novatrice.

Les fêtes commencent le 24 janvier, centième anniversaire de la première découverte d'or en Californie, et se poursuivront dans les diverses parties de l'Etat pendant une période de cinq ans. Le point culminant de ces manifestations devant être l'année 1950. La Californie, pays d'excellence du tourisme, et qui a su porter l'exploitation de son beau climat et de ses autres atouts touristiques au niveau d'une grande industrie, entend pleinement parti de centennaires qui évoqueront des souvenirs éminemment favorables à de grandes manifestations.

La découverte de l'or a eu lieu presque au même temps que la signature du traité de Guadalupe-Hidalgo, en vertu duquel après une guerre fort injuste contre le Mexique, les Etats-Unis s'adjoint le sud-ouest, y compris la Californie.

Du jour au lendemain ce pays isolé, la peu habitée attirait des milliers d'immigrants. Le cinquième d'entre eux, récemment, la crise d'hystérie que fut cette course à l'or californien. L'effet s'en fit sentir jusque chez nous, et un certain nombre de ruraux du Québec partirent pour cette aventure.

Le territoire qui échappait à la juridiction du Mexique devint un Etat dans l'Union le 9 septembre 1850, et c'est ce centenaire de l'Etat de Californie qui marquera la phase la plus éclatante des fêtes qui vont commencer. Ce fut donc une période de transition au point de vue politique, et la migration se produisit au moment où le gouvernement local n'existait pratiquement pas. A cause de l'ampleur de

l'immigration et du caractère de ce mouvement démographique, il aurait fallu que l'autorité fût solidement organisée pour maintenir un minimum d'ordre. Tout contribuait au contraire à une licence effrénée, à des désordres tels que la Californie de ce temps-là ne pouvait guère prétendre être un pays civilisé.

Pour comprendre ce qui a pu se passer, il suffit de se rappeler quelques caractères de ces événements. Dès qu'on eut découvert de l'or, tous les habitants de la région coururent vers cette fortune facile. Des villages furent complètement désertés; les maisons, les fermes, les magasins abandonnés par leurs propriétaires.

En juillet 1850, il y avait dans la baie de San-Francisco 500 navires immobilisés parce que leurs marins avaient déserté pour se faire chercheurs d'or. Les soldats désertaient les garnisons locales et voisines, les conseils municipaux ne pouvaient plus s'écarter parce que les membres étaient partis; les marchands, les employés et commis, les avocats, même les juges et les criminels; tout le monde envahit la zone aurifère sise aux pieds des montagnes.

Puis dans ce désordre arrivèrent les immigrants: 80,000 dans la seule année 1849, dont les trois quarts venaient d'autres régions des Etats-Unis. Le gaspillage de la nouvelle richesse, la hausse prodigieuse des prix, l'alcool, le mélange invraisemblable de cette population d'aventuriers, et jusqu'à la crise du logement provoquée par une telle avalanche d'immigrants, tout contribua à déclencher une violence inouïe. Les meurtres commis en public se chiffrent par centaines, et seulement trois ou quatre de ces crimes furent punis.

Dans la Californie de cette époque la vie familiale n'existait guère, car on a établi qu'en 1850, les femmes n'y représentaient que 8% de la population, et la proportion descendait à 2% dans les comtés miniers.

Peu à peu, mais seulement après sept ou huit ans de cette

violence, la civilisation reprit le dessus, avec la formation de tribunaux populaires qui appliquaient une variante de la loi du lynch, et la formation de comités de vigilance.

C'est cette époque que les fêtes de Californie vont rappeler. Une ère où dominaient les scandales et les abus de toutes sortes, mais qui donna aussi libre carrière à quelques hommes de courage qui réagirent contre le désordre et dont le souvenir mérite d'être évoqué. En tout cas ce n'est pas le pittoresque qui fera défaut quand il s'agira de reconstituer le "clima" de la Californie d'il y a cent ans.

Blocs-notes

M. King n'est pas pressé

Le premier ministre Mackenzie King sera le principal orateur au dîner du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale à Ottawa mardi prochain, le 20 janvier. Son discours sera écouté avec soin et examiné à la loupe par tous les observateurs politiques à l'affût pour connaître les projets d'avenir de M. King. Il y a tout lieu de croire qu'il sera déçu et qu'il n'appréhendera rien de bien nouveau. On attendait une déclaration importante à la suite de la réunion de l'exécutif de la Fédération tenue la veille du 73e anniversaire du premier ministre. Il n'est rien venu. M. King n'a pas fait la moindre allusion à sa retraite prochaine dans les discours qu'il a prononcés à la Chambre en réponse aux vœux qu'on lui avait adressés à l'occasion de son anniversaire.

M. King n'est décidément pas pressé de partir. Il paraît moins pressé que jamais depuis le retour de son voyage d'Europe. Il s'est peut-être convaincu qu'il devait à son pays de conserver encore pendant quelque temps la direction des affaires en prévision d'une crise internationale. Toujours est-il qu'il a plus d'une

Pas d'élection fédérale

Certains observateurs se sont tellement convaincus que M. King n'était pas encore prêt à s'en aller qu'ils lui ont prêté l'intention de tenir une élection générale au cours de l'année. Ils fondaient leurs prévisions sur l'intérêt que le parti libéral fédéral avait à devancer le gouvernement Duplessis dans le Québec et le gouvernement Drew en Ontario, qui tiendraient à peu près sûrement des élections générales provinciales au cours de l'année. C'était une hypothèse raisonnable.

Même si M. King a pu entretenir ce projet, on peut prendre pour acquis qu'il y a renoncé devant la crise de l'inflation. Un tacticien aussi accompli que le premier ministre n'ira jamais risquer une lutte électorale qui peut-être différée à un moment où règne un mécontentement populaire, ne peut-être facilement exploitée. S'il est vrai que ses adversaires sont divisés et qu'aucun d'entre eux ne peut guère espérer le pouvoir, ils pourraient enlever assez de sièges aux libéraux pour les priver d'une majorité parlementaire.

Avant de risquer une nouvelle élection, trois ans seulement après celle de 1945, il faudrait attendre que la situation se soit améliorée, que les prix se soient stabilisés et que la population ait eu le temps d'oublier les griefs qu'elle entretient surtout depuis quelques semaines.

A Calgary, mardi, le ministre du Commerce, M. James-A. MacKinnon, a déclaré qu'il n'était pas question d'une élection générale. Le sujet n'a même pas été discuté, dit-il, et il n'existe aucune probabilité d'élection fédérale cette année.

Il n'y a pas lieu en l'occurrence de douter de la parole de M. MacKinnon.

Les contrôles

On n'a pas fini d'entendre parler des contrôles — surtout des contrôles des prix. A la dernière session, le gouvernement protestait de son intention de supprimer les contrôles aussi rapidement que possible. Les conservateurs dénonçaient les contrôles tandis que les socialistes voulaient les maintenir indéfiniment.

Les contrôles sont disparus et les prix se sont mis à monter à une allure vertigineuse. Les socialistes se sont empressés de proclamer que les événements leur donnaient raison et à faire du rétablissement des contrôles leur cheval de bataille. Les ligues de consommateurs ont également lancé une campagne en vue d'obtenir le rétablissement des contrôles.

Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a trouvé une formule nouvelle, mais qui est bien dans la ligne du "juste milieu" du gouvernement King. Il s'est déclaré hostile au rétablissement généralisé des contrôles, mais favorable à un "contrôle sélectif". Il faut entendre par là que le gouvernement plafonnerait seulement les prix des denrées dont la hausse paraîtrait nettement exagérée. Il faudrait voir si la formule sera bien accueillie, si surtout le système donnera de bons résultats.

En face des socialistes champions convaincus des contrôles, les conservateurs paraissent bien hésitants. Une dépêche de Toronto nous apprendait que quatre députés conservateurs réunis par des chefs syndicalistes s'étaient prononcés contre toute forme de contrôle, mais qu'un cinquième député torontois avait approuvé le contrôle sélectif.

Le chef de l'opposition conservatrice, M. John Bracken, vient enfin de faire connaître sa propre formule pour résoudre la crise de l'inflation. Elle consiste à stimuler la production afin de remédier à la rareté des denrées et à réduire les prix en diminuant les impôts indirects comme la taxe de vente. M. Bracken a accusé le ministère fédéral de l'Agriculture d'avoir délibérément réduit la production agricole pour éviter l'abandon.

Tout comme M. Coldwell, M. Bracken aura plus d'une occasion de préconiser sa formule et de tenter de la faire accepter de la population lorsque le Parlement se réunira à la fin du mois et qu'il se replongera dans les discussions sur les contrôles.

Les notes dans l'armée

Le ministère de la défense nationale a organisé des cours d'état-major qui dureront dix mois et qui s'ouvriront le 17 janvier prochain au collège militaire de Kingston. Cinquante-deux officiers ont été admis à suivre ces cours. On compte six élèves inactifs — soit deux officiers de l'armée de Grande-Bretagne, deux de l'armée des Etats-Unis, et un de l'armée sud-africaine. Cela laisse

La paix rétablie en Indonésie

Gandhi ne pourrait vivre plus de dix jours Signature d'un accord entre la Hollande et l'Indonésie

Le mahatma en est à sa cinquième journée et il faiblit Le résultat de onze semaines de pourparlers entamés par un comité envoyé par l'Organisation des Nations Unies

Nouvelle-Delhi, 17. (A.P.) — Mohandas-K. Gandhi est entré aujourd'hui dans la cinquième journée de son jeûne, et ses forces s'abandonnent rapidement. Pendant ce temps, dans la capitale hindoue, c'est congé afin que les Hindous puissent prier pour la survie de leur chef.

Des amis du mahatma, qui sont alarmés par son état, ont exprimé l'espoir que le patriote et chef spirituel hindou mettra fin à son jeûne avant qu'il ne soit trop tard.

Nouvelle-Delhi, 17 (A. P.). — Le jeûne spectaculaire de Mohandas Gandhi soumet le peuple tout entier à une grande épreuve sociale et religieuse.

Il y a un immense retentissement dans toute l'étendue du pays, mais c'est parmi les réfugiés qu'il aura le moins d'effet. Il faut se rendre compte des souffrances de ces gens et de leur amertume.

Ils se comptent par millions. Dépossédés de leurs biens et chassés du Pakistan, ils ont laissé derrière eux ceux qu'ils aimaient, blessés ou réduits à la famine; ils ont vu leurs femmes emmenées par les musulmans et forcées par eux de vivre dans la prostitution, converties de force à l'Islam, ou prises comme servantes.

Beaucoup de femmes ont réussi à s'échapper et à regagner des territoires hindous, mais elles sont déshonorées. Gandhi a déclaré, conjointement avec le premier ministre Nehru, que leur conversion forcée est nulle et non avenue, et qu'elles n'ont aucune obligation de rougir de leur indignité imposée; elles doivent être réhabilitées et accueillies avec honneur.

Malgré ces déclarations, des deux chefs de l'Inde, le chef spirituel et le chef politique, malgré les reconversions effectuées, ou masse et les émouvantes cérémonies de réhabilitation, nombre de ces femmes se voient encore interdite l'accès des bains publics et sont considérées comme intouchables, surtout celles qui sont enceintes. Il est évident que le pathétique appel de Gandhi en faveur de la paix ne saurait trouver écho dans le cœur de ces infortunées, qui ne sauraient pardonner facilement les violences des musulmans et y répondre par l'amour.

Il faut remarquer que le problème n'est pas unilatéral et que, de leur côté, les Sikhs et les Hindous ont commis des violences similaires sur la personne de femmes musulmanes. Tout cela ne concourt pas à créer une atmosphère populaire d'entente et de paix.

Les réfugiés reprochent vivement au gouvernement de n'avoir pas su organiser la migration de 12 millions d'individus à la suite du partage des Indes en deux et de ne pas avoir pu empêcher les troubles et les razzias, qui ont déjà coûté la vie à plus de 350,000 personnes.

Batavia, 17 (A.P.). — La Hollande et la République indonésienne ont signé une trêve aujourd'hui à bord du navire de transport américain *Rembley*, ancré au large de Batavia, pour mettre fin à la guerre qui a éclaté l'été dernier entre les Pays-Bas et les Indes orientales.

La signature de cet accord est le résultat de 11 semaines de pourparlers entamés par un comité envoyé par le conseil de sécurité des Nations Unies, afin de rétablir la paix à Java, Sumatra et Madocera.

Les clauses de l'accord n'ont pas encore été rendues publiques. De source bien informée, cependant, on dit que par cet accord, la Hollande et la République indonésienne donneront un ordre immédiat de cesser le feu, et de garde-à-vous, aux troupes, ordres qui entreront en vigueur 48 heures après la signature de l'accord.

Une zone de démilitarisation sera établie dans la région qui sépare les deux armées. Elle sera sur le modèle de la ligne "Van Mook". (La ligne "Van Mook" a été proclamée le 29 août dernier par M. Hubertus J. Van Mook, gouverneur général des Indes orientales, pour séparer les territoires hollandais et républicains).

Les conseillers militaires neutres du comité des Nations Unies enquêteront ensuite pour savoir si les troupes républicaines résistent encore à l'intérieur des positions hollandaises. S'il y en

a, elles devront se retirer dans les deux jours qui suivront l'ordre donné par ces conseillers.

De chaque côté d'une ligne de démarcation qui sépare la zone de démilitarisation, la police civile de chaque partie qui aura juridiction dans ce territoire, sera gardienne de la loi et de l'ordre.

La police d'un côté ne pourra traverser sans le territoire adverse de démilitarisation, sans être accompagnée d'un conseiller militaire du comité. Le personnel militaire peut être utilisé temporairement comme police civile, mais doit relever de l'autorité civile.

Chaque partie devra remettre en liberté tous les prisonniers. Le commerce reprendra entre les régions hollandaises et républicaines. La trêve sera en vigueur jusqu'à ce que la Hollande ou la République indonésienne informe le comité qu'une partie considère que l'autre a violé cette trêve et que l'accord est rompu.

Americains arrêtés par les Russes

Vienne, 17 (A. P.). — Les deux attachés d'ambassade américains arrêtés par les Russes à Papa, en Hongrie, bien qu'étant munis de passeports diplomatiques, ont été "traités avec hostilité, isolés et retenus pendant plus de trois heures à la Kommandantur russe avant d'être relâchés".

Ombres sur le Maroc

(De notre correspondant parisien)

La lettre adressée par le sultan du Maroc au président de la République a causé en France une vive émotion dans l'opinion publique. Au Quai d'Orsay comme à la Résidence générale, les milieux officiels s'efforcent de minimiser "l'incident" et ils condamnent l'interprétation tendancieuse et l'exploitation sensationnelle de cette affaire.

Il est exact que Sidi Mohamed Ben Youssef ne réclame pas en termes clairs une révoation du statut du protectorat. Il n'y est nullement question non plus d'une demande de rappel du général Juin, actuellement résident général à Rabat. Selon la mise au point du ministère des affaires étrangères, ce document ne traiterait seulement que de "questions administratives". On précise même que si le général Juin sera, mercredi, à Paris pour une dizaine de jours, ses conversations auront pour objet de discuter du sort du Maroc marocain qui vaut actuellement 1 fr. 70.

Il n'en est pas moins vrai que, dans sa lettre, le Sultan s'élève sur un ton assez vif contre l'interdiction qui lui a été signifiée par la Résidence de paraître dans les cérémonies publiques ou d'y envoyer un membre de la famille chrétienne. "Comme les réunions les plus innocentes, telles que les fêtes scolaires, ont été le prétexte à des manifestations nationalistes aussitôt qu'y prenait part un des membres de la famille du Sultan, réplique le résident général, j'ai rendu visite à ce dernier pour lui demander de faire cesser ces manifestations antifrancaises. Sidi Mohamed Ben Youssef m'a répondu qu'il ne pouvait empêcher les Marocains de s'exprimer: "J'ai

donc décidé de supprimer le prétexte de ces désordres et de suspendre les apparitions de la famille chrétienne en public."

L'explication du général Juin montre bien qu'un lourd malaise pèse actuellement sur le Maroc. En sourdine d'abord, puis de plus en plus ouvertement, les nationalistes marocains embolent le pas derrière le mouvement libérateur de l'Islam dont l'Egypte a pris la tête. Les fameuses paroles prononcées il y a deux mois par le Sultan ne laissent aucune illusion à cet égard: "Nous ne sommes point déparités de la ligne de conduite que nous nous étions tracée pour n'épargner aucun effort jusqu'à ce que nos fidèles sujets obtiennent ce à quoi ils ont droit, c'est-à-dire d'être un peuple libre exerçant la plénitude de ses droits légitimes, jouissant, comme nation arabe et musulmane, de son unité et de sa souveraineté et occupant la place qui lui revient parmi les nations libres et souveraines."

C'est un fait: la guerre a ébranlé le protectorat. Jusqu'en 1942, le prestige français est resté intact au Maroc; les déclarations de loyalisme du Sultan après l'armistice de juin 1940 le prouvent assez. Mais à compter du débrièvement des alliés, le revirement des autorités françaises, l'attitude des états-unis alliés à leur égard, le conflit qui mit aux prises les différentes tendances de la France libre, ont influencé certains milieux marocains.

L'accueil réservé au Sultan par le président Roosevelt, les liens directs qui avaient pu s'établir entre certaines hautes personnalités du Makhzen et les membres de la mission Murphy chargés de préparer les opérations de débarquement, la publication de la charte de l'Atlantique qui laissait espérer aux peuples colonisés l'application du principe wilsonien à leur profit: autant de raisons qui pouvaient laisser croire que le contrôle français était menacé. Les événements ont prouvé par la suite qu'il n'en était rien: les Américains se sont retirés des bases qu'ils contrôlaient pour ne conserver que l'escadre de Port Lyautey. Il n'empêche cependant que la présence américaine a atteint le prestige français. Par sa visite à Tanger au printemps dernier, le Sultan cherchait visiblement à recréer la lutte d'influence qui avait pu exister à un moment donné sur tout le territoire chrétien entre deux présences simultanées.

Il ne faut pas de doute que les officiers admis à suivre ces cours d'état-major seront tout particulièrement préparés et qu'ils bénéficieront d'une attention spéciale lorsqu'il y aura des promotions à accorder dans l'armée marocaine. Si notre représentation actuelle dans le corps des officiers est déplorablement insuffisante, on voit que le choix des officiers admis à suivre ces cours de perfectionnement ne nous laisse pas entrevoir une amélioration prochaine de la situation.

Courrier de France

Vacances de Noël — Une "invitation au château" sans rapport avec la pièce d'Anouilh — Saveur des vins et du langage, rues moyenâgeuses, coteaux modérés, paresseux cours d'eau, vignobles et monuments royaux du "jardin de la France"

(Suite de la semaine dernière)

Le surindemnité, par beau temps (il n'y avait pas encore de neige, en France, aux derniers jours de l'année), en compagnie de mon hôte, de sa femme et de monsieur et madame Maurice Genevoix, je ferai le tour des jardins et des étangs, et l'on me fera voir la partie de l'édifice où s'est retiré Henri IV, venu à Chenailles pour y chasser le sanglier en compagnie de Gabrielle d'Estrees, la célèbre favorite. On ne montrera même une paire de fines bottes qui ont bien "dû" être portées ce jour-là par la royauté chasseresse. Vous vous rappelez, sur "la belle Gabrielle", la délicieuse chanson que nous rêvions Mme Louise Daries? Vous voyez que tout cela, que consigne la petite histoire, n'est après tout pas si loin de nous. C'était hier, semble-t-il le bon roi Henri.

"drelin, drelin, drelin... dom Baglature, Garrigou..." des domestiques, ceux de la cuisine, ceux du jardin et de la ferme, le maître d'hôtel, sont invités à cette fête de enfants. Tout à l'heure, après la messe de minuit, ils prendront place avec nous, à la grande table de famille, pour déguster la dinde du réveillon.

"Vie de château"

Dans la chambre où l'on me conduit, une chambre exquise, abondamment pourvue de meubles anciens, il y a un âtre. Ce sera le premier soin de mon hôte d'y faire crépiter quelques bûches. Le château est muni d'un système de chauffage central, mais voici plusieurs années que, comme un peu partout en France, les radiateurs restent froids. On s'arrange pour vivre autour des cheminées. Et le soir, vous vous couchez tout de même dans des draps chauds, grâce à la bouillotte qui a baigné le lit depuis une demi-heure. Le lendemain matin, un petit-déjeuner "au lait au lit", avec miel d'acacias produit par des abeilles "maison", ajoute au sentiment que vous avez d'être dorloté. Ce n'est pas la première fois et ce ne suis pas le seul de mes camarades à l'avoir constaté: le Français n'ouvre peut-être que rarement sa porte aux étrangers; mais un Français qui recoit, il le fait en prince, et se met pendant toute la durée du séjour au service de ses hôtes.

La fête de toute la maisonnée

Il est bien vrai que les distinctions de classe ne sauraient être plus tranchées et que rien ne les dissimule, qu'un banc du choeur, placé à part, est réservé à l'église paroissiale, à la famille du châtelain, et qu'il lui faut donner l'exemple et le ton. Mais j'ai assisté, dans la cuisine du château, à une distribution des cadeaux remis par les domestiques à leurs maîtres, jeunes et vieux; j'ai assisté, l'après-midi de Noël, au dépouillement de l'arbre de Noël familial, au profit des enfants et des domestiques réunis (moi-même, tout étranger que j'étais, j'ai hérité d'un portefeuille). J'ai constaté l'attachement des enfants pour celle des employées que j'ai le plus remarquée: la délicieuse vieille madame Avril. N'est-ce pas que voilà un assez joli nom à mettre dans un roman? C'est la femme d'un jardinier qui a servi la famille pendant tant de siècles, combien de générations d'années. J'entends encore les joyeux éclats de voix dans l'auto. Nous nous rendions à la messe du jour (car les catholiques d'ici ne se contentent pas de la messe de minuit, ils retournent à l'église le lendemain matin, ils retournent même au village, distant de quelques kilomètres, pour les Vêpres, le jour de Noël. Nous avons recueilli la vieille dame sur la route: "Mais, c'est madame Avril! Bonjour, madame Avril. Bon Noël, madame Avril!" Cette chère madame Avril! J'entends encore un des garçons, plus tard, me confier: "Nous l'aimons bien, madame Avril. Elle sait toutes les chansons et pourrait parler sans s'essouffier pendant des heures. Elle a une curieuse façon de voir, toute remplie de poésie, et elle assure qu'elle est au comble du bonheur quand elle se promène dans un sous-bois tout animé de taches de soleil."

Un Noël familial

Dignité de vie

Le chrétien devant...

(Suite de la quatrième page)

notion de l'évolution des espèces, ait pu nous donner de ces événements inconnus un trace analogue?

Nous ne sommes sûrement pas devant une légende, car si les légendes contiennent d'ordinaire un fond de vérité, c'est qu'il leur origine il y a un souvenir réel sur lequel a brodé l'imagination populaire. Or, ici, aucun souvenir humain n'était possible. Nous ne sommes pas devant un récit fictif, inventé de toutes pièces pour satisfaire tant bien que mal l'insatiable curiosité des hommes à l'égard de leurs origines. S'il en était ainsi, qui oserait prétendre que ce récit ait eu la moindre chance de tomber juste et de correspondre d'une manière substantielle aux découvertes imprévisibles des savants?

D'où le récit biblique peut-il tenir cette connaissance encore naissante? sinon d'une révélation divine primitive, dont on retrouve d'ailleurs la trace étrangement défigurée dans les cosmogonies des peuples anciens, mais qui nous est transmise ici sans erreur, pour nous donner une forme de connaissance que nous ne devons pas hésiter à élargir cette interprétation, selon les données de la science, puisque nous reconnaissons en ce domaine la compétence de celle-ci.

Il n'est pas étonnant que, durant tant de siècles où la Bible était seule à nous renseigner sur les origines du monde, les juifs d'abord et, à leur suite, les chrétiens aient pris l'habitude de se représenter la création d'après le texte même de la Genèse. Ils ne prenaient pas garde au genre littéraire du récit, ni au caractère symbolique de son cadre des six jours, ni aux autres anthropomorphiques qu'il prête à Dieu. Pour eux, c'était la parole de Dieu et il leur semblait d'autant plus naturel de la prendre à la lettre que rien ne leur permettait de concevoir les choses autrement.

Mais cette interprétation ne pouvait être qu'une position d'attente, puisque la Bible n'a pas pour objet de nous enseigner la science. Maintenant que la science élargit, en les appuyant sur des faits, les perspectives que la Genèse avait sommairement ouvertes, le chrétien est fidèle à ses principes en acceptant les

faits établis et en modifiant en conséquence son interprétation du texte inspiré. Il admet donc que l'œuvre créatrice de Dieu s'est poursuivie pendant des centaines de millions d'années, et celle-ci n'en apparaît que plus grandiose à ses yeux.

Dieu créateur?

Mais le fait de l'évolution lui permet-il de garder intacte sa croyance au Dieu créateur? Si les savants considèrent l'évolution de la vie, jusqu'à l'homme inclusivement, comme un fait suffisamment démontré, ils ne sont pas encore parvenus à l'expliquer complètement. Sur ce point, leurs théories restent changeantes et perfectibles.

Ils ont abandonné le transformisme, qui prétendait rendre compte de l'évolution par le simple jeu mécanique des forces physiques et la sélection naturelle, car ils se sont heurtés aux lois de l'hérédité qui maintiennent une certaine fixité des espèces et au fait que ce ne sont pas les êtres les plus forts qui progressent aux dépens des autres. Leurs recherches se dirigent maintenant vers le phénomène biologique des mutations, qui s'opèrent dans les éléments constitutifs de certaines cellules vivantes et entraînent des modifications organiques héréditaires. Mais l'origine de ces mutations demeure jusqu'à présent mystérieuse. Supposons qu'on parvienne à la découvrir et qu'on puisse expliquer ainsi l'évolution de tous les êtres vivants connus, nous ne serions encore que dans le domaine des causes secondes, d'ordre physique ou biologique, que la science ne dépasse pas.

D'où vient cette vie qui évolue? D'où lui vient à elle-même cette force d'évolution et la direction qu'elle a prise? Comment se fait-il qu'elle aboutisse à l'homme et qu'elle ait donné naissance à l'être intelligent, son œuvre productive se soit arrêtée à ce terme? La science ne le dit pas.

Et elle ne nous apprend pas davantage l'origine de l'intelligence humaine. Car, même en expliquant par l'évolution la formation d'un cerveau assez développé pour servir d'organe à la pensée, on n'explique pas pour autant l'éveil de l'intelligence dans ce cerveau. La pensée immatérielle ne peut pas naître de la matière, elle n'appartient pas au même ordre. Elle est l'acte d'une âme spirituelle que l'homme a dû recevoir par ailleurs d'une source spirituelle. Sur ce point, nous nous opposons à la philosophie matérialiste, mais nous ne sommes pas en conflit avec la science.

La foi enrichit la science

Le champ reste donc libre devant la foi. Le chrétien est en droit de garder la certitude que tout ce qui existe est l'œuvre de Dieu créateur.

Tél. Chérescent 5700

MAGNUS POIRIER

Entrepreneur
Pompes Funèbres.
Expert Embaumeur.

6603, rue
ST-LAURENT

ACHETEZ VOS
FLAURS ICI

La Patrie fleuriste

188 est. ST-CATHERINE le lend. Recette
Livraison partout directe-ment de notre serre-chaude.

PL. 1788-1787 12 h. 25

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr.

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST

FAIldix 3571

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, Jr. — ALEX. GOUR

120 est. rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est. rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: *BEIair 3361.

Dieu est l'auteur du monde matériel et il lui a donné ses lois que la science découvre une à une. Il est l'auteur de la vie, il a voulu et il a fait surgir les différentes espèces d'êtres vivants. Et ce qui apparaît comme une évolution d'une espèce à l'autre, pour le savant qui s'attache à l'enchaînement des phénomènes est dû, d'une manière directe ou indirecte, à l'action divine créatrice. Il est l'auteur de la pensée, car il a créé l'homme en unissant à son organisme physique, même s'il est issu d'une autre espèce, une âme spirituelle.

Si l'évolution s'est arrêtée là, c'est que Dieu avait achevé la réalisation de son plan dans l'ordre de la nature et se réservait d'en accomplir une plus belle encore dans l'ordre de la grâce. Ainsi, l'apport de la nouvelle loi à son tour d'éléments de valeur notre connaissance de la vérité.

L'origine animale du corps humain?

L'origine animale du corps de l'homme s'infirme pas non plus le dogme de la justice originelle et des dons préternaturels du premier homme.

Si, dans son être physique, l'humanité primitive apparaît encore proche de l'animalité et n'a atteint que lentement la perfection de ses traits distinctifs, elle a cependant commencé à être l'humanité qu'au jour où elle a possédé une âme. Dès lors qu'il lui donnait une âme, pour quoi Dieu n'aurait-il pas pu la créer dans l'état de justice originelle et y ajouter par surcroît les dons préternaturels?

Certes, de tels privilèges nous étonnent davantage en un être humain en voie d'évolution qu'en un homme qui serait sorti des mains de Dieu doué d'embryon de sa perfection physique. Mais qu'importe cette impression tout subjective? Ici encore la foi est dans le domaine de la compétence. La parole de Dieu est sa garantie et le chrétien n'a pas à craindre que la science lui démontre le contraire, car la question n'est pas de son ressort.

Péché originel et rédemption?

Enfin, la notion chrétienne du péché originel transmis à tous les hommes par voie de descendance, et celle de la rédemption universelle par le Christ comme membre de cette humanité coupable, ne se trouvent-elles pas mises en péril? Non, dans l'état présent de la science, il n'y a pas de difficulté réelle sur ce point.

Il est vrai que certains savants prétendent que l'humanité ne descend pas d'un couple unique, mais de souches diverses apparues sur la terre en plusieurs endroits distincts et que ce "polygénisme" paraît contredire notre doctrine du péché originel et de la rédemption. Mais il ne suffit pas que des théories de ce genre soient émises pour qu'un vrai problème soit posé, il faut d'abord que le fait de la pluralité originelle des rameaux humains soit établi et prouvé.

Or, il ne l'est pas du tout. Nombreux sont, au contraire, de nos jours, les savants qui rejettent le polygénisme comme dépourvu de fondement sérieux et qui soutiennent comme beaucoup mieux appuyé scientifiquement le "monogénisme", c'est-à-dire l'unité d'origine de l'espèce humaine. Dans ces conditions, nous devons nous garder d'agiter prématurément des questions de doctrine que les progrès de la science ne nous posent pas et que nous ne pourrions pas résoudre. Il serait d'ailleurs absurde de notre part de prétendre leur fournir par anticipation une solution définitive, car nul ne peut espérer résoudre correctement un problème avant d'en connaître les données concrètes et précises. La seule attitude qui convienne au chrétien est donc d'attendre que la science se soit prononcée.

Nous pouvons d'ailleurs attendre sans crainte en gardant notre foi entière à l'existence du péché originel chez tous les hommes et à la réalité de la rédemption universelle, car la foi est ici dans le domaine de sa compétence et la science ne la démentira pas. Tout au plus pourrait-elle, en nous mettant devant des faits bien établis qui soulèveraient quelque difficulté, nous acheminer, sur ce point comme sur celui de la création, vers une interprétation plus parfaite des données de la parole de Dieu.

En somme, la science et la foi s'accordent, à condition de les bien distinguer et de ne demander à chacune que ce qui relève de sa compétence.

Le "concordisme", qui prétendait trouver dans le texte biblique l'équivalent des découvertes de la science, avait le tort de ne pas distinguer assez les deux domaines et leurs disciplines respectives. Mais distinguer ne veut pas dire séparer. Le "modernisme", qui refusait entre la science et la foi un fossé tel que ce qui était faux pour le savant ou l'historien pouvait être vrai pour le croyant, d'une manière d'ailleurs toute subjective, avait le tort de pousser la distinction jusqu'à l'exces. Le chrétien ne se résigne ni à confondre, ni à séparer, ni à opposer ces deux domaines de connaissance.

Il estime, au contraire, que chacun concourt à sa manière à nous mettre en possession d'une même et unique vérité et qu'ils se conjuguent si bien que les progrès réalisés par l'un entraînent les progrès de l'autre. Sa confiance en la parole de Dieu, pour atteindre les connaissances qui dépassent sa raison, ne diminue en rien sa confiance en la raison humaine (elle aussi un don de Dieu) pour découvrir par la science les choses de ce monde, et par la philosophie l'auteur de ces choses. Il accepte donc volontiers d'exercer son esprit à marcher par ces deux routes convergentes à la recherche toujours plus complète de la vérité, car il est convaincu qu'il existe entre elles une harmonie profonde.

Achille, cardinal LIENART, évêque de Lille.

Courrier de France

(Suite de la première page)

ner. La vraie inégalité des classes, dans ce qu'elle a de nocif, ne naît-elle pas de l'irrespect, qu'il parte d'en bas ou qu'il parte d'en haut? La société hiérarchisée, qui était, probablement la plus conforme à l'ordre de la vie, la plus naturelle, la moins "provoquée" par l'arbitraire des théories, n'était-elle donc baignée par cette bienveillance dont la charité chrétienne, pour appeler les choses par leur nom, restera toujours la forme et la mesure. Ce n'est pas seulement de privations, mais de dignité bafouée, que souffrent aujourd'hui les classes revendicantes. Dans un monde où l'on ne croit plus qu'à des devoirs individuels, il n'est pas étonnant que la tendance soit à tout niveler, et à s'en remettre ensuite à l'état d'illégalité pour le meilleur et pour le pire.

Il était difficile de séjourner dans un milieu qui nous présentait de l'Europe de plus différent d'avec l'Amérique, où survivaient, malgré une législation hostile, toutes sortes d'excellentes choses que l'on pouvait croire réduites à l'état de souvenir, ou prospèrent encore mille vertus aimables dont nous ont entretenus tant de romanciers catholiques et terriens de l'aut-ur de *La Brèze* et de *Nez-de-Cuir*, sans se livrer à de telles réflexions. Et tant pis si je n'ai pas raconté sur ce séjour la moi- tié de ce que j'aurais voulu, si je n'ai parlé ni des conversations que j'ai eues (M. de Maisonneuve, grand ami du Canada spirituel et religieux, s'honore de ses relations anciennes ou présentes avec Georges Goyau, Joseph de Guis, Mar de Solages), ni de quelques fort intéressantes rencontres que j'ai faites (parmi lesquelles celle d'un Parisien venu chasser à Chenailles, M. Gabriel Raymond, le secrétaire de l'Alliance française, qui connaît le Canada pour y avoir fait plusieurs séjours). Et ce n'est pas tout à fait ma faute si ces notes, commencées par de bonnes intentions, se sont terminées par de mauvaises.

Il est vrai que l'initiative de cette conférence provient de la Yougoslavie, Etat satellite de la Russie.

Les Etats conquis sont ceux dont nulle force n'occupe actuellement le territoire allemand; cela exclut donc la France, les Etats-Unis et l'Angleterre, ainsi que la Russie. Ce seraient: l'Albanie (1), l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Egypte, l'Inde, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Hollande, la Tchecoslovaquie et l'Union sud-africaine.

Le Canada n'est pas convoqué. L'allocation prévue au terme de réparations, souligne la puissance invitante, ne réserve aux "petits Etats" que 0,39% des dommages qu'ils ont subis, ce qui est inadmissible. Il leur convient donc de se grouper pour la défense de leurs intérêts communs.

(A noter que l'initiative de cette conférence provient de la Yougoslavie, Etat satellite de la Russie.)

Coupable d'un vol de \$900

Les Trois-Rivières 17 (D.N.C.) — Napoléon, Alias Ti-Paul Morin, accusé d'avoir volé \$900 sur la personne de Simon Giguère, de Saint-Alexis, a plaidé culpabilité devant le juge Léon Lajoie, de la cour de magistrat, et il recevra sa sentence le 19 janvier prochain.

Remerciements

VAILLANCOURT. — L'abbé Léon Vaillancourt, M. et Mme Vinney Vaillancourt, et M. et Mme Lionel Beaudoin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme R. Vaillancourt, par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

Contant. — Mme Joseph Avila Contant et ses enfants remercient Messieurs les membres du clergé, les parents et les amis de leurs témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de Joseph-Avila Contant en décembre dernier.

Avis de décès

GIROUX. — A Montréal, le 14 janvier 1948, à l'âge de 81 ans, est décédé M. David Giroux, ancien président de la Fédération canadienne du Travail, époux de Thérèse Boivert et père de M. Roger Giroux, courtier en assurance, demeurant au numéro 1592 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Lorenzo Lebeau, no 479, boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église de la Visitation, au Sault-a-Récollet, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Ralliement coin des rues Taché et boul. Gouin à 9 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON. — A Montréal, le 15 janvier 1948, à l'âge de 64 ans, 3 jours, est décédée Mme Florida Toupin, épouse de J.-David Pilon, ancien directeur des Ecoles catholiques, division ouest, demeurant à 10765 rue Francis. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Lorenzo Lebeau, 479, boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église de la Visitation, au Sault-a-Récollet, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Ralliement coin des rues Francis et boul. Gouin à 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Canton

Attentat contre le consulat britannique

Des milliers de Chinois y mettent le feu et blessent le vice-consul Blackwell

Canton, 17. (Reuter) — Une foule de plusieurs milliers de Chinois a attaqué hier le consulat britannique, le mettant en flammes, et blessant légèrement le vice-consul Blackwell.

Les manifestations anti-britanniques sont dues à la nouvelle loi de la prostitution, par le gouvernement chinois, contre des sentences d'emprisonnement prononcées par les Anglais à Hong-Kong sur la personne de deux Chinois. Ces derniers sont accusés d'avoir résisté à la police, qui faisait évacuer pour raisons d'insalubrité un immeuble dans le vieux quartier de Kowloon. La foule cantonnaise, traversant deux ponts et sortant de la ville, s'est rendue devant le consulat britannique et l'a mis en flammes. Tous les documents ont brûlé, ainsi que les meubles et les effets. La foule a incendié ensuite les villas du consul général, R. Hall, et de l'attaché de presse, J. Murray. M. Murray a été molesté par les Chinois, mais put être délivré. La foule a incendié ensuite les bureaux de l'Agence Reuter, de la firme de navigation Butterfield and Swire; la police n'est arrivée sur les lieux que trois heures après.

La colonie étrangère de Canton, environ 15 Anglais et Américains, sera rapatriée par un vaisseau anglais parti de Hong-Kong.

UN VOL DE \$8,000

M. Jack Sheirman, bijoutier dont la boutique est située 3679 rue Saint-Laurent, a reçu dans la nuit du 14 au 15 janvier la visite des cambrioleurs. Ceux-ci se sont introduits dans l'établissement en pratiquant un trou dans le plafond et en posant une échelle. Ils quittèrent les lieux en laissant l'échelle.

Ils se sont emparés de montres et bijoux pour une valeur de près de \$8,000.

Invitation de la Yougoslavie à douze Etats

Bruxelles, 17 (A.P.) — La Yougoslavie a invité 12 Etats qui ont combattu l'Allemagne à une conférence internationale des réparations dues par l'Allemagne pour le 5 février à Bruxelles (le siège permanent de la Commission des réparations est dans cette ville).

Les Etats convoqués sont ceux dont nulle force n'occupe actuellement le territoire allemand; cela exclut donc la France, les Etats-Unis et l'Angleterre, ainsi que la Russie. Ce seraient: l'Albanie (1), l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Egypte, l'Inde, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Hollande, la Tchecoslovaquie et l'Union sud-africaine.

Le Canada n'est pas convoqué. L'allocation prévue au terme de réparations, souligne la puissance invitante, ne réserve aux "petits Etats" que 0,39% des dommages qu'ils ont subis, ce qui est inadmissible. Il leur convient donc de se grouper pour la défense de leurs intérêts communs.

(A noter que l'initiative de cette conférence provient de la Yougoslavie, Etat satellite de la Russie.)

Coupable d'un vol de \$900

Les Trois-Rivières 17 (D.N.C.) — Napoléon, Alias Ti-Paul Morin, accusé d'avoir volé \$900 sur la personne de Simon Giguère, de Saint-Alexis, a plaidé culpabilité devant le juge Léon Lajoie, de la cour de magistrat, et il recevra sa sentence le 19 janvier prochain.

Remerciements

VAILLANCOURT. — L'abbé Léon Vaillancourt, M. et Mme Vinney Vaillancourt, et M. et Mme Lionel Beaudoin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme R. Vaillancourt, par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

Contant. — Mme Joseph Avila Contant et ses enfants remercient Messieurs les membres du clergé, les parents et les amis de leurs témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de Joseph-Avila Contant en décembre dernier.

Messe anniversaire

PARIZEAU. — Le 20 janvier courant, à 7 h. 20, au sous-sol de l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, sera chantée une grand-messe pour le repos de l'âme de M. Charles-Emile Parizeau, à l'occasion du 4e anniversaire de son décès. (Recommandé par la succession).

PELLETIER. — Mardi, le 20 janvier, à 8 h., en l'église Saint-Louis de France, sera chantée une messe anniversaire pour M. Georges Pelletier, (ancien directeur du Devoir). Tous les parents et amis sont priés d'y assister.

Norman Specialties Reg'd

N. et Ros. Desnoyers, props.

640 ouest, Craig - Montréal 3 - MA. 6679

- Filières métalliques (toutes sortes)
- Bureaux en métal ou en bois
- Vestiaires en métal (Lockers)
- Coffres-forts
- Chaises, etc.

Livraison immédiate. Qualité garantie.

LES MEDECINS RECOMMANDENT

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

Le plus grand pharmacien de détail au monde.

Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

soit valable. Mais on prend conscience de plus en plus d'un fait capital à savoir, que les activités de l'ONU semblent se dérouler dans une atmosphère très éloignée de la réalité.

Il y a deux mondes: celui des commissions internationales, qui travaillent exerce comme si nous étions en 1922 et l'autre monde, celui qui pèse comme un abominable cauchemar sur les esprits, le monde parcouru par le Mal, personnifié dans les hommes et les gouvernements consacrés à la destruction de tout ce qui est essentiellement humain et civilisé et surtout, de tout ce qui sert à créer la force du Christianisme.

Combien sont différents les sentiments d'angoisse, mais imprégnés d'un réalisme saisissant du Saint Père, quand il parle au monde, tout en appelant les choses par leur vrai nom: Pèché, Moralité, Rédemption et Pénitence, tentant de réconcilier ce qui est au fond irréconciliable.

Fribourg, Suisse.

\$2 millions de dégâts à Boston

Boston, 17 (A.P.) — Un spectaculaire incendie a ravagé jeudi soir une maison de vente de cuir en gros dans la basse ville de Boston. Avant qu'il ne soit contrôlé le sinistre s'est propagé à un établissement de bois c:

Retraites fermées

Charlemagne — Lachenale — Repentigny	19 janv. au 21 janv.
Lachute	22 janv. au 25 janv.
L'Assomption — St-Paul l'Ermitte — St-Gérard-Majella	du 25 janv. au 28 janv.
Notre-Dame du Sacrement — St-Enfant-Jésus	29 janv. au 1er fév.
Marchands — St-Pierre-Claver	1er fév. au 4 fév.

VILLA SAINT-MARTIN

sous la direction des Pères Jésuites

Pour retenir une chambre, tél.: BY. 2866

Avez-vous... un problème de décoration intérieure?

Consultez des diplômés de l'Ecole du Meuble

Marcel-G. COUILLÉE & Fernand MALOIN

Ébéniste-décorateur Décorateur

MEUBLES ET TISSUS EXCLUSIFS
TENTURES, RIDEAUX, TAPIS
REMBOURRAGE

5126 av. Papineau — CH. 1868

DECOUVERTE D'UN NOUVEL APPAREIL DE SURDITE

Western Electric vient de terminer la fabrication du plus petit appareil auditif compact, au plus bas prix qui soit, suffisamment puissant pour que 90% des gens atteints de surdité puissent s'en servir. (Modèle compact spécial pour les personnes atteintes de très grande surdité). Essayez ce nouvel appareil (sans obligation) et vous constaterez un regain de vie!

N'ACHETEZ D'AUTRE APPAREIL DE SURDITE QUE D'UNE MAISON FIDÈLE

Batteries fraîches et moules réguliers et invisibles pour convenir à toutes les marques d'appareils auditifs.

REYNOLDS EARPHONE CO.

1253 avenue McGill College, Chambre 410, Montréal
LA. 0594

**Pas d'encre
Pas de stencil
Pas de gélatine
Pas de caractères**

Épargnez temps et argent sur tout travail de copie en vous servant du nouveau

DUPLICATEUR WOLBER MASTER COPY-RITE

Alimentation, impression, enlèvement entièrement automatiques. Imprime directement de la copie matrice.

Attrayant, solide, économique, simple à opérer, d'emploi facile. Imprime n'importe quelle grandeur depuis la carte de 3" x 5" jusqu'à celle de 9" x 14" grandeur réplique.

Imprime de 25 à 120 copies à la minute directement, et plus de 200 avec la même matrice. Imprime aussi jusqu'à quatre couleurs à la fois avec une matrice.

La copie originale peut être dactylographiée, dessinée ou calligraphiée.

STENCILS LIMITED

300, rue St-Sacrement - Montréal - Téléphone: MA. 6607

St-Paul l'Ermite centre de réception des personnes déplacées

L'ancienne école d'hôtellerie devient l'"Hôtel du ministère fédéral du travail" — Les personnes déplacées des camps d'Allemagne immigreront au Canada y seront reçues avant d'être envoyées dans les divers centres du pays — Visite de M. Humphrey Mitchell

Le ministre fédéral du Travail, M. Humphrey Mitchell, était hier de passage à Montréal, d'où il s'est rendu à l'ancienne école d'hôtellerie de Saint-Paul l'Ermite pour souhaiter la bienvenue à un groupe de personnes déplacées arrivées d'Europe mercredi dernier.

M. Mitchell a alors annoncé que le gouvernement fédéral avait décidé de faire de l'ancienne école d'hôtellerie un centre de réception et de distribution des personnes déplacées qui viendront au Canada. Ce centre a été nommé l'"Hôtel du ministère du Travail".

M. Mitchell a alors annoncé que le gouvernement fédéral avait décidé de faire de l'ancienne école d'hôtellerie un centre de réception et de distribution des personnes déplacées qui viendront au Canada. Ce centre a été nommé l'"Hôtel du ministère du Travail".

M. Mitchell a alors annoncé que le gouvernement fédéral avait décidé de faire de l'ancienne école d'hôtellerie un centre de réception et de distribution des personnes déplacées qui viendront au Canada. Ce centre a été nommé l'"Hôtel du ministère du Travail".

M. Mitchell a alors annoncé que le gouvernement fédéral avait décidé de faire de l'ancienne école d'hôtellerie un centre de réception et de distribution des personnes déplacées qui viendront au Canada. Ce centre a été nommé l'"Hôtel du ministère du Travail".

A l'O.N.U.

Une force internationale envoyée en Palestine

Eile serait expédiée avant même que la commission américaine n'y parvienne

Lake Success, 16. (A.P.). — Un membre de la Commission palestinienne des Nations Unies dit savoir que le Conseil de sécurité s'occupera de l'envoi d'une force internationale en Palestine avant même que n'y parvienne la mission américaine pour y assurer le partage.

D'autre part, le président Truman a déclaré n'avoir jamais envisagé d'envoyer des troupes américaines en Palestine. Cependant, elles prendraient part éventuellement à une expédition internationale, si telle était la décision des Nations Unies.

Sir Alexander Cadogan, délégué britannique, dit que la date officielle à laquelle la Grande-Bretagne abandonnerait son mandat sur la Palestine (que lui avait confié l'ancienne Société des Nations de Genève) est le 15 mai. Mais il serait souhaitable de voir entrer en Palestine une gendarmerie internationale une quinzaine de jours avant l'évacuation, afin d'assurer l'ordre.

Le général canadien McNaughton, l'un des premiers membres de la commission atomique, a participé à un banquet à Boston, offert à l'occasion de la "semaine des imprimeurs de la Nouvelle-Angleterre". Il a

Londres accuse la Yougoslavie

Londres, 17 (A.P.). — La Grande-Bretagne accuse la Yougoslavie d'administrer sa zone d'occupation à Trieste contrairement au droit international. Elle accuse le gouvernement du maréchal Tito d'opérer des redistributions de terres au préjudice de personnes dont les vues politiques ne concordent pas avec celles du gouvernement yougoslave actuel.

D'autre part, dans un document long de 6,000 mots, remis à l'ambassadeur de Yougoslavie à Londres, le gouvernement britannique déclare l'invitation yougoslave d'établir une administration tripartite anglo-américano-yougoslave à Trieste.

Prochains pourparlers

Londres, 17 (A.P.). — On annonce de source autorisée que la Grande-Bretagne va prochainement engager des pourparlers avec l'Arabie saoudienne pour la conclusion d'une alliance militaire. Ce serait un chaînon du plan britannique de s'appuyer dans le Proche-Orient sur un système de sécurité multilatéral dans le monde musulman.

Un représentant du Foreign Office a dit que l'émir Fayçal, ministre des affaires étrangères d'Arabie, visitera Londres sous peu, ainsi que le premier ministre de Transjordanie, Taoufik Aboul Houda, en vue de la conclusion de traités d'amitié.

En France

A propos de l'avion clandestin

Y aurait-il deux maquis armés l'un contre l'autre ?

Paris, 17 (A.P.). — On commente l'incident de l'avion clandestin qui essaya de parachuter des armes et des munitions en secret dans la région de Saint-Amand, dans le Cher. Il était attendu par 20 hommes armés et un camion muni de puissants projecteurs. Devant l'intervention providentielle de la gendarmerie, les hommes s'enfuirent, après avoir fait des signaux lumineux à l'avion qui fit un cercle puis reprit sa route vers le nord.

Les journaux de gauche profitent de l'incident pour stigmatiser les "fascistes" de droite qui, selon eux, prépareraient une armée clandestine de "chemises bleues" et recevraient secrètement des armes d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne occupée.

Les résistants français, pendant la guerre, étaient accoutumés à recevoir des armes par la voie des airs. Aujourd'hui, ils continuent. Comme le disait mélancoliquement un membre du gouvernement dont on ne cite pas le nom: "Pendant la guerre, nous avions un maquis. Maintenant, nous en avons deux, un de gauche et un de droite, armés l'un contre l'autre".

Forum sur le corporatisme

Dimanche soir salle du Sacré-Coeur

Le Front corporatif démocratique organise un forum demain soir, à 8 h. 30, en la salle Sacré-Coeur, rue Plessis, angle Ontario, sous la présidence de M. Paul Brown.

M. Wilbrod Huard et Roméo Viau répondront aux questions des assistants. M. Roméo Viau rappelle que le corporatisme est un système qui offre d'innombrables avantages et aux travailleurs et aux patrons. "Ceux qui croient qu'on ne peut être pour l'une de ses deux classes sans être opposé à l'autre, feraient bien d'y assister", a-t-il spécifié.

M. Viau a poursuivi en disant que le corporatisme est le système des travailleurs et des patrons, a-t-il poursuivi. "Ce système, a-t-il poursuivi, a tellement enrichi les ouvriers au moyen âge, que tous les gouvernements depuis Philippe LeBel (1285) jusqu'à Louis XIV (1671) ont dû leur interdire de se voir comme les patrons avec des habits d'or et d'argent". Que les ouvriers, les moyens et les petits patrons ne manquent donc pas de se rendre à la salle du Sacré-Coeur pour apprendre à connaître ce merveilleux système.

M. Wilbrod Huard a dit que le Front corporatif démocratique ne s'occupe pas de politique de parti. "Ce qui l'intéresse, c'est l'organisation sociale et économique de la société".

M. Raymond Daoust révèle qu'il y a des Fronts corporatifs dans toutes les parties du monde. "Le Front corporatif français compte à lui seul des centaines de mille adhérents", a-t-il ajouté.

Ceux qui désirent appartenir au F.C.D. ou se procurer de la documentation sur le corporatisme, sont priés d'écrire à M. Lafrance, 7038, Denonville, Montréal.

Demandes des ouvriers de l'auto

Détroit, 17 (A.P.). — Les Travailliers Unis de l'Auto demandent une augmentation de salaire de 25 cents l'heure, plus certaines indemnités qui portent leur demande à 30 cents l'heure (assurance médicale).

Les membres de ce syndicat sont au nombre de 900,000. La demande est basée sur la hausse du coût de la vie. Les travailleurs réclament aussi 3 semaines de vacances payées.

Etat grave de Jean Desjardins

Québec, 17. (C.P.). — Jean Desjardins, 20 ans, blessé mercredi dans la collision de trains du Réseau National à Wykes, a subi une opération et reste en danger. Sa fracture de la colonne vertébrale est aggravée par une complication pulmonaire due à sa longue station sous une température de 35 sous zéro.

L'état d'un autre Montréalais, Robert Larouche, est toujours considéré comme sérieux. Il a été pour ainsi dire scalé, et devra être l'objet d'interventions de la chirurgie plastique. Il a aussi l'épaule fracturée.

Hôtel de ville incendié à Rouyn

Rouyn, Qué., 17 (C.P.). — L'hôtel de ville, d'une valeur de \$150,000, a été détruit par le feu. Quatorze prisonniers détenus dans les cellules du sous-sol ont été évacués sous bonne garde, les uns à Noranda, les autres à Amos. Ils ont tenté en vain de s'échapper.

Condamné à être pendu

Chatham, Ontario, 17. (C.P.). — James W. St-Pierre, chauffeur de taxi, 34 ans, a été convaincu hier du meurtre de son beau-père Joseph McIlhargey, et condamné à être pendu le 21 avril.

Un Jardin zoologique et un aquarium à Montréal

Un sous-comité consultatif en propose l'érection à l'île Sainte-Hélène — Le coût en serait d'environ \$1,250,000 — Une cabane à sucre modèle au parc Angrignon

Le service municipal de l'urbanisme publie un magnifique album concernant l'établissement d'un jardin zoologique et d'un aquarium, à Montréal.

Cette publication comprend le rapport du sous-comité de la Commission consultative d'urbanisme nommé aux fins d'étudier ce projet. Le président de ce sous-comité est le Dr Georges Préfontaine, directeur de l'Institut de biologie de l'Université de Montréal.

A la suite d'enquêtes et de recherches minutieuses, les enquêteurs concluent à l'établissement d'un jardin zoologique et d'un aquarium à l'île Sainte-Hélène; ce serait le meilleur emplacement.

Le coût de l'entreprise est estimé à \$1,250,000 et le temps prévu pour cette construction serait d'environ trois ans.

L'entretien du jardin et de l'a-

quarium exigerait une somme annuelle d'environ \$180,000. Par contre, le public apporterait un revenu de \$70,000 à \$75,000 par année.

Le sous-comité recommande aussi la création d'autres établissements zoologiques au parc Angrignon, au parc LaFontaine, au parc du mont Royal et au parc Maisonneuve.

Il suggère notamment l'aménagement d'une sucrerie modèle et d'un musée des produits de l'érabie au parc Angrignon.

Dans sa présentation de l'album au directeur des services municipaux, M. Louis Lapointe, le directeur du service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau, formule l'espoir, au nom de la Commission consultative d'urbanisme, que les autorités municipales accorderont leur première attention à ce projet de l'île Sainte-Hélène.

Augmentation probable des cas de rougeole

Avertissement et conseils du Dr G. Charest — Déclaration obligatoire au service municipal de santé

"La rougeole est la maladie contagieuse la plus commune de l'enfance; 97 pour cent des cas déclarés surviennent chez des enfants de moins de 15 ans; "Beaucoup de parents croient qu'une fois que la rougeole est introduite dans leur foyer, il vaut mieux que tous les enfants en soient atteints en même temps, et que, par conséquent, il n'y a aucune précaution à prendre.

"Nous ne partageons pas cette opinion", dit le docteur G. Charest, surintendant de la division des maladies contagieuses au service municipal de la santé, dans une causerie prononcée hier soir à la radio. Il poursuit: "Comme nous venons de le dire, les tout jeunes enfants, surtout ceux de moins de 5 ans, peuvent être plus gravement atteints et il est préférable de retarder à un âge plus favorable cette éventualité."

Poussées épidémiques

"Au surplus, dans une grande ville avec une population aussi dense que Montréal, la rougeole procède par poussées épidémiques à intervalles réguliers de deux années. On ne peut donc prévoir le retour: en décembre 1947, de nombreux cas de rougeole ont été rapportés et le nombre devrait augmenter considérablement durant les trois prochains mois.

"Pour faciliter la tâche du service de santé, poursuit le docteur Charest, les parents doivent garder à la maison tout enfant, surtout s'il est d'âge scolaire, qui présente de la température, de l'écoulement nasal et des yeux larmoyants et isoler dans une chambre à part, de préférence dans la pièce où il a le moins de changement de température; cela permettra à l'enfant d'opposer une meilleure résistance à l'infection et, par le fait même, la maladie ne sera pas transmise à d'autres enfants de sa classe ou même de la maison. Enfin, après avoir pris ces précautions élémentaires, il est recommandé de faire passer son médecin de famille qui est le mieux avisé pour prévenir par un traitement approprié les complications toujours à redouter de la rougeole.

"Qu'il me soit permis de rappeler en terminant, dit le Dr Charest, que la déclaration des cas de rougeole est obligatoire et que le médecin traitant doit faire parvenir au bureau central la formule employée à cet usage ou avertir par téléphone soit le bureau central, soit l'un des bureaux des huit districts sanitaires répartis par toute la ville, en choisissant le district dans lequel le malade se trouve à demeure."

En Palestine 40 Arabes tués dans les bagarres d'hier

Les Juifs ont bombardé deux maisons arabes et attaqué 15 autobus dans la région de Haïfa

Jérusalem, 17 (A.P.). — La milice juive Hagana annonce que 40 Arabes ont été tués et 80 blessés dans les bagarres d'aujourd'hui.

Les Juifs ont bombardé deux maisons arabes et attaqué 15 autobus dans la région de Haïfa. Alors les Arabes se sont répandus en armes dans les rues de la ville. Les raffineries de pétrole ont fermé leurs portes. L'exportation des oranges est entièrement arrêtée.

Deux Arabes ont été tués dans

un café au sud-est de Tel-Aviv, ainsi qu'un soldat britannique près de Gaza. Le nombre total des victimes depuis le 29 novembre s'élève à 828.

Le gouvernement syrien a répondu à la protestation palestinienne contre l'infiltration de volontaires syriens en Palestine. Il déclare ne pas être en mesure, faute de forces de gendarmerie suffisantes à la frontière, d'empêcher des infiltrations individuelles, mais il assure qu'il a le souci de respecter le droit international.

Allemands sous arrêts Découverte d'une pyramide

Moscou, 17. (A.P.). — Une expédition archéologique russe a découvert en Crimée méridionale, sur le mont Chartir Dage, une pyramide monstre de milliers de crânes. A l'avis des archéologues, un groupement humain aurait été forcé de se réfugier sur cette montagne au 14ème ou 15ème siècle, et y serait mort.

A huis clos

Le comité des finances de la Commission métropolitaine s'est réuni hier après-midi afin d'examiner la question de la Montréal Tramways. Toutefois, la séance s'est tenue à huis clos.

La Voix de l'Amérique

Washington, 17. (A.P.). — Le Sénat a voté les fonds nécessaires pour la permanence du programme radiophonique de "La Voix de l'Amérique", destiné à faire connaître au monde entier les conditions de la vie et l'état d'esprit aux Etats-Unis. La loi, votée à l'unanimité, autorise le gouvernement à continuer ses émissions éducatives et d'information.

Ce que la ville de Montréal demande à la Commission des Tramways

Texte de la lettre adressée par le contentieux municipal à la Commission — Un caucus des conseillers municipaux convoqué pour le 21 janvier

Voici le texte des renseignements demandés par le contentieux de la ville de Montréal à la Commission des tramways des tarifs:

Texte de la demande

le 15 janvier, 1948.
La Commission des Tramways de Montréal,
159 ouest, rue Craig,
Montréal.

re: Augmentation des tarifs

Messieurs,
Pour faire suite à l'offre qui nous a été faite, lors de la séance de la Commission des Tramways du 9 du courant de nous fournir tous les renseignements dont nous pourrions avoir besoin au sujet de cette affaire, voudriez-vous être assez bons de nous faire tenir les renseignements suivants:

(Nous vous remercions au mémoire de la Commission des tramways du 9 janvier 1948).

1°—(page 3) Relevé des opérations de la compagnie pour 1947 montrant le résumé des recettes brutes, les frais d'exploitation et taxes (le bénéfice d'exploitation), le fonds d'entretien et de renouvellement, la rémunération de la valeur du capital, le prélèvement pour frais de finances, etc., pour en arriver au déficit estimé de \$1,300,000.00. Ces recettes et charges devront être distribuées entre le tramway et les autobus et trolleybus.

2°—(page 6) Relevé et calcul des allocations de 1948 s'appliquant séparément au système de tramways et au système d'autobus et trolleybus. Base de distribution des dépenses non applicables directement, entre le système de tramways et le système d'autobus et trolleybus.

3°—(page 4) Chiffres et explications nécessaires pour établir l'augmentation des salaires à \$1,250,000.00. Copie des documents déterminant et approuvant l'augmentation de .08 l'heure le 1er juillet 1947.

4°—(page 3) Explications et exemples concernant l'augmentation du prix des matériaux.

5°—Nature des dépenses ou allocations où les chiffres ne sont que des évaluations ou des provisions.

6°—(page 7) Détail des recettes probables de 1948 au chiffre de \$23,260,153.00. Facteurs dont

on a tenu compte pour établir la diminution de 5% dans le nombre des voyageurs en 1948.

7°—A-t-on tenu compte dans l'estimé du déficit probable de \$5,493,933. des autres provisions, y compris la portion remboursable de l'impôt sur les surplus de bénéfices, qui se chiffrent à \$406,660.19, dans le rapport annuel de la compagnie pour 1946?

8°—(page 6) Détail de la somme de \$2,955,982.00 pour redevance à la Cité de Montréal.

9°—Comment s'établissent le capital immobilisé et le capital moyen de roulement, en utilisant pour fins de démonstration, les chiffres du rapport de la compagnie des tramways et de la Commission pour l'exercice 1946.

10°—Système des autobus et trolleybus: Mouvement des comptes d'actifs et mouvement de la provision pour amortissement de ces actifs depuis son existence jusqu'au 31 décembre 1946. Nombre de véhicules en service et leur âge au 31 décembre 1947. Politique d'amortissement et taux d'amortissement. Taux de l'intérêt sur les réserves pour amortissement.

11°—Capital immobilisé: Détail par nature du capital immobilisé au 31 décembre 1946. Nombre de véhicules (tramways et matériel roulant) en service à la fin de 1947 et âge de ces véhicules. Taux de l'intérêt sur la réserve pour entretien et renouvellement.

12°—Mouvement de la provision pour l'impôt sur le revenu et les surplus de bénéfices depuis 1918 au 31 décembre 1946. Provision à cette fin dans les dépenses estimées de 1947 et dans les allocations de 1948.

13°—Mouvement de la provision pour frais de finances, depuis le début du contrat jusqu'au 31 décembre 1947. Taux de l'intérêt sur cette provision.

14°—Surplus ou déficits, par année, depuis le 1er août 1925, résultat des opérations du système d'autobus et trolleybus après avoir tenu compte de la portion des autres charges telles que bénéfice d'exploitation, intérêt sur la valeur du capital, prélèvement pour frais de finance, redevances à la Cité.

15°—Distribution par nature telle que traitements, salaires, gages, fournitures et matériaux, services de l'extérieur, lumière et force motrice, taxes, etc., des dépenses ou allocations aux comptes "Frais d'exploitation et taxes" et "Fonds d'entretien et renouvellement" pour les années 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

16° Les rapports concernant le service de transport dans toutes les municipalités en dehors du territoire à tarif uniforme, pour les années 1943 à 1948 inclusivement (estimées pour 1947 et 1948) donnant les détails suivants:

Nombre de passagers par année;
Nombre de milles parcourus par les voitures de la Cité;
Les recettes et les dépenses de chaque année, si des nouveaux tarifs sont mis en vigueur dans ces municipalités, de combien les recettes estimées pour 1948 augmenteraient-elles?

17° Ville LaSalle et la Cité de Lachine désiraient avoir les modalités du contrat pour four-niture d'énergie électrique à la Montréal Tramways depuis 1936 jusqu'à 1947 inclusivement, ainsi que copie des contrats, si possible.

18°—Ville LaSalle désirerait avoir une copie de l'approbation par la Commission des Tramways du contrat intervenu entre Ville LaSalle et la Montréal Tramways Comp., en date du 31ème jour du mois de mai 1946 et, passé de vant Me Armand Brousseau, notaire, sous le No 6413 de ses minutes.

19°—Copie de tout contrat en vigueur entre les municipalités en dehors du territoire à tarif uniforme et la Compagnie des Tramways et copie de l'approbation de ces contrats par la Commission des Tramways, de même qu'un état des tarifs présentement en vigueur dans ces municipalités.

Nous vous serions reconnaissants, Messieurs, si vous vouliez bien nous faire parvenir ces renseignements aussitôt qu'ils vous sera possible.

Le peu de temps dont nous disposons pour la préparation de cette affaire ne nous permet pas de juger immédiatement de tout ce dont nous aurions besoin pour sa conduite. Vous voudriez bien nous permettre de nous adresser à vous, de nouveau, s'il y a lieu.

Nous vous remercions à l'avance et vous prions de nous croire,

Vos bien obligés,
LES AVOCATS DE LA CITE
Par: Claude Choquette

Un nouveau délai
Les délégués de la "Cité de Montréal et des municipalités voisines se présenteront de nouveau mardi prochain devant la Commission des tramways, mais les municipalités demanderont un nouveau délai d'une semaine afin de compléter leurs renseignements et préparer leur plaidoyer.

De plus, le Comité exécutif convoquera un caucus des conseillers municipaux de Montréal pour mercredi prochain afin de faire connaître aux représentants populaires le résultat des démarches auprès de la Commission des Tramways et d'obtenir leur avis.

Satisfait du bill Duplessis
M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, se dit très satisfait de la composition du comité d'arbitrage et des pouvoirs qui sont accordés à ce comité spécial par le bill Duplessis relativement à la question des tramways de Montréal. Comme il y stipule que l'un des arbitres sera désigné par la Commission métropolitaine, cet arbitre se trouvera à représenter toutes les municipalités voisines et en même temps la ville de Montréal qui possède le plus grand nombre de porte-paroles dans cette Commission.



Meilleurs vœux de succès
AUX
DISCIPLES DE MASSENET
LESQUELS CELEBRERONT DIMANCHE LE 18 JANVIER
LEUR 20^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

La Maison Ed. Archambault Inc. est heureuse de recevoir dimanche midi, après une messe pontificale à Saint-Louis-de-France, les membres du chœur musical, si célèbre par ses concerts et ses enregistrements sur disques R.C.A. Victor.

Ed. Archambault
INC.
500 est, rue Ste-Catherine
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Contenant d'opinions

COURRIER DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Lettre de Rome

L'Italie évitera-t-elle la guerre civile ?

Les discours de MM. Togliatti et Nenni — Propos et projets de gauche

MM. Nenni et Togliatti allaient parler. Sous les voûtes de la basilique de Maxence et les festons de la nef, deux mille années, se pressaient une foule énorme: des jeunes gens presque tous, très peu d'hommes mûrs, et pas du tout de femmes. Le soleil se couchait sur les hauteurs grises du Palatin, tandis que se dessinaient les formes vagues d'arcs de triomphe de Titus et de Septime Sévère, les colonnes du temple de Neptune et les aigles plus récentes du monument à l'Italie. Mais à la tribune des deux chefs de l'extrême gauche, on ne voyait que des drapeaux soviétiques, tout rouges, avec la faucille et le marteau. Lorsqu'ils parlèrent, des sifflets scandèrent chaque fois la mention de la Démocratie chrétienne ou du "gouvernement noir". M. Nenni, gros et glabre, commença toujours ses discours avec un apparent embarras. Puis il s'échauffa et laissa partir des mots à l'emporte-pièce, des violences inattendues. Il ne craignait pas cette fois-là de répéter certains slogans du fascisme, notamment le fameux "Vinceremo" (nous vaincrons) du Mussolini de la guerre.

Et M. Togliatti, inconsciemment sans doute (ou faut-il parler toujours le même langage au même peuple?), lui redit le "Credere, combattere..." (croire, combattre...) du temps de la guerre d'Éthiopie. Et pourtant, autour de nous, les regards étaient tous tendus, personne ne souriait. Le chef communiste, tout petit, la bouche tordue par une ride d'humour, mais délaissant ce soir-là l'ironie qui fait son juste succès à Montecitorio, restait singulièrement calme, les cheveux lissés en arrière, sans un seul fil blanc, et proclamait qu'il fallait à tout prix lutter, "combattre" contre la guerre, pour la paix.

Le parti de la paix, c'est le parti de l'U.R.S.S. Celle-ci, affirmaient les deux leaders, n'a jamais voulu que la paix. Elle a constamment fait une politique de paix, et n'a jamais pactisé avec Hitler. Elle a toujours respecté l'indépendance de ses voisins. Alors qu'aujourd'hui les forces de guerre menacent de nouveau l'horizon, forces réactionnaires de partout, mais aujourd'hui représentées par deux grandes puissances — qui ni M. Nenni ni M. Togliatti ne nomment en propres termes, mais qu'ils désignent suffisamment à la vindicte de leurs auditeurs en indiquant qu'elles sont détentrices de la bombe atomique — l'U.R.S.S. se verrait en butte à leurs attaques, à leurs menaces, parce qu'elle offre au malheureux le seul refuge, le seul espoir d'une vie meilleure, d'une civilisation où il n'y aurait plus d'exploités ni d'opprimés. C'est contre ce beau songe que des criminels prépareraient la guerre, et le gouvernement de M. de Gasperi voudrait entraîner l'Italie dans cette aventure en l'exposant à devenir le champ clos des expériences faites d'elle un monceau de ruines. Telle est la thèse

Certes, "faire appel à la rue", ou plutôt "à la place", comme l'on dit, n'est pas nouveau. Mais, cette fois-ci, l'orchestration de la tentative parlementaire est parfaite. Les partis de gauche seraient vraiment victimes, à leur dire, d'une campagne d'assassinat. Il n'importe que le secrétaire syndical de Marsala, Pipitone, l'autre jour, ait déclaré en *articulo mortis* qu'il périrait victime d'une querelle sans rapport avec la politique. Il importe peu que le ministre Scelba ait révélé que Pipitone était un "riss" de justice, chez qui l'on trouve des objets volés, et même, sous sa paillasse, des armes prohibées. De Vittorio, le secrétaire communiste de la C.G.T., n'en prétend pas moins à la Chambre que le malheureux était mort victime de la haine des grands propriétaires féodaux de Sicile. Le reste est à l'avenant, et ainsi que la preuve, documents en main, le ministre de l'Intérieur, M. Scelba, ce sont des meurtres de gens de droite qui servent de prétexte à des violences et à des sacs de redactions de journaux ou de sièges de partis.

EN ITALIE

Arrivée prochaine des marins américains

Rome, 17 (A.P.). — La municipalité communiste et socialiste de Tarente a qualifié la prochaine arrivée de marins américains dans ce port "d'attentatoire à la dignité de l'Italie". Elle a organisé une manifestation monstrueuse des travailleurs pour protester contre le débarquement des cargaisons de ravitaillement américaines — lesquelles sont accompagnées évidemment de quelques marins.

Une grève générale a éclaté à Leghorn, port occidental, et même parmi les paysans de la région de Naples, cela en protestation contre le chômage.

Une manifestation avait été préparée à Milan pour protester contre la détention de 15 soldats s'étant plaints de la prolongation de leur service militaire. La manifestation a été remise, car des députés de la gauche ont fait une démarche auprès du ministre de la guerre au sujet des détenus.

Berlin, 17 (A.P.). — Spéciant sur le mécontentement des travailleurs, dont le ravitaillement a été diminué de l'indice de 1.550 calories à 1.200, les communistes tentent de déclencher une grève générale dans la Ruhr (4 millions d'ouvriers).

La réduction des vivres a déjà fait cesser le travail à 75.000 hommes dans la Ruhr, mais les mineurs, les dockers de Duisburg, les cheminots ne l'ont pas encore cessé.

Ce n'est pas seulement la faim qui est cause du mouvement, mais aussi et surtout, la publication par des journaux du protocole M. connu aussi sous le titre de "Kominform" (Kommunistische Information), vaste plan de propagande d'inspiration russe, destiné à saboter le plan Marshall d'aide à l'Europe.

La radio de Moscou a ajouté au gâchis en lançant un appel aux travailleurs de la Ruhr, les exhortant à faire la grève générale "pour obtenir plus de pommes de terre".

Libéraux et démocrates chrétiens y passent avec les qualunquistes et le nouveau mouvement de droite, le M.S.L. (mouvement social libéral). Les attaques sont généralement faites avec assez de monde pour que la police ne puisse résister.

A quoi donc aboutira-t-on? M. Nenni voudrait suffisamment pressuriser le gouvernement pour l'obliger à passer la main. Après avoir rendu tout discours suivi impossible au cours de la séance de jeudi à la Constituante, l'extrême gauche en vint à proposer le lendemain la plus touchante réconciliation: on ferait un gouvernement de large concentration et de mutuelle tolérance. Avec une abnégation personnelle fort nouvelle, M. Nenni reconstruirait à tout poste de commande, et la présidence du Conseil serait confiée à MM. Orlando ou Nitti, et pourquoi pas même à M. de Gasperi? S'agit-il de ménager les susceptibilités anticommunistes des démocrates chrétiens? Qu'à cela ne tienne: les communistes s'effacent avec un patriotisme qu'on ne leur connaît plus. On verra la toile froisser la majorité en proposant une motion de défiance, on déposera une motion de réconciliation et d'embrassade générale.

M. Giannini et l'Uomo qualunque seraient invités à participer au nouveau ministère. Mais si les démocrates chrétiens cèdent, ce ne sera plus à eux de détenir le pouvoir au moment des élections. L'extrême gauche y sera avec eux et pourra jouer toutes ses cartes pour l'obtention de la majorité. Ces cartes sont meilleures aujourd'hui que M. Saragat paraît réduit à 15% environ des votes socialistes. Mais M. Saragat et les républicains sont nécessaires à la réussite de la manœuvre. On leur fait donc maintenant les offres les plus flatteuses.

M. Nenni veut réussir, il veut, comme il l'avait dit il y a une année, aller "du gouvernement au pouvoir". Il sait que si les élections ne lui réussissent pas, il trouvera contre lui un homme aux idées avancées, mais qui ne livrera pas le parti socialiste aux communistes: Lelio Basso. M. Nenni veut tout ou rien, il joue gros jeu, et, dans les coulisses, les communistes l'appuient: si M. de Gasperi refuse, alors, comme le disait M. Togliatti hier même, "alors nous irons au-devant de jours bien plus durs que ceux par lesquels nous venons de passer".

On conçoit qu'un sénateur américain, M. Lodge, ait évoqué le spectre d'une Italie rouge, danger pour la sécurité en Méditerranée, et porte ouverte à l'influence russe sur toute l'Europe occidentale. Pourtant MM. Nenni et Togliatti, qui menacent le pays de guerre civile, affirment agir dans le seul intérêt de la paix. M. de Gasperi n'est sans doute pas de leur avis, et le ton du journal officiel de son parti, *Il Popolo*, le démontre assez. Mais sera-t-il assez fort pour résister à la coalition que M. Nenni rassemble aujourd'hui contre lui? C'est ce que les prochains jours prouveront. De toute façon, la situation italienne est sérieuse, et son importance dépasse la Péninsule.

Pierre-E. BRIQUET.
(Tribune de Genève, 21-11-47).

Les Allemands et l'avenir de l'Allemagne

Points de vue de divers groupes germaniques

Qu'on le veuille ou non, la politique européenne est dominée par une donnée géopolitique inéluctable: la présence du peuple allemand au cœur de notre continent. Les affaires mondiales sont placées aujourd'hui sous le signe de l'antagonisme russo-américain mais, sur le terrain européen, c'est encore l'Allemagne qui forme le principal enjeu de cette rivalité. Dans la chaleur du combat, les deux protagonistes paraissent cependant oublier un fait capital: si la Germanie est, en ce moment, un grand corps sans volonté, livré au bon plaisir des vainqueurs, elle ne le restera pas à tout jamais. En apparence, les quatre puissances occupantes ont l'opinion de leurs administrés et consultent de nombreuses personnalités allemandes, mais le grand public ne s'y trompe pas: le sort de l'ex-Reich se joue sans aucune participation directe et responsable des principaux intéressés. Et c'est là que réside la faiblesse intrinsèque de toute solution actuelle du problème allemand — même si les quatre parvenaient à trouver un compromis et à mettre sur pied un traité leur paraissant à eux-mêmes acceptable.

Le moraliste dira: les Allemands ont abusé de leur droit d'autodisposition et ils n'ont qu'à accepter, en toute humilité, les décisions prises envers eux par les Alliés. Le réaliste opinera: Les Allemands ont perdu, ils ont donc qu'à payer les frais; leur impuissance actuelle est la suite logique de leur défaite. D'autres encore pensent que les vaincus de 1945 n'accepteront jamais, de leur plein gré, une paix conforme aux intérêts des vainqueurs; il faut donc leur imposer franchement un *diktat* qui durera aussi longtemps que la volonté et la capacité de ses auteurs de le faire respecter. Pour cynique qu'elle soit, cette vue serait encore la plus raisonnable, si l'on s'y tenait strictement. Par malheur, on s'acharne vers une solution aussi néfaste, sinon plus, que celle de 1919.

Les Russes insistent sur la création d'un gouvernement central du Reich, lequel gouvernement devrait, au nom du peuple allemand, accepter le traité de paix élaboré par les Alliés. Les Américains ont l'idée de faire plébisciter le traité par les citoyens du IV^e Reich, afin d'engager la responsabilité de toute la nation. De deux choses l'une: ou bien le futur gouvernement central refuserait de signer, ou bien il se plierait à l'exigence des vainqueurs. S'il refusait, les Alliés auraient recours à des représailles, soit qu'ils déposent les ministres pour les remplacer par des exécutifs plus dociles de leurs vœux, soit qu'ils forcent le cabinet de revenir sur son refus, soit qu'ils décident de maintenir indéfiniment l'Allemagne sous un régime d'occupation. De toute façon, le peuple allemand aurait l'impression qu'un traité imposé dans de telles conditions serait dépourvu de toute force morale. Mais si le gouvernement créé ou reconstruit par les Alliés acceptait d'enregistrer le document, le résultat serait encore le même: l'opinion estimerait que les ministres sont des traîtres, dont la parole n'engagerait en rien le peuple allemand dans son ensemble. Admettons toutefois que l'on arrive à élaborer un traité et à le faire signer par une autorité allemande reconnue: il s'agirait encore de le faire ratifier par un référendum populaire. De nouveau, le même dilemme. Refus? Pas de traité. Acceptation? Sans validité aux yeux du peuple allemand, car imposé par la force, sous la pression de baïonnettes étrangères.

Ce que nous venons d'exposer ne reflète aucunement le point de vue des seuls nazis endurcis. Communistes, démocrates, sans parti, il n'est personne qui n'adopte, avec quelques variantes, pareilles théories. Les Allemands ont appris la leçon des Alliés, ou du moins, ils en ont retenu ce qui paraît tourner à leur avantage. On leur a dit, par exemple, que le plébiscite du 10 avril 1938, qui a sanctionné le rattachement de l'Autriche au Reich, est nul et non avenue, parce que les Autrichiens n'étaient pas libres d'exprimer leur avis, du fait de la présence de la Wehrmacht sur leur territoire. Les juristes allemands et, induit qu'un plébiscite, pour la ratification du traité de paix, ne pourrait être tenu qu'après évacuation préalable du territoire du Reich par les troupes alliées. Et ne croyez pas qu'ils se bornent à réclamer l'évacuation des quatre zones actuelles d'occupation: les Alliés auraient à se retirer de l'Allemagne dans ses frontières d'avant-guerre. Ici, deux thèses s'affrontent: les plus modérés admettent, comme frontières légitimes de l'Allemagne, celles du 12 mars 1938, avant l'Anschluss; d'autres déclarent que, toutes les puissances ayant reconnu, à l'époque, les annexions pratiquées par Hitler jusqu'à la déclaration de guerre. Il

faut admettre les frontières du 31 août ou du 2 septembre 1939. Comme les Allemands n'auraient aucun moyen de faire valoir ces exigences, ils iraient tranquillement aux urnes, si l'autorité de fait les y invitait. Il est même infiniment probable que, pour ne pas avoir d'histoires et par crainte d'être dénoncés s'ils venaient non (car la masse de la population a gardé des temps nazis une méfiance indéfinissable envers le secret du vote), la plupart des électeurs approuveraient le texte du traité de paix. Mais cette décision serait purement extérieure et le nombre de ceux qui s'y estimeraient moralement liés serait insignifiant. Déjà, des théories juridiques circulent, comme celle que nous venons de mentionner. Au besoin, on les complètera par des raisonnements encore plus compliqués. N'accuse-t-on pas, d'ores et déjà, les Alliés — les quatre Alliés, et non pas rien que les Russes — de nombreuses infractions au droit des gens? n'en tend-on pas dire que, si les nazis se sont rendus coupables des pires atrocités, cela ne légitime aucunement les mesures les plus anodines prises par l'occupant, si celles-ci contredisent le droit des gens, voire la Convention de La Haye? Les transferts de population, les démontages d'usines, le maintien en captivité des prisonniers de guerre et mille autres choses que les Allemands eux-mêmes ont pratiquées, ils ne veulent pas les admettre, aujourd'hui qu'ils en sont les victimes. Cependant, le peuple ne s'embarrasse pas de subtilités juridiques. Peu lui chaut que les Soviétiques, les Américains ou les Tchèques se conforment aux paragraphes d'un code. L'essentiel, c'est que la masse compacte du peuple allemand se prépare à repenser moralement le futur traité. Laissons de côté, une fois de plus, les hitlériens incorrigibles et bornons-nous à écouter l'Allemand moyen non "épuré". Il repousse catégoriquement la thèse de la responsabilité collective; tout au plus reconnaît-il que, ayant été battue, la nation germanique doit en supporter les conséquences.

Les juristes démocrates eux-mêmes reprochent aux Alliés de s'être engagés sur la même voie de l'arbitraire que les nazis. Un des principes éternels du droit, rappellent-ils, c'est qu'il ne saurait y avoir de loi sans loi, et que nul ne saurait avoir d'effet rétroactif; en outre, nul ne doit être puni pour avoir exécuté les lois en vigueur dans son pays.

Outre le problème particulier des criminels de guerre, qui n'ont d'ailleurs point l'homme de la rue, une foule d'autres considérations interviennent pour dénier aux Alliés, selon l'opinion du peuple allemand, le droit d'imposer une paix "de vengeance": car les textes qui

Le chrétien devant les progrès de la science

La science et la foi — L'attitude devant la Bible — L'évolution de la création du monde — Origine animale du corps de l'homme — Le péché originel — Deux routes convergentes

Nous avons reproduit samedi dernier les deux premières parties d'une importante mise au point que S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, a confiée à la revue *Les Études*.

Dans une première partie, le cardinal constatait les découvertes extraordinaires accomplies par la géologie et la paléontologie. Puis Son Eminence se demandait si, devant le fait de l'évolution, le chrétien devait opter entre la foi et la science. Il étudiait ensuite les domaines respectifs de l'une et de l'autre. Voici sa conclusion.

Quand on relit, dans les premiers chapitres de la Genèse, le récit de la création du monde matériel et de la vie sur la terre, à la lumière des découvertes modernes, mais sans se laisser impressionner par le contraste des deux tableaux, on s'aperçoit qu'il contient l'essentiel de ce qu'on établit les savants.

Ceux-ci tiennent pour certain que la vie a suivi dans son développement une voie ascendante, s'élevant par étapes successives des formes les plus simples aux plus perfectionnées, jusqu'à ce qu'elle atteigne son sommet en la personne de l'homme doué d'intelligence. Elle est allée, disent-ils, de la matière vers l'esprit. Or, n'est-il pas remarquable que la Bible présente, elle aussi, la création en une série d'étapes successives (les six jours) et dans un ordre ascendant qui, s'il ne concorde pas dans ses détails avec celui de la science, suit cependant la même ligne générale: d'abord les plantes, puis les poissons et les oiseaux, les reptiles et les bêtes de la terre, et enfin l'homme?

Il est venu à la connaissance du public d'outre-Rhin pas sans pour être inspirés par la soif de vindicte ou par l'esprit de rapine. Les Yankees et les Anglais, dit-on, veulent affaiblir notre industrie, afin de nous empêcher de reprendre notre place sur les marchés mondiaux; les Français nous volent tout ce qu'ils peuvent et ne parlons pas des Russes, qui veulent et nous piller et nous asservir. Les Allemands prétendent que les "bombardements terroristes" des deux dernières années de guerre compromettent largement tous les délits que les troupes allemandes peuvent avoir commis; et depuis la fin des hostilités, la responsabilité des souffrances innombrables de la population retombe presque entièrement sur les Alliés, dont le compte débiteur se trouverait ainsi dépasser celui des Allemands...

Telles sont quelques-unes des difficultés psychologiques avec lesquelles doivent compter les rédacteurs du traité de paix avec l'ex-Reich.

G. M.

(Liberté, de Fribourg, 22 décembre 1947).

EXIGEZ LES FOURRURES A LA COUPE EXCLUSIVE "ASSELIN"

Les fourrures "ASSELIN" révèlent la personnalité et le confort

DOS DE
RAT MUSQUE
DU NORD

C'est encore la fourrure la plus populaire, mais aussi la plus RARE. — Dans les plus récentes modèles. — Vêtements vision, encore à ce bas prix.

\$395.

Avant d'acheter ailleurs, venez voir notre collection.

Ce sont tous des manteaux confectionnés dans les ateliers ASSELIN.

SEAL brun lapin teint	\$179
LAPIN teint rat mus.	\$179
LAPIN teint oiseau	\$189
BONMOUTON	\$195
BROADTAIL brun, noir ou gris	\$239
SEAL français garni d'agneau de Bombay	\$239
PATTE de mouton noir	\$265
BOLERO de taupe	\$275
FLANC de rat musqué, Silver Blue	\$319
FLANC de rat musqué	\$319
CHAT sauvage argenté	\$295
BOLERO d'écureuil de Russie, teint vision	\$495
MOUTON de Perse russe afghanistan	\$450

Vaste choix de collets et tours de cou de toutes sortes, à prix modiques.

P. A. ASSELIN

1439, RUE AMHERST

PRES STE-CATHERINE FA. 3517

Heures d'affaires: de 9 h. à 6 h. tous les jours.

AU PLUS GRAND MAGASIN d'accessoires de photographie, cinématographie et de finition, vous trouverez:

CAMERAS

CINE-CAMERAS 8-16 mm.

PROJECTEURS

silencieux et sonores de toutes marques.

Lignes complètes de tous genres d'accessoires.

Escompte spécial pour le commerce, les professionnels, les communautés religieuses.

Facilités de paiement.

Satisfaction garantie ou argent remis.

SARRAZIN & CHOQUETTE
Photo Service Enr'g
222 ouest, Notre-Dame
HA. 8000

Maison essentiellement canadienne-française.
J.-H. SAVARD, propriétaire.



la marque de l'homme bien vêtu...

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat demain matin

35c la boîte, 3 boîtes \$1.00

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée

1366 rue Saint-Denis, Montréal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Nom

Adresse

(13)



2001, rue St-Denis - H.A. 7907

Où l'on s'habille bien

Coupe spéciale à la mode

Assur "Vale Service" à votre disposition

ERNEST MEUNIER

MARCHE-TAILLEUR

994 Rachel est - FR. 9343

Grève probable des ouvriers de la Ruhr

Berlin, 17 (A.P.). — Spéciant sur le mécontentement des travailleurs, dont le ravitaillement a été diminué de l'indice de 1.550 calories à 1.200, les communistes tentent de déclencher une grève générale dans la Ruhr (4 millions d'ouvriers).

La réduction des vivres a déjà fait cesser le travail à 75.000 hommes dans la Ruhr, mais les mineurs, les dockers de Duisburg, les cheminots ne l'ont pas encore cessé.

Ce n'est pas seulement la faim qui est cause du mouvement, mais aussi et surtout, la publication par des journaux du protocole M. connu aussi sous le titre de "Kominform" (Kommunistische Information), vaste plan de propagande d'inspiration russe, destiné à saboter le plan Marshall d'aide à l'Europe.

La radio de Moscou a ajouté au gâchis en lançant un appel aux travailleurs de la Ruhr, les exhortant à faire la grève générale "pour obtenir plus de pommes de terre".

Libéraux et démocrates chrétiens y passent avec les qualunquistes et le nouveau mouvement de droite, le M.S.L. (mouvement social libéral). Les attaques sont généralement faites avec assez de monde pour que la police ne puisse résister.

A quoi donc aboutira-t-on? M. Nenni voudrait suffisamment pressuriser le gouvernement pour l'obliger à passer la main. Après avoir rendu tout discours suivi impossible au cours de la séance de jeudi à la Constituante, l'extrême gauche en vint à proposer le lendemain la plus touchante réconciliation: on ferait un gouvernement de large concentration et de mutuelle tolérance. Avec une abnégation personnelle fort nouvelle, M. Nenni reconstruirait à tout poste de commande, et la présidence du Conseil serait confiée à MM. Orlando ou Nitti, et pourquoi pas même à M. de Gasperi? S'agit-il de ménager les susceptibilités anticommunistes des démocrates chrétiens? Qu'à cela ne tienne: les communistes s'effacent avec un patriotisme qu'on ne leur connaît plus. On verra la toile froisser la majorité en proposant une motion de défiance, on déposera une motion de réconciliation et d'embrassade générale.

M. Giannini et l'Uomo qualunque seraient invités à participer au nouveau ministère. Mais si les démocrates chrétiens cèdent, ce ne sera plus à eux de détenir le pouvoir au moment des élections. L'extrême gauche y sera avec eux et pourra jouer toutes ses cartes pour l'obtention de la majorité. Ces cartes sont meilleures aujourd'hui que M. Saragat paraît réduit à 15% environ des votes socialistes. Mais M. Saragat et les républicains sont nécessaires à la réussite de la manœuvre. On leur fait donc maintenant les offres les plus flatteuses.

M. Nenni veut réussir, il veut, comme il l'avait dit il y a une année, aller "du gouvernement au pouvoir". Il sait que si les élections ne lui réussissent pas, il trouvera contre lui un homme aux idées avancées, mais qui ne livrera pas le parti socialiste aux communistes: Lelio Basso. M. Nenni veut tout ou rien, il joue gros jeu, et, dans les coulisses, les communistes l'appuient: si M. de Gasperi refuse, alors, comme le disait M. Togliatti hier même, "alors nous irons au-devant de jours bien plus durs que ceux par lesquels nous venons de passer".

On conçoit qu'un sénateur américain, M. Lodge, ait évoqué le spectre d'une Italie rouge, danger pour la sécurité en Méditerranée, et porte ouverte à l'influence russe sur toute l'Europe occidentale. Pourtant MM. Nenni et Togliatti, qui menacent le pays de guerre civile, affirment agir dans le seul intérêt de la paix. M. de Gasperi n'est sans doute pas de leur avis, et le ton du journal officiel de son parti, *Il Popolo*, le démontre assez. Mais sera-t-il assez fort pour résister à la coalition que M. Nenni rassemble aujourd'hui contre lui? C'est ce que les prochains jours prouveront. De toute façon, la situation italienne est sérieuse, et son importance dépasse la Péninsule.

Pierre-E. BRIQUET.
(Tribune de Genève, 21-11-47).

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.



LA LIGUE DE L'ACHAT CHEZ NOUS

parce qu'ils font leur part.

LA CIE CANADA DRUG

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal



LA CIE CANADA DRUG

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

La Vie Musicale

Encore Petrillo — Encore Rodzinski

Les manchettes des journaux ont encore parlé de Petrillo cette semaine: entre deux décisions importantes pour le public comme la prohibition d'enregistrer des disques et le renouvellement des contrats de radio, il a, pour ainsi dire, vaqué à ses propres affaires et s'est fait acquiescer d'avoir violé la loi Lea.

Son avocat cherche naturellement à faire croire que cet acquiescement équivaut au rappel de la loi, ce qui mettrait le ténor violoniste plus à l'aise pour la violer encore à l'avenir, en plus de lui donner beaucoup de cette publicité dont il vit. Mais à l'étude du jugement du 14, il est clair que Daniel Carmell, l'avocat de Petrillo, est plus enthousiaste que réaliste. Le juge n'a rendu aucune décision sur la validité de la loi Lea, mais a tout simplement jugé que la preuve n'était pas suffisante pour condamner le défendeur, ce qui semble décourager des quelques détails que les journaux ont publiés.

Voici les faits. Le 28 mai 1946, trois employés de la disquette du poste WAAF de Chicago se mettaient en grève après que le poste eut refusé d'obéir aux ordres de l'union d'engager trois disquetteurs supplémentaires. C'est justement cette pratique de *featherbedding* que défend la loi Lea. Aussi le gouvernement fit-il arrêter Petrillo. Jusque-là il n'y a rien que de très normal. Malheureusement, il semble que le bureau du Procureur général, qui cherche depuis longtemps à prendre Petrillo en faute, a commis un impair, car il a été prouvé à la satisfaction du juge qu'il ne pouvait pas y avoir de corrélation de la part de l'union (lire: Petrillo), puisque rien dans la correspondance échangée entre le poste WAAF et Petrillo ne pouvait démontrer à ce dernier que le poste n'avait pas besoin des employés existants. La loi d'ailleurs est explicite: l'union n'est en faute que si "elle force, ou tente de forcer, un employeur à engager plus d'employés qu'il n'a besoin pour accomplir l'ouvrage".

De là à affirmer, comme fait maintenant Petrillo, que le jugement en question va lui permettre de forcer les postes de radio à engager autant d'employés qu'il désire à condition que ces derniers accomplissent un ouvrage quelconque, il y a toute une marge. Il le sait d'ailleurs, mais il ne dédaigne aucun moyen de se faire de la publicité gratuite et de faire trembler ses ennemis dans leurs bottes.

Il y a un autre point qui demande élucidation. Le jugement de Chicago est sans appel, car, en droit criminel, une personne acquittée d'un crime ne peut pas être poursuivie une seconde fois pour le même crime. Il ne reste donc à l'Attorney General qu'une ressource: attendre que Petrillo cherche à forcer un autre employeur à engager des employés supplémentaires.

Entre autres, il doit être bien simple de le poursuivre en civil, d'où les deux parties auraient eu droit d'appel.

Chose étrange, le jugement arrive juste deux semaines après que Petrillo a défendu à ses musiciens d'enregistrer des disques, et deux semaines avant

qu'il ne mette en vigueur sa décision de retirer ses hommes des programmes radiophoniques à l'expiration de leurs contrats le 31 janvier. On ne croit pas d'ailleurs qu'il mette sa menace à exécution, en tout cas pas au cours des négociations que les réseaux et l'union vont sûrement entreprendre.

Dans le domaine de la musique, une autre personne a de nouveau son nom devant le grand public, Arthur Rodzinski, dont la démission l'année dernière à la Philharmonie de New-York avait fait couler tant d'encre, vient d'être remercié de ses services comme chef de l'Orchestre Symphonique de Chicago. Et il paraît que le bureau de direction de cette association en a assez de ses sautes d'humeur. Il y a ici une assez grave situation, une situation particulière aux États-Unis. La question est de décider si le chef d'orchestre ou la direction, Rodzinski, comme la plupart de ses collègues d'origine européenne, prétend avoir seul le droit de dire ce que son orchestre jouera; ce n'est pas qu'il dédaigne le goût du public, mais il se croit le mieux capable de former ce goût. C'est une idée qui est de tradition fort ancienne sur le continent, où le chef fait ce qu'il veut, quitte au public de protester vigoureusement et même d'exiger son renvoi. Mais en Amérique, c'est le bureau de direction qui décide sous prétexte que c'est en général lui qui paie les pots cassés. C'est vrai, mais cela démontre bien peu de confiance de la part des directeurs dans le chef qu'ils ont engagé.

A signaler en fin de semaine à la radio. Cet après-midi à 3 heures, l'Orchestre Symphonique de Charleston, W. Va., jouera quelques œuvres peu connues: trois airs hollandais d'Adrianus Valerius, compositeur du début du 17^e siècle, la 1^{re} symphonie de Kalinnikov, et l'Opéra de Lincoln de Modarelli. A 6 heures 30, l'Orchestre de la NBC présente entre autres une Symphonie Concertante du compositeur suisse contemporain Frank Martin, et demain après-midi tout le programme de la Philharmonie de New-York est consacré au Chant de la Terre de Mahler, dont j'ai déjà parlé au long.

Romain-Octave PELLETIER

Matinée étudiante

Profitant du séjour de M. Paul Loyonnet parmi nous, nous sommes heureux de convier la jeunesse étudiante à venir l'entendre le 24 janvier prochain, en matinée, à la salle du Gesù. Depuis son arrivée à Montréal, le public et les critiques musicaux l'accablent à juste titre. Ces réactions ont captivé les auditeurs des plus grandes villes du monde, car M. Loyonnet ajoute à une exécution transcendante le charme de ses commentaires. Le programme de cette matinée, qui comprend des œuvres de Haendel, Scarlatti, Couperin, Bach, Chopin, Debussy, Saint-Saëns et Beethoven, a été préparé spécialement pour cette occasion: il ne sera pas présenté de nouveau à Montréal. Les étu-

QUATRIEME SEMAINE DE SUCCES



Renée Saint-Cyr, Gilbert Gil et Noël Roquevert, dans une scène dramatique de "Pierre et Jean", dont le succès ne se dément pas, et que le Cinéma de Paris garde à l'affiche, une quatrième semaine.

Au Cinéma de Paris

La direction du Cinéma de Paris annonce que le film dramatique "Pierre et Jean" est gardé une quatrième semaine à l'affiche. Ceux qui ont vu le jeu humain et poignant de Renée Saint-Cyr, la brillante interprétation de Jacques Dumesnil, de Roquevert, de Gilbert Gil et de Bernard Lancret, enfin l'intrigue amère et émouvante de ce film, avouent que "Pierre et Jean" est de beaucoup le plus beau film français réalisé à ce jour.

En outre, le Cinéma de Paris présente un des plus captivants documentaires jamais tournés sur Paris. Réalisé par J.-E. Bernard, ce court métrage en couleurs est agréablement commenté par le poète de la Ville-Lumière, Francis Carco.

Ceux qui n'ont jamais vu Paris et qui peut-être ne le verront jamais, ceux qui y ont vécu ou passé et qui désirent revoir les coins les plus beaux et les plus pittoresques de cette ville prestigieuse, trouveront de fidèles images. En compagnie du cinéaste, ils se promèneront à travers Paris, passant d'abord sur le Pont-Neuf, qui enjambe la Seine avec ses péniches et ses barques; puis ils arpenteront l'avenue des Champs-Élysées, pour y admirer des hôtels luxueux; traverseront les Jardins des Tuileries, la Place de l'Étoile et visiteront le Musée du Louvre.

Après avoir salué les Invalides avec ses tombeaux des grands hommes et ses drapeaux qui évoquent mille et un souvenirs, ils se dirigeront vers Notre-Dame pour y examiner sa magnifique rosace et ses merveilleuses verrières. Puis passant sous l'Arc de Triomphe, ils grimperont au haut de la tour Eiffel pour saluer la célèbre butte à Montmartre et la chapelle des Sacré-Cœur.

"Paris", documentaire en technicolor, révèle pour la première fois à l'écran, la merveilleuse Ville-Lumière, en couleurs.



Mme Dolores DROLET, soprano, qui sera soliste au concert que donneront les Disciples de Massenet, le 27 janvier prochain, au Plateau. Le Requiem de Verdi sera alors exécuté par un chœur de 110 voix et un orchestre de 70 musiciens, sous la direction de Charles Goulet.



— LA —

MASCOTTE
Opérette en 3 actes d'Edmond Audran
avec Marthe LAPOINTE — Marie-Thérèse ALARIE
Lionel DAUNIS — Charles GOULET
Jean-Paul JEANNOTTE — Louis BOURDON — Georges TOUPIN
Les 29-30-31 janvier — 1-3-4-5-7-8-10-12 février
Jean GOULET
chef d'orchestre
Prix: 1.15 à 2.00
Tel. PL. 9161 de 10 heures à 8 heures.
Le samedi, de 10 heures à 4 heures.

DANIELLE DARRIEUX AU SAINT-DENIS



La charmante Danielle Darrieux et Albert Préjean, dans une scène de la délicieuse comédie "Caprices", présentement à l'affiche, au Saint-Denis.

NELLY MATHOT

La ville de Montréal a l'honneur et le bonheur de compter en ses murs une vedette de l'Opéra de Paris, en la personne de la jolie et toute menue artiste de grand talent, Mme Nelly Mathot, soprano coloratura.

Agée de 29 ans, la célèbre cantatrice a été pendant cinq ans pensionnaire de l'Opéra de Paris, où elle a tenu les grands rôles classiques, notamment la Reine de la Nuit de la Flûte enchantée et Gilda de Rigoletto. A l'Opéra Comique, elle a tenu le rôle-titre de l'opéra Lakmé de Léo Delibes pendant trois années consécutives. A la scène lyrique, son répertoire comprend 15 opéras.



NELLY MATHOT

Appelée à juste titre "La Rossignol de France", elle a été soliste, à maintes reprises, aux célèbres concerts Paderewski ainsi qu'aux émissions de choix de la Radiodiffusion Française.

Elle fait partie des Théâtres Lyriques Nationaux de l'Opéra

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS. — "Caprices", avec Danielle Darrieux et Albert Préjean. "L'homme traqué", avec Marcel Herrand.

CINEMA DE PARIS: Pierre et Jean, avec Renée St-Cyr et Jacques Dumesnil.

LOEWS: "The Bachelor and the Bobby Soxer", avec Gary Grant, Myrna Loy et Shirley Temple.

PALACE: "Wild Harvest", avec Alan Ladd, Dorothy Lamour, Robert Preston et Lloyd Nolan.

CAPITOL: "Sleep My Love", avec Mary Pickford.

PRINCESS: "Lucky Again", avec Robert Montgomery et Wanda Hendrix.

ORPHEUM: "Rebecca", version française, avec Lawrence Olivier et Joan Fontaine.

IMPERIAL: "Bulldog Drummond Strikes Back", avec Ron Randall et Gloria Henry.

HIS MAJESTY'S: "Stone Flower", film russe (16, 17 et 18 janvier).

BEAUBIEN. — "Miracle on 34th Street", avec Maureen O'Hara et John Payne. "Tarzan and the Huntress", avec Johnny Weissmuller.

CHATEAU et CARTIER. — Joel McCrea, Veronica Lake, Donald Crisp, Don DeFore, dans "Ramrod", avec Preston Foster, Charlie Ruggles et Arleen Whelan. Eddie Albert, Constance Moore, Joan Edwards et Roy Rogers dans "Hit parade".

CREMAZIE. — "Perils of Pauline" en technicolor, avec Betty Hutton et John Lund. "Last of the redmen", en technicolor, avec John Hall et Evelyn Ankers.

ELECTRA. — "One million B.C.", avec Victor Mature et Carol Landis. "Kilroy was here", avec Jackie Coogan et Jackie Cooper. "Home on the range", en technicolor, avec Monte Hale et Adrian Booth.

EMPERE et OUTREMONT. — Yvonne DeCarlo, George Brent, dans "Slave Girl", en technicolor, avec Broderick Crawford, Albert Dekker. "The Ghost goes wild", avec James Ellison, Anne Gwynne, Edward Everett Horton.

KENT. — "Odd man out", avec James Mason et Kathleen Ryan. "Three little girls in blue" en technicolor, avec June Haver et George Montgomery.

DOMINION et MAISONNEUVE. — Burt Lancaster, Hume Cronyn, Yvonne DeCarlo, Ann Blyth et Ella Raines dans "Brute Force", et Joan Bennett et Robert Ryan dans "The woman on the beach".

MERCER. — "Buck Privates come home", avec Bud Abbott et Lou Costello. "Michigan Kid", en technicolor, avec John Hall et Rita Johnson; (dimanche) "Crime sans châtiment", version française, avec Ann Sheridan et Robert Cummings. "Winter Wonderland", avec Charles Drake et Lynne Roberts.

MIDWAY. — "Frankenstein

et elle a été la vedette attirée de l'Opéra Comique de Paris, où elle a créé "L'Impresario", un opéra de Mozart.

Cette artiste accomplie a fait ses débuts au Palais de Chaillot dans le rôle-titre de Galatée, le sensible opéra-comique de Victor Massé.

Au Canada depuis deux mois, Nelly Mathot fut invitée une première fois par les étudiants de l'Université de Montréal à l'émission du 19 novembre des Radio-Carabans. Elle remporta un tel succès que le public la réclama de nouveau. Aussi, la célèbre soprano coloratura de l'Opéra de Paris fit une seconde apparition, le 7 janvier dernier, à ce même programme radiophonique qui ne présente que des vedettes de haut calibre.

Dimanche, le 7 décembre dernier, présentée par M. Desiré Dufour, Nelly Mathot donnait au Cercle Universitaire un récital intime devant un auditoire choisi, composé de 250 personnes. Elle chanta exclusivement des œuvres de Mozart. Les connaisseurs de belle musique qui se trouvaient là ont été littéralement séduits par son agréable physique, sa voix bien timbrée dans le grave et le médium, magistrale et triomphante dans l'aigu, au milieu des vocalises les plus difficiles du répertoire de Mozart, qu'elle a su rendre avec une fraîcheur de source.

Aussi brûlèrent-ils de désir de la réentendre et ils en auront certainement l'occasion, alors que l'incomparable artiste, dont la réputation n'est plus à faire, donnera son premier récital devant le grand public canadien à l'Auditorium du Plateau, vendredi soir, le 30 janvier prochain.

Mme Nelly Mathot sera accompagnée au piano par M. Jean Beaudet. Les obligatos de flûte seront joués par M. Hervé Bailargeon, flûtiste.

meets the wolfman", avec Lon Chaney et Bela Lugosi. "King of the lumberjacks", avec John Payne et Gloria Dickson.

PASSE-TEMPS. — "L'esclave aux mains d'or", version française, avec Barbara Stanwyck et Adolphe Menjou. "Fiesta", en technicolor, avec Esther Williams et Ricardo Montalban.

PERRON. — "Perils of Pauline", en technicolor, avec Betty Hutton et Franchot Tone. "Honey-moon", avec Shirley Temple et Franchot Tone.

SAVOY (Verdun). — Yvonne DeCarlo, George Brent, dans "Slave girl", en technicolor, avec Broderick Crawford, Albert Dekker et Andy Devine. Phyllis Calvert, Robert Hutton et Ella Raines dans "Time out of mind".

VERDUN PALACE. — "News-hound", avec les Dead End Kids. "Sweetheart of Sigma Chi", avec Phil Regan et Elyse Knox.

VILLERAY. — "Jesse James", avec Tyrone Power et Henry Fonda. "Return of Frank James", avec Henry Fonda et Gene Tierney.

Expositions de peinture

CHEZ LES AMIS DE L'ART: Le public est invité à visiter tous les dimanches, de 2 heures à 5 heures, une exposition de tableaux, comprenant les œuvres de René Chicoine, Jean-Charles Faucher, Edwin Holgate et Goodridge Roberts.

Musique

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT: Le Quatuor Pascal, concert le 17 janvier à 3 h. p.m.

GESU: Concert de l'Entraide des élèves de l'Ecole Auguste Desjardins (18 janvier).

GYMNASIE MCGILL: Orchestre Symphonique de Détroit (23 janvier).

PLATEAU: Les Bell Singers (24 janvier).

GESU: Cycle Beethoven, par Loyonnet (16, 19, 23, 26 janvier).

PLATEAU: Matinées Symphoniques (21, 24, 27, 30 janvier).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "La Mascotte" (3, 4, 5 février).

EGLE NOTRE-DAME: Récital d'orgue par Geraint Jones (27 janvier).

RITZ-CARLTON: Albert Cor-

Au Saint-Denis

Le film le plus délicieux, le plus spirituel, "Caprices", vient de prendre l'affiche, au Saint-Denis. Est-il bon d'accorder aux femmes tous les caprices? C'est à cette brûlante question que répond "Caprices", film qui met en vedette la charmante Danielle Darrieux et l'artiste sympathique par excellence Albert Préjean.

Ce dernier, dans "Caprices", est un magicien moderne. Il possède le pouvoir merveilleux de commander aux choses et aux éléments. Il est riche... On le voit transfigurer, par caprice, une petite marchande de violettes en une jeune femme merveilleusement habillée et élégante... Mais Danielle a aussi plus d'un tour dans son sac, et l'histoire ne va pas sans aventures.

Un des effets les plus saisissants du film malicieux "Caprices", un des gags authentiques et qu'on n'oublie plus, c'est certes l'histoire de la chute du grand lustre. Quand Lise et Philippe entrent dans un chic restaurant pour leur souper de réveillon, le gérant respectueux les installe à la meilleure table, sous le grand lustre. Mais plongée dans l'atmosphère de féerie, de fantastique qui est l'ambiance du film, Lise objecte que ce lustre est bien lourd et que cette place est dangereuse. Lise insiste, disant que Philippe est magicien et qu'un mot de lui suffirait à déclencher la catastrophe. Ce mot, le dira-t-il? Et l'on voit, de proche en proche, une sorte de panique gagner les diners, qui s'empressent vers la sortie. Et le grand lustre s'écrase dans le cliquetis de ses mille pendentifs de cristal.

Aussi à l'affiche, l'adaptation cinématographique du fameux roman de Francis Carco, "L'homme traqué", film qui met en vedette Marcel Herrand, Louise Carletti, Jean Tissier. Cette production plaira aux amateurs de films psychologiques. Un homme à tué; un seul témoin, une fille des Halles. L'amour vient les unir mais un tel secret peut-il se taire? Un jour, le meurtrier devra avouer...

Un grand film contre la guerre

Un grand film contre la guerre

Un grand film sur la vie du savant français Ampère est actuellement en préparation pour être tourné au printemps prochain. Cette biographie filmée sera patronnée par le président Herriot et par le père du cinéma, Louis Lumière.

"Ampère" entrera en compétition pour le prix du Meilleur film contre la guerre, le grand physicien ayant inventé à l'âge de 18 ans une langue universelle destinée, croyait-on, à rapprocher les hommes et à consolider la paix. Ce concours est organisé par l'Association internationale "Le Cinéma contre la Guerre", qui fut instituée en France sur l'initiative de Maurice Grachy et Mario de Castro.

Un prix du "Meilleur film contre la Guerre" sera décerné à la production cinématographique qui aura le mieux contribué par son sujet à lutter pacifiquement contre la guerre.

neillier, baryton (19 janvier). PLATEAU: La famille Von Trapp (22 et 24 janvier). GESU: Le Quatuor Pascal, en récital, le 20 janvier. GESU: Le Quatuor Paganini, en récital, le 1er mars.

Théâtre
HIS MAJESTY'S: La troupe du Dublin Gate Theatre, du 20 au 24 janvier inclusivement. AUDITORIUM SUN LIFE: Festival national d'art dramatique, région Québec ouest (26, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier).

Echos du cinéma

VALLI EST MAINTENANT UNE ETOILE DU CINEMA AMERICAIN

La célèbre Valli, qui a été l'étoile de plus de 30 films dramatiques européens, considère l'année 1948 comme une année qui lui sera des plus favorables en ce qui concerne sa carrière dramatique au cinéma. Hollywood nous la présentera à deux reprises. Ces films auront pour titre: *The Paradise Case* et *The Miracle of the Bells*. Le premier est une pièce de théâtre qui attire présentement les foules au *Radio City Music Hall* de New-York. Le second, réalisé par MM. Jesse L. Lasky et Walter McEwen et distribué par la RKO RADIO, lui fera jouer à l'écran le rôle d'une jeune Polonoise. C'est de plus, la version filmée d'un livre à succès de M. Russell Janney.

Valli arrivait aux États-Unis il y a à peine un an déjà. Elle se dirigeait immédiatement vers

Hollywood, où elle s'est établie de façon permanente au cours de la seconde phase d'une carrière artistique bien remplie.

"Je n'ai pas encore éprouvé de nostalgie envers l'Italie, a dit Valli. Je me sens chez moi à Hollywood. Alors que je juge indispensable le fait d'avoir de nombreux amis, je ne refuse aucune occasion de me distraire. J'aime à fréquenter les gens. Je ne suis jamais seule. Je me suis créée de nombreux et véritables amis dans la capitale du film".

"JOAN OF ARC"

Joan of Arc sera le titre définitif du dernier film d'Ingrid Bergman, où elle incarne l'héroïne de la France, sainte Jeanne d'Arc. Ce film, réalisé en technicolor, portait précédemment le simple titre de Joan.

NOUVELLE DANSE CREEE PAR RITA HAYWORTH

La talentueuse Rita Hayworth présentera un nouveau pas de danse dans son dernier film *technicolor*, réalisé par Columbia et qui a pour titre: *The Loves of Carmen*. Cette danse, de type flamenco, n'a jamais été présentée au public auparavant. Elle porte le nom de Chufra. C'est en quelque sorte une danse interprétative tournant une autre personne en ridicule. Dans le film: *The Loves of Carmen*, la jolie Rita dansera la Chufra, en nous donnant l'impression qu'elle se moque d'une vieille vendeuse de marrons offrant sa marchandise aux bohémienues.

Le Plateau - Jeudi soir, 8 h. 30

La Famille VON TRAPP
(CHANTEURS TYROLIENS)
Billets chez Ed. Archambault — Willis & Co. MA. 6201 PL. 9526 LA SOCIETE CASAVANT

David O. Selznick présente
Rebecca
LAURENCE OLIVIER
JOAN FONTAINE
Maintenant à l'ORPHEUM

CARY MYRNA
GRANT - LOY
SHIRLEY TEMPLE
THE Bachelor and the Bobby-Soxer
à l'affiche LOEWS

ALAN LADD DOROTHY
LAMOUR
ROBERT PRESTON NOLAN
In Paramount
WILD HARVEST
à l'affiche PALACE

Mary Pickford présente
CLAUDETTE COLBERT
ROBERT CUMMINGS
DON AMECHE
Sleep my Love
à l'affiche CAPITOL

ROBERT MONTGOMERY
LUCKY GAGIN
à l'affiche PRINCESS

Bulldog Drummond Strikes Back
RON RANDALL - GLORIA HENRY
à l'affiche IMPERIAL

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"L'homme traqué"
12 h. 05, 2 h. 35, 5 h. 47, 8 h. 38.
"Caprices"
1 h. 19, 4 h. 10, 7 h. 01, 9 h. 52.
"L'homme traqué"
12 h. 05, 2 h. 35, 5 h. 47, 8 h. 38.
"Caprices"
12 h. 05, 2 h. 35, 5 h. 47, 8 h. 38.
LOEWS:
"Bachelor and the Bobby Sox-er"
10 h. 15, 12 h. 45, 2 h. 35, 5 h. 17, 7 h. 35, 9 h. 52.
PALACE:
"Wild Harvest"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
CAPITOL:
"Sleep, My Love"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
"Lucky Gagin"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
"Out California Way"
11 h. 45, 2 h. 45, 5 h. 28, 8 h. 35.
ORPHEUM:
"Rebecca"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
IMPERIAL:
"Bulldog Drummond Strikes Back"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
"Blondie's Holiday"
12 h. 05, 2 h. 22, 4 h. 41, 7 h. 12, 9 h. 19.
HIS MAJESTY'S:
"Stone Flower"
Vend. 16, 12 h. 35, 2 h. 20, 4 h. 15, 6 h. 10, 8 h. 9, 9 h. 50.
Samedi 17, 10 h. 30, 12 h. 25, 2 h. 20, 4 h. 10, 6 h. 05, 8 h. 9, 9 h. 50.
Dim. 18, 12 h. 25, 2 h. 20, 4 h. 15, 6 h. 10, 8 h. 9, 9 h. 50.

Matinée étudiante à 2 h. 30

SALLE DU GESU
le 24 janvier 1948
PAUL LOYONNET
Billets en vente au contrôle du Gesù
L.A. 4453 — Prix: \$0.50

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS, INC.

présente
VEND. 23 JANVIER
GYMNASIE SIR CURRIE
475 av. des Pins O.
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE DETROIT
100 musiciens
avec son chef régulier
KARL KRUEGER
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.00 (taxe incl.)
En vente chez Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est. et Harney, 1180 Ste-Catherine ouest.
Les commandes postales doivent être adressées à: Canadian Concerts & Artists, Inc., 711 Edifice Castille, Montréal.

CINEMA DE PARIS

QUATRIEME SEMAINE
RENÉE SAINT-CYR
ATTENTE AU MAXIMUM DE L'EMOTION
avec
PIERRE JEAN
Aussi en technicolor documentaire sur PARIS

ST-DENIS

A L'AFFICHE
LE PLUS JOLI SUIJET DU MONDE
Année
DARRIEUX
PREJEAN
CAPRICES
MARCEL HERRAND
L'homme traqué
LOUISE CARLETTI

Les Compagnons
s'en donneront à cœur joie dans
"Variétés Dramatiques"
JEU — DANSE — FARCE
31 janvier — 35-6-7 — 12-13-14 février
AU GESU LA. 1186

Les idées et les hommes

LES LIVRES par Jean-Pierre HOULE

PAGES CATHOLIQUES

— De qui?
— Henry de Montherlant.
— Recueillies et présentées par Mme Marya Kasterska.
— Et pourquoi pas, le vous le demandez? Vous me direz: en coupant, dans une oeuvre abondante, cent ou deux cents pages, il est facile de catholiciser ou d'islamiser à peu près tous les écrivains. Mais, pardon! Il ne s'agit pas de s'amuser ici à recoller les pièces éparses d'un puzzle. Il s'agit de découvrir une allure, un comportement, un ton, un esprit.

Certains gens — très comme il faut — qui ne lisent jamais, pas même les livres qu'ils condamnent, mais qui ont le verbe haut et la ferule longue, ne veulent connaître de Montherlant que l'auteur des *Bestiaires* et des *Jeunes Filles*, jugé, condamné, et comme toujours, sans appel. Vous vous souvenez de cette phrase de Master Bell dans l'une des pièces à succès de Vigny: "Je suis juste selon la loi".

J'ai découvert Montherlant alors que "je faisais ma rhétorique" en lisant *Service inutile* qui venait de paraître et *La Relève du matin* qui datait déjà d'une quinzaine d'années. Dans ma candeur, j'avais classé l'auteur parmi les écrivains dont on nous parlait beaucoup en ce temps-là, du renouveau catholique dans la littérature.

Candeur, naïveté? Que non pas. Mme Kasterska a voulu apporter un témoignage, au sens plein du mot, et il faut l'en féliciter, car cela dénote un certain courage de vouloir marcher à contre-courant et dire son admiration pour un écrivain plus ou moins délaissé. Depuis vingt ans, dit-elle, je lis et je suis l'oeuvre de Montherlant dans toutes ses sinuosités comme dans toutes ses voltes. Et ma conviction profonde est que, quoi que puissent dire les autres et parfois lui-même, Montherlant a toujours eu et a toujours la foi. L'affirmation est péremptoire, sans hésitation. Sur quels états repose-t-elle? Les pages recueillies par Mme Kasterska des témoignages d'autres écrivains qui s'y entendent en ces matières, les origines de Montherlant et quelques heures de sa vie.

Détachons deux mots de la phrase citée plus haut: *sinuosités* et *voltes*. Ils nous donnent non seulement un aspect important de l'oeuvre, mais aussi projettent une certaine lumière sur l'homme et nous indiquent avec quel esprit nous devons aborder l'une et l'autre.

Montherlant n'est certes pas un auteur de tout repos et ceci n'est pas un reproche. Il y a des nourritures qui sont un poison pour les estomacs rétrécis et pour des pommons déjà malades, condamnés. A chacun de connaître son état et aux médecins de l'intelligence et de l'âme, qui ne sont pas des charlatans, de procurer à chacun de leurs clients le régime approprié. Personne n'a jamais songé à ranger sur les rayons de la Bibliothèque Rose, les livres de Montherlant.

Et l'oeuvre de Bloy, de Péguy, de Bernanos, de Mauriac, de Daniel-Rops pourrait-elle y figurer?

LIVRE A LIRE

L'ALMANACH
DU PELERIN

— 1948 —

Le meilleur almanach français, celui qu'il vous faut lire.

PRIX: \$1.50 — \$60

LIBRAIRIE J. A. PONY LEE
554 EST, rue STE-CATHERINE
MONTREAL

Le Digeste français

1 abonnement: \$3.00 (E.-U.: \$3.50)
2 abonnements: 5.50
3 abonnements: 7.00

Les Editions d'AUJOURD'HUI Enr.

1951 est, rue Rachel, Montréal (34) — Tél. CH. 3101

La deuxième édition de l'important livre canadien

HÉLÈNE GRENIER

LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

de Monteverdi à Beethoven

Cet ouvrage a suscité les plus vifs éloges dans le monde artistique canadien et étranger. On a écrit de ce livre: "Une documentation fidèle et des plus précieuses", "une invitation à la connaissance et à la joie". PRIX: \$1.25

En vente partout

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

DUSSAULT et PELADEAU

1410, RUE STANLEY — MONTREAL — MA. 3773

Sur demande, nous vous adresserons notre catalogue.

PROPOS DU SAMEDI

Le Jeu de la Critique

Il se peut que la critique exerce une influence sur le choix que font les amateurs de lecture des livres à se procurer. Mais il est certain que la critique, trop souvent, cède à la mode et se laisse emporter par les divers courants de la rue.

C'est un tort. Le public se passionne pour le détail, les anecdotes, les histoires d'alcôve, les commentaires, les annotations. Et la critique qui lui fournit sa pâture d'histoires piquantes est assurée d'une grande popularité. Et celui qui peut déterminer l'heure où un écrivain a poussé sa première dent, le moment du premier sourire maternel, passe pour un érudit.

Le public est satisfait, mais il ne va pas à l'oeuvre. Or il n'y a rien de moins original que la mort et la naissance. A telle enseigne que l'on se sent obligé d'ajouter à ces deux accidents une foule de détails qui appartiennent à la physiologie, à la mythologie ou à la piété.

On ne dira jamais assez le tort fait aux lettres par une certaine critique universitaire, pédante et dérisoire, qui accumule les fiches et les petits papiers. Pour saisir l'originalité d'un homme et la force d'un message, on commence par dresser l'inventaire, le répertoire, le catalogue de toutes les puissances qui pouvaient réduire cette originalité, anéantir cette force: milieu, famille, éducation, amitiés, courants du siècle, etc.

On oublie que "toute grande personnalité se crée non

pas selon, mais contre le milieu... (et que) le travail de l'écrivain n'est rien que la lutte de la richesse intérieure avec la pauvreté de l'expression courante." Ainsi parle Thierry Maulnier dans une introduction à son étude sur Nietzsche, parue pour la première fois en 1925 et que l'on a heureusement rééditée pendant la guerre.

La richesse intérieure de l'écrivain. Voilà ce que le lecteur et la critique doivent chercher avant tout. Le reste est inessentiel, secondaire, poussière et gravat. La vie des idées comporte un pathétique qui n'emprunte rien au sang, ni au milieu. Le drame se joue dans l'écrivain et l'oeuvre en répercute les échos.

C'est donc avec l'oeuvre et avec l'oeuvre seule qu'il faut se mesurer. "Une philosophie n'est pas une coordination plus ou moins ingénieuse d'aphorismes et de théories: elle n'est pas le répertoire des lieux communs d'une époque. Elle est le combat extraordinaire d'un homme avec les éléments fondamentaux de la condition humaine, la foi, le désespoir, le destin, la liberté. Ce combat peut se livrer dans un corps et dans une âme paisibles, près de la femme et des enfants, dans la chaleur d'un foyer sans aventures."

Si, après avoir demandé à l'oeuvre, au texte, tout ce qu'ils pouvaient céder de l'homme, l'on veut s'amuser, alors on consultera les fiches et les petits papiers. Et même l'on pourra se permettre de faire de l'esprit.

Jean-Pierre HOULE.

En deux mots et plus

"Le Troisième Jour"

PAR JEAN DE LA VARENDE

Après la lecture de *Nex de Cuir* et du *Centaure de Dieu*, je m'étais promis de lire tous les ouvrages de la Varende qui me parviendraient. J'avais trouvé dans ces deux romans un souffle, une force, qui me consolait des histoires bleues et des fausses tragédies quotidiennes.

On parlait sévèrement devant André Gide d'un écrivain sans personnalité, mais habile. Gide intervint doucement: "Ne soyez pas si méchant. Il y a des gens à qui il ne faut pas demander d'avoir des idées sur mesure et qui ne pensent utilement qu'en conception."

Un ami contait ses peines de coeur à Octave Mirbeau: "Et je n'ai jamais pu comprendre pourquoi elle m'a trompé."

Mirbeau haussant les épaules: "Sait-on pourquoi le vent passe dans les branches?"

François Mauriac déclarait lors d'une enquête tenue en 1926: "Je ne suis pas du tout un animal politique. Et cela, non par principe, mais de nature. Je n'éprouve aucun mépris pour ceux "qui font de la politique", mais de l'indifférence. Ils me sont aussi étrangers que la corporation de sages hommes-sandwiches ou des croque-morts, et je n'ai pas envie de me mêler à eux."

L'illustre académicien a beaucoup changé. Scripta manent.

J.-P. H.

Hygiène et plomberie

Devant l'importance du rang qu'occupe parmi les métiers de la plomberie, l'ouvrage de MM. Robitaille et Bélisle rendra un grand service aux ouvriers. A dessein les auteurs se sont abstenus des tournures savantes et des formules algébriques. Destiné d'abord aux maîtres plombiers, à leurs apprentis et aux élèves des cours d'arts et métiers. "Hygiène et Plomberie" s'adresse aux données élémentaires de l'ouvrage visant surtout à décrire les opérations courantes du métier.

Dans la même collection a paru "Charpente et Menuiserie". Un peu plus tard le troisième volume paraîtra: "Chauffage et Ventilation".

— Edition Beauchemin.

Au Petit Salon

M. René Ristelhueber, professeur à l'Université de Montréal, prononcera une conférence: "Le rayonnement du Français au 18^e siècle", le 21 janvier prochain au salon E de l'hôtel Windsor. Le conférencier sera présenté par M. Jules Massé, président général de la Société du Bon Parler Français, et remercié par M. l'abbé Adélard Desrosiers, président honoraire de la Société du Bon Parler Français. L'artiste invité sera M. Georges Lévesque, ex-ténor de l'Opéra Franco-Américain.

LA REVUE DES REVUES

- Un discours de Pascal
- Claudel relit l'Iliade
- Les mémoires de Saint-Simon

Tous les papiers de Pascal ont été examinés, fouillés, explorés et il n'est pas d'auteur dans toute la littérature française de qui l'on doive attendre moins de surprise — quant à l'indépendance — notes ou réflexions réunies sous le nom de *Pensées*, ont connu plusieurs éditions dont les plus célèbres sont celles de 1669, due à sa soeur Mme Perier, de Brunschvicg, de Fortunat Strowski, de Jacques Chevalier et, enfin, la plus minutieusement exacte, celle de Zacharie Tournier, bibliothécaire de la ville de Melun, en 1942.

Or, à part ce dernier, tous les éditeurs n'ont peut-être pas lu avec assez d'attention cette phrase de Pascal: "Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau. La disposition des matières est nouvelle". Elle est tellement nouvelle que M. P.-L. Couchoud nous annonce, dans la livraison de décembre de *La Nef*, la publication prochaine d'un *Discours de la Condition de l'Homme*. S'agit-il d'un texte vraiment inédit, demeuré jusqu'ici introuvable? Non, les habitudes de Pascal reconnaissent des pensées déjà lues ou, du moins, des bouts de phrases déjà parues, car l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* recourait fréquemment aux ciseaux et telle note devant servir tout d'abord au chapitre *Diversité*, se retrouve, par exemple, taillée dans celui de *Vanité* et *Contradictions*. La plus célèbre de ces coupures est sans doute la fameuse note intitulée: "Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse" écrite tout d'abord pour le *Discours* que M. Couchoud a reconstitué.

Je n'entreprendrai pas de ra-

conter de quelle façon M. Couchoud a opéré cette reconstitution, mais je reconnais que c'est un joli tour de force et un magnifique exemple d'observation patiente, une leçon pour tous les passionnés de critique interne et externe.

Les écrits de Pascal recueillis par ses héritiers étaient enfilés en liasses. "L'usage était fréquent au XVII^e et encore au XVIII^e siècle, de classer des papiers en liasses, par exemple d'une aiguille et d'un gros fil. Quand la liasse était faite, on nouait le fil, après avoir enfilé sous le noeud un papillon qui portait le titre de la liasse". Les liasses d'enfilure ont été signalées pour la première fois en 1938, par Tournier. A son tour, M. Couchoud observa, en 1945, que huit des liasses à titres réunissant en tout vingt-quatre grands feuillets présentant des signes particuliers avaient peut-être fait partie, "avant 1659, d'un même écrit, avant d'être distribuées entre les liasses préparatoires à l'Apologie, et affectées par la suite à un nouveau destin". Ce que M. Couchoud démontre péremptoirement.

Dernière note d'un intérêt incontestable: "... toute étude relative aux *Pensées* se situe dans le cadre des précieuses pendeloques de papiers que Pascal a nouées, dénouées, renouées pendant les huit dernières années de sa vie".

"Je sors tout ruisselant d'hexamètres, d'une lecture attentive de l'*Iliade*, pour jurer qu'il ne s'agit pas là d'un réceptacle et d'une cuvette, mais d'un courant homogène qui depuis la source par le moyen de la pente ne cesse d'avoir conscience de l'embouchure".

Ainsi débute un article de Paul Claudel, paru dans la livraison de décembre de la *Revue de Paris*. Et moi je quitte, tout essouffé, ce commentaire d'un des plus grands chefs-d'oeuvre de l'imagination humaine.

Il se trouve toujours quelque professeur ou quelque rat de bibliothèque, agacés par une démanigaison singulière, pour réposer la question de savoir si l'*Iliade* et l'*Odyssee* sont bien l'oeuvre d'un seul poète génial ou si nous devons les attribuer à plusieurs aèdes se transmettant une tradition séculaire. On peut se dire que de pareils débats témoignent d'une belle ferveur pour les lettres, mais pour ma part j'avoue n'avoir aucun goût de les susciter. Et d'abord parce qu'ils ne se présentent pas à mon esprit. Un chef-d'oeuvre est un. Même les cathédrales du moyen âge, si elles ont requis le travail de mille mains, s'inspirent d'une seule foi, d'un seul amour.

L'*Iliade*, à mes yeux, comme sa soeur, l'*Odyssee*, reste ce qu'elle a été pour les siècles antiques, l'oeuvre d'un homme.

J.-P. H.

Nouvelle revue eudiste: "Notre Vie"

Les Eudistes vont bientôt mettre en circulation une revue de spiritualité et d'information qui devrait trouver dans notre public un accueil favorable.

Spiritualité — Saint Jean Eudes appartient à cette lignée d'auteurs spirituels que l'on appelle l'Ecole Française. "C'est pour elle, écrit M. A. George, que la magnifique exploration brémontienne s'est révélée décisive. Mettant une épigraphe héraldique à l'oeuvre du grand cardinal, Henri Brémont inscrit sous les armes de *Berulle Religio Restaurata*... On peut retourner la devise à qui la décerna, tant l'historien de Berulle a véritablement restauré la plus splendide entreprise de la pensée moderne dans notre France spirituelle..."

La nouvelle revue eudiste *Notre Vie* voudrait mettre en lumière le rôle capital que saint Jean Eudes a joué à côté des autres théologiens de l'Ecole Française. Elle voudrait apporter à ses lecteurs une nourriture de choix pour leur vie intérieure, en mettant à leur portée la doctrine simple, sublime et universelle du fondateur de la Société des Eudistes.

Information — La nouvelle revue eudiste ne veut pas se renfermer dans une tour d'ivoire. Elle jettera les yeux sur le monde et glanera les événements d'intérêt général en les commentant, les plaçant dans leur contexte national, politique, moderne pour en faire saisir la portée. Le Centre de diffusion de la revue est à l'Externat classique Saint-Jean-Eudes, 801, 12^e rue, Québec. Le prix de l'abonnement: \$2.00 par année.

Voici le sommaire de la première livraison: Lettre du T. R. P. F. Lebesconte, supérieur général. — Nos lecteurs. — Emile Georges, c.j.m.: S. Jean Eudes, maître de vie spirituelle. — Auguste Trivilly, chanoine: Redon; cent ans. — Caen: La grande épreuve de Notre-Dame de Charité. — Emile Georges, c.j.m.: Congrès Marial d'Ottawa, juin 1947. — Fulton Oursler: Un pacte avec le diable. — Echos et nouvelles. — Livres et revues. — Films, expositions. — Eugène Lachance, eudiste.

Abonnez-vous aux Revues de l'Association du Mariage Chrétien:

- 1° "FOYERS" pour les époux, parents et éducateurs;
- 2° "FAMILLES ET GARÇONS" en faveur de l'amour et du mariage;
- 3° "LE PRETRE ET LA FAMILLE", revue de pastorale familiale.

Abonnement d'un an
1 revue: \$2.00 — \$2.15
2 revues: à la même adresse \$4.50
3 revues: à la même adresse \$6.25

service général d'abonnement
Benoît Baril
777, Avenue Stuart,
Outremont, Montréal-8

Liste adressée sur demande.

Simplifiez vos affaires, économisez votre temps et votre argent! Confiez TOUS vos abonnements à TOUTES publications périodiques du CANADA et de l'ÉTRANGER au

service général d'abonnement

Benoît Baril

777, Avenue Stuart,

Outremont, Montréal-8

Liste adressée sur demande.

1° Procédure des Assemblées délibérantes

deuxième édition

par Victor Morin, LL. D.

Un beau volume, reliure toile, souple

Prix: l'exemplaire, \$2.00 — Par la poste \$2.10

2° Hygiène et Plomberie

par Ludger Robitaille et Louis-A. Bélisle

Un beau volume en cuvette flexible

Prix: l'exemplaire, \$3.00 — Par la poste, \$3.10

3° Le Livre de Cuisine PURITY

Préface de Madame Rose Lacroix

Un joli volume relié toile

Prix: l'exemplaire, \$1.00 — Par la poste, \$1.15

Ces trois livres de grande utilité sont en vente

chez tous les libraires

EXCLUSIVITÉS BEAUCHEMIN

LA VIE COOPERATIVE DANS LA PROVINCE

SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE

Après quatre années d'opérations, la Meunerie coopérative de Saint-Charles de Bellechasse vient de distribuer à ses membres, au prorata des affaires transigées, une somme de \$5,000 en ristournes après avoir pourvu aux réserves nécessaires pour assurer le libre fonctionnement de l'entreprise. Cette meunerie entend porter son chiffre d'affaires à \$200,000 en 1948.

Le nouveau conseil d'administration comprend: MM. Adélard Guay, président; Emile Gagnon, vice-président; Philippe Boutin, Philéas Turgeon, Jean Leblond, directeurs, et M. Tréfle Labrie, secrétaire-gérant.

MONT-JOLI

Le rapport financier soumis à la réunion des sociétaires (313) de la Société coopérative agricole tenue ces jours derniers, montre un chiffre d'affaires de \$359,000. Cette coopérative d'achat et de vente dispose des produits de la ferme de ses membres et leur fournit les engrais chimiques, insecticides, moulures équilibrées préparées à sa propre meunerie. Les officiers et directeurs élus pour le prochain exercice sont: M. Auguste Beaulieu, de Sainte-Angèle, président; M. C. Larivière, de Mont-Joli, vice-président; Alex. Chamberland, de Saint-Joseph de Lévis, M. L. Rioux, de Mont-Joli, et L. Perreault, de Sainte-Flavie, directeurs.

RIMOUSKI

La Société coopérative avicole de Rimouski a tenu son assemblée annuelle le 8 courant, sous la présidence de M. Démétrius Hallé. Cette société exploite un élevage et vend les produits avicoles. Elle clôt l'année avec un magnifique résultat. Le nombre d'œufs incubés est de l'ordre de 267,000 avec pourcentage d'éclosion de 73.68%.

Les officiers et directeurs élus sont: MM. Joseph Voyer, de St-Fabien, président; G. Claveau, de Luceville, vice-président; Adélard Morin, de Caupersac, Albert Caron, de Saint-Joseph de Lévis, et J.-B. Rainville, de Saint-Narcisse, directeurs.

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTION

COLLECTION AU POURCENTAGE

Comptes collectés partout pour institutions religieuses, pensionnats, collèges, hôpitaux, etc. Meilleurs taux.

Bureau de Collection de Montréal
437, rue St-Vincent, ch. 5, L.A. 2720

DACTYLOGRAPHES

Réparations location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylography Enrg.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. H.A. 8988 R.T. Armand

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona, Silentium, etc. Réparations, location, achat, vente de machines à écrire. Service, échange, location, achat. N. MARTINEAU & FILS (entre Vitré et Lagacière) BE. 2319

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPRIMEURS GRAVEURS

Téléphone: *BElair 3361

L'IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée

EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
430 est. rue Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6958 - 2599 1010, ROSEMONT

ROSEMONT

Laiterie canadienne-française
A. Patenaude, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER-LIMITÉE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3888 Henri-Julien PL. 1112

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Hausse du prix du beurre et de l'offre et de la demande

Facteurs économiques et psychologiques qui ont contribué à la hausse du prix de cette denrée

De tous les problèmes qui causent de nombreux soucis tant aux producteurs qu'aux consommateurs, celui de la hausse du prix du beurre sera certainement d'une solution difficile vu la quasi-impossibilité de donner satisfaction à l'un comme à l'autre groupe.

La situation actuelle de cette denrée sur le marché présente certaines caractéristiques dont il faut tenir compte dans l'appréciation des demandes faites par acheteurs et vendeurs. Le commerce du beurre, comme il en est pour tous autres produits, est conditionné par la loi de l'offre et de la demande. Si les besoins dépassent la production, les prix ont tendance à monter; ils montent une fois que la production est plus que suffisante. Par suite de mauvaises conditions atmosphériques et de la rareté de grains d'alimentation, la production de beurre, en 1947, n'a certainement pas été ce qu'elle aurait pu être dans des conditions normales. D'autre part la fin du rationnement a permis aux consommateurs de faire un usage beaucoup plus grand de ce produit. L'augmentation de la demande a été causée non seulement par la liberté de consommation mais aussi par l'augmentation de la population. De la réunion de tous ces facteurs est résultée une diminution considérable de nos stocks de beurre. Au premier janvier 1948, sur le marché de Montréal, ces stocks étaient de l'ordre de 10 millions de livres alors qu'à la même date en 1947 ils étaient de l'ordre de 12 millions de livres. Pour tout le Canada, les stocks montrent également une diminution: soit 44 millions en 1947, comparativement à 43 millions en 1948 (1er janvier).

Cette diminution des stocks de beurre indiquant une demande beaucoup plus forte n'aurait peut-être pas causé une si forte augmentation de prix si un autre facteur, d'ordre psychologique, n'était venu augmenter d'une façon beaucoup plus considérable la demande. Sur bien des points nous sommes influencés par nos voisins du sud. Une hausse de prix, dans les villes américaines, a souvent sa répercussion immédiate au pays. Les journaux annonçaient que le prix du beurre, à New-York, atteindrait un dollar. Le consommateur, dans la crainte qu'il en soit de même ici, a augmenté sa demande de ce produit; beaucoup, comme il est coutumier en ces occasions, se sont constitués des réserves. Cette peur de la hausse des prix et cette course aux approvisionnements des stocks de beurre, diminution qui nécessitera vraisemblablement l'importation de quelques millions de livres de cette denrée a certainement été une des causes de la diminution considérable de pays producteurs.

On dit que la croyance au bonheur donne parfois le bonheur; il en est de même dans un domaine plus pratique, celui de la hausse des prix. Croire que les prix vont monter, agir en prévision de cette croyance dans un but de protection, c'est souvent aider la courbe de l'inflation à se développer davantage.

Sans doute bien d'autres facteurs entrent dans l'explication de l'augmentation du prix du beurre comme dans l'augmentation de tous autres produits. Nous traversons une période où l'économie est incertaine. La production est incertaine, les marchés douteux. La crainte de voir réapparaître les contrôles du temps de guerre fait fluctuer les prix. Dans des conditions si difficiles, surtout pour le travailleur de salaire moyen, il serait certainement avantageux que le consommateur ait une connaissance plus précise des conditions du marché et des causes qui amènent la hausse des prix. Quelles que soient les conditions du commerce et de la production, de la consommation et du travail, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets: une demande plus forte fait monter les prix, que celle-ci soit causée par des besoins plus grands ou la crainte de plus grands débours.

Laurent LAUZIER

Le rendement des bêtes à cornes après l'abattage

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative canadienne du bétail

Le rendement des bêtes à cornes ou la pesanture de la carcasse par rapport au poids vif n'est pas toujours bien interprété par les experts et plusieurs d'entre eux sont souvent portés à la surévaluation. C'est ainsi qu'ils estiment les bovins sur pied à un prix trop élevé par rapport à celui de la carcasse. Si une vache rapporte 11 cents sur pied, cela ne veut pas dire que ce prix correspond à 22

cents abattue; elle pourra en rapporter 25 cents abattue si son rendement n'est que de 44 p.c. et cela en ne comptant pas la peau. Cela veut donc dire qu'il faudrait la vendre au moins 25 cents abattue pour obtenir autant qu'il lui en coûte sur pied. La grande méprise, c'est que l'on évalue la pesanture abattue des vaches, à part les cornes, ordinairement à 50 p.c. du poids vif, quand en réalité elle est loin d'être aussi élevée. En fait, il n'y a presque pas dans les arrivages locaux de vaches qui actuellement donnent un rendement de 50 p.c. Le rendement varie plutôt de 35 p.c. à 48 p.c. suivant leur qualité. Or, plus le rendement est bas, plus la carcasse coûte cher.

Ici il faut faire remarquer que le pourcentage que représente la pesanture de la carcasse par rapport au poids vif des bêtes à cornes est influencé par bien des facteurs dont l'un ne tient pas toujours assez compte dans certains milieux. Ainsi, il varie suivant les catégories de bovins. En général, les vaches donnent moins de rendement que les taureaux et celles-ci moins que les bouvillons et les taureaux. Ensuite, il y a aussi la race, le type, le poids et la conformation qui influent aussi sur le rendement de l'animal vivant sans parler du fini, de l'état de chair. Un bovin de type laitier ne donne généralement pas un aussi bon rendement qu'un animal de type à boucherie à qualité égale. Un animal maigre rend moins bien qu'un autre plus gras. Enfin, si l'animal est pesé vide ou plein, il y aura encore une différence marquée dans le rendement, mais en général, c'est la conformation et le fini qui influent le plus sur le rendement en chair comestible. Ainsi un sujet de forme rectangulaire ayant le dos, les reins et les quartiers de derrière bien remplis, donnera une carcasse plus pesante qu'un autre d'égal poids sur pied, mais ayant l'abdomen trop développé, le dos et les fesses grêles.

A part cela, il y a aussi la saison de l'année qui peut changer le rapport entre la pesanture abattue et le poids vif des bêtes à cornes. Ainsi, les animaux qui nous arrivent à la fin de l'été et au début de l'automne pèsent généralement mieux abattus qu'au début de l'hiver, alors qu'ils sont en réclusion complète, parce que tant qu'ils sont au pâturage ils ont les intestins plus libres et ils ne se remplissent pas autant en arrivant sur le marché car ils ne mangent pas de foin, tandis qu'en hiver ils prennent plus de nourriture;

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

410, St-Jacques, Montréal, H.A. 2951

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTIER

Détruit le vermine de toutes sortes
Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sauter, ne laisse aucune odeur.
OUVRAGE FAIT PAR EXPERT
Produit avec D.D.T. vendus à notre laboratoire GROS ou DÉTAIL
4166 ST-DENIS MA. 2597

PRIX DES OEUFS ET DE LA VOLAILLE

Les arrivages d'œufs continuent d'être abondants et la majeure partie du volume consiste en des œufs de la catégorie A. Bien que la consommation locale se soit accrue, les ventes ne sont pas très vives dans les magasins de détail. Il existe de fortes accumulations aux mains des marchands de gros et plusieurs de ceux-ci préparent leur surplus pour l'exportation à une vitesse accélérée mais ils ne parviennent pas à écouler leurs stocks aussi vite qu'ils le voudraient. Durant la semaine, sept wagons d'œufs furent expédiés sur la Grande-Bretagne.

Les expéditions classées sont cotées sur places, caisses gratuites: Catégorie A-Gros 44-45, Moyens 42, Poulettes 39-40, Catégorie B 37-40, Catégorie C 28-30; encaissées pour l'exportation, Catégorie A-Gros 48, Moyens 46, Poulettes 42.

Les prix du gros aux détaillants pour les œufs en vrac sont comme suit, Catégorie A-Gros 46-51, Moyens 44-49, Poulettes 42-45, Catégorie C 31-36.

Voici les prix du détail aux consommateurs: Catégorie A-Gros 53-60, Moyens 50-57, Poulettes 46-49, Catégorie B 44-46, Catégorie C 32-36.

Le marché de la volaille habillée est demeuré passablement ferme. A part de quelques wagons de poulets et de poules achetés il y a quelque temps, les arrivages sont très faibles. La demande de la part du commerce de détail est bonne et les poulets et les poules de tous poids se vendent bien si on considère que l'on est dans la période qui suit les fêtes. Cette demande relativement bonne est causée probablement par l'augmentation du prix des autres viandes.

Les commerçants citent les prix suivants aux expéditeurs pour volailles encaissées, livrées: poulets de 4 livres et plus, spéciale de lait 38-42, A de lait 37-41, B de lait 35-39, catégorie B 31-36, catégorie C 22-25; 4 livres et moins, spéciale de lait 35-38, catégorie B de lait 32-36, catégorie B 30-34, catégorie C 18-20; poules de 4 livres et plus, catégorie D de lait 37-42, B de lait 33-40, catégorie B 29-30; poules de 4 livres et plus, catégorie A 28-30, catégorie B 26-28, catégorie C 14-18; 4 livres et moins, catégorie A 22, catégorie B 20-21, catégorie C 10-12.

Les arrivages de volaille vivante ont augmenté cette semaine. Le gros de ceux-ci comprend des poules et on reçoit trop de poules de poids légers difficiles à vendre ce qui fait que des surplus doivent être abattus. L'arrivée pas trop de poulets et ceux-ci font l'objet d'une vive demande.

Du courtier aux grossistes, les volailles vivantes se vendent aux prix suivants: poulets de 5 livres et plus 31-34, moins de 5 livres 29-31; poulets de 4 livres et plus 25-32, poules de poids légers, 20-22; jeunes dindons, tous poids 30-38 selon la qualité; canards 4 livres et plus 35. Les prix payés sont d'un à deux cents de moins.

Grains fourragers aux Etats-Unis

DIMINUTION SENSIBLE DE LA PRODUCTION AU COURS DE 1947

La production totale de grains fourragers aux Etats-Unis en 1947 est évaluée à 97.5 millions de tonnes, soit 22% de moins que le chiffre sans précédent de 1946. On prévoit une production totale de 138 millions de tonnes d'aliments concentrés en 1947-1948, par comparaison à 162 millions en 1946-1947 et la moyenne de 136 millions de tonnes en 1937-1941. Les prix des aliments se ressentent constamment de la demande active et des approvisionnements plus faibles en 1947-1948 et l'on compte qu'ils resteront élevés jusqu'au printemps de 1948.

Certains acheteurs évaluent cette différence jusqu'à 3 p.c.

Voici maintenant un tableau indiquant le rendement approximatif des bêtes à cornes suivant leur catégorie et leur qualité, pour la période du mois de décembre.

VACHES

Mise en conserve 35%-37%
Communes 38%-40%
Moyennes 42%-44%
Bonnes 46%-48%
Choix 49%-50%

TAURES

Communes 40%-43%
Moyennes 44%-45%
Bonnes 47%-49%
Choix 49%-51%

BOUVILLONS

Communes 44%-46%
Moyens 48%-50%
Bons 50%-52%
Choix 53%-55%

TAUREAUX

Légers et communes 45%-46%
Moyens 46%-47%
Bons 49%-50%
Choix 52%-53%

Il ne faut pas oublier que ces chiffres sont pour la saison actuelle et qu'ils peuvent varier pour certains individus. De plus, ces rendements, qui représentent plutôt une moyenne pour chaque catégorie de bétail mentionnée plus haut, devaient être de 2 p.c. à 3 p.c. plus élevés il y a quatre ou cinq mois, comme nous l'avons déjà noté.

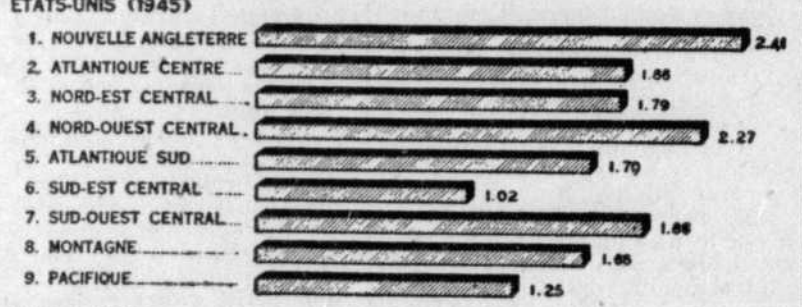
Quoi qu'il en soit, nous croyons que ces chiffres pourraient aider nos expéditeurs à comparer les prix du marché pour les animaux vivants à ceux qu'on leur offre pour la carcasse. Pour avoir une idée de la valeur correspondante de celle-ci, ils n'auront qu'à diviser le prix courant de l'animal par le rendement indiqué plus haut suivant la classe à laquelle il appartient.

La demande d'énergie électrique atteint un nouveau record

Quelques considérations par le président de la Shawinigan Water & Power, M. James Wilson, sur la situation de l'énergie électrique dans Québec et l'Ontario

Il s'est produit dans l'Ontario, dans certaines parties du sud du Québec et dans les Etats avoisants de l'Union, des raretés d'énergie critiques, mais non alarmantes, causées en partie par la sécheresse. Toutefois, dans l'ensemble, ces pénuries sont le fait d'un accroissement insinuable de la demande de force motrice, de retards dans les livraisons d'équipement, et aussi de la sécheresse; on y remédie en retenant la consommation des usagers tant domestiques qu'industriels. En outre, la mise en commun de l'équipement de réserve, quels qu'en soient les propriétaires, améliore temporairement cet état de chose, dans une certaine mesure du moins. Les réseaux de l'Etat et ceux de

l'entreprise privée coopèrent en temps de paix pour faire face aux situations critiques, comme ils l'ont fait si remarquablement et si efficacement durant toute la guerre. En fait, pendant les périodes de demande maximum, la plupart des réseaux d'électricité du Niagara, de l'Ontario, du St-Laurent, du St-Maurice, du St-François et du Saguenay sont souvent interconnectés, avec ce résultat que l'énergie circule en tous sens, sans que l'on se préoccupe des frontières provinciales ni de ce que sont les propriétaires. Tout cela suppose des relations techniques susceptibles de permettre la réparation des pannes d'énergie dans presque toutes les régions des deux provinces.



(Reproduit de la Revue commerciale et financière de la "Gazette" de Montréal)

Des difficultés ont surgi du fait que les demandes d'énergie dans certaines parties de l'Ontario ont excédé même les nouvelles facilités de production. Alors que l'on a dû à cause de cela rationner l'énergie dans certaines régions, tout particulièrement au cours des mois de l'hiver, tout est tenté en vue de corriger cette situation. Ainsi l'on achève de nouveaux aménagements qui produiront plus de 573,000 c.v. Mais il faut quand même admettre franchement que si la demande d'énergie continue de s'accroître au rythme actuel, d'ici quelques années tout au plus, certains districts de l'Ontario devront se servir de l'électricité produite avec du charbon, car les ressources d'énergie hydraulique de cette province sont limitées.

Il est beaucoup plus difficile d'établir l'équilibre entre l'offre et la demande en Ontario que dans le Québec, parce que sa population plus considérable et ses agglomérations industrielles plus nombreuses provoquent une augmentation beaucoup plus élevée des besoins annuels en énergie. En outre, ce sont maintenant les rivières internationales ou interprovinciales qui doivent dans une large mesure y répondre.

La province de Québec est mieux partagée. Non seulement a-t-elle en réserve des ressources hydrauliques suffisantes pour satisfaire à tous les besoins futurs, mais les préparatifs sont déjà en bonne voie en vue de nouveaux aménagements de plus de 1,000,000 de c.v. Par exemple, on pourra compter sur une production additionnelle de près de 500,000 c.v. dans l'aménagement du St-Maurice, et quelque temps après, sur 600,000 nouveaux c.v. à Beauharnois.

L'on doit se rappeler que les augmentations sans précédent de la demande d'énergie hydroélectrique dans les deux provinces centrales posent, pour ainsi dire à chacun des réseaux de service électrique, des problèmes extrêmement arides. En Ontario comme dans le Québec l'équipement de construction est rare; les salaires sont élevés; il est

impossible d'obtenir en temps les livraisons de machinerie électrique et hydraulique; il est difficile de trouver d'autres ingénieurs expérimentés. De plus, les taux d'énergie sont immobilisés et les frais d'exploitation augmentent. Le temps approche rapidement où dans les deux provinces — même dans tout le pays — il ne sera plus possible de satisfaire économiquement

BRANDRAM-HENDERSON

LIMITED
Fabricants de peinture depuis 1875

Assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS

Avis est par les présentes que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Brandram-Henderson Limited aura lieu au siège social de la compagnie, 6634 rue Saint-Urbain, Montréal, le vendredi 30 janvier 1948, à 11 heures de l'avant-midi, pour recevoir et considérer le rapport annuel et le bilan, l'état des revenus et dépenses, le chiffre du surplus et le rapport des directeurs et des vérificateurs pour la période fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 1947. Aline les directeurs, nommer les vérificateurs pour l'année courante et régler toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Par ordre du Bureau de direction.
B. V. ATKINSON,
secrétaire.
Montréal, 6 janvier 1948.

Plusieurs millions dépensés en fumée

CE QU'IL EN COUTE AUX CANADIENS POUR LE PLAISIR DE GRILLER UNE CIGARETTE OU D'ALLUMER UNE BONNE PIPE

Beaucoup d'argent canadien se dissipe en fumée chaque année. D'après les chiffres récemment publiés par le Bureau fédéral de la statistique, en 1945, — dernière année pour laquelle on a pu se procurer des chiffres complets, — la valeur totale à la fabrication des produits du tabac fabriqués au Canada en 1945 était de \$264,070,467; mais sur ce total, le montant de \$181,959,233 représentait les droits d'accise et les taxes, laissant une valeur nette de \$82,111,234 pour ces produits.

aux demandes astronomiques d'énergie électrique pour toutes les catégories de consommateurs, dans les limites des taux actuels. Le temps est révolu où les réductions dans le prix de l'énergie électrique, même aux usagers domestiques, peuvent être justifiées.

Compte tenu de toutes les conditions, les consommateurs d'énergie du Québec ont de la chance, comme le démontrent les quatre faits suivants, sur lesquels on ne peut trop insister et que l'on ne peut jamais trop répéter:

1° Les ressources et les réserves d'énergie hydro-électrique du Québec sont plus considérables et mieux situées que n'importe où ailleurs au Canada et aux Etats-Unis.

Ce qui veut dire que l'on n'a pas à interrompre la consommation constamment croissante d'énergie électrique dans le Québec.

2° Les réserves d'énergie du Québec sont situées de façon telle qu'on peut les aménager sans complications interprovinciales ou internationales.

Ce qui veut dire que l'on peut satisfaire aux besoins futurs du Québec en énergie sans aucune intervention extraterritoriale.

3° L'énergie est offerte dans le Québec à un taux moyen par kilowatt-heure plus bas que n'importe où ailleurs sur ce continent.

Ce qui explique les accroissements incessants de la demande d'énergie électrique dans le Québec pour le foyer, la ferme, le magasin et la fabrique.

4° L'aménagement per capita des ressources hydrauliques du Québec est plus élevé que n'importe où ailleurs dans le monde.

Ce qui explique la rapide industrialisation de la plus ancienne province du Canada.

Sur la somme de \$207,612,53 un total de 17,684,707,000 cigarets représentait \$207,612,53; le tabac à fumer y était pour \$30,122,697; les cigares, \$11,715,058; le tabac à chiquer, \$3,640,867; le tabac à priser, \$1,961,14 et autres produits, \$18,161.

Revenus de la ferme plus élevés en 1947

Le revenu-argent touché par les cultivateurs canadiens de la vente des produits de la ferme (de paiements supplémentaires à cours de la première moitié de 1947 se montait à \$753,865,00 par comparaison à \$730,983,00 et \$647,138,000 pour les périodes correspondantes de 1945 et 1946). L'augmentation dans l'estimation semi-annuelle du revenu-argent pour cette année va à l'encontre de la tendance à la baisse qui avait été en évidence depuis l'année-record de 1944, alors que le revenu-argent pour la période allant de janvier à juin se chiffrait par approximativement 76 millions de dollars. La vente de grains et autres récoltes de grande culture ont accusé une augmentation notable en 1947; attribuable en grande partie cette augmentation aux prix généralement plus élevés pour les grains et aux ventes plus fortes de blé et d'orge dans l'ouest du Canada. Une augmentation d'à peu près pour cent a été notée dans le revenu-argent tiré de la vente de bestiaux et de leurs produits.

Le revenu provenant des ventes de bœufs, veaux, moutons et agneaux accusait une réduction qui a été plus que contrebalancée par l'augmentation dans les ventes de porcs, produits laitiers, volailles et œufs.

On prévoit que le revenu-argent total pour toute la saison de 1947 dépassera celui de 1946 mais il est tout probable qu'il se produira une certaine diminution graduelle du revenu-argent pendant la dernière moitié de l'année. Cette supposition est basée sur le temps très défavorable qui a sévi pendant les semaines dans l'est du Canada, ainsi qu'il est durant la période critique de la végétation dans les provinces des Prairies.

LE FROMAGE

Le nouveau contrat élève le prix de cinq cents la livre, pour le fromage fourni au Royaume-Uni à même la production de l'année commençant le 1er avril 1948, donnant un rendement de 30 cents à la fabrique au lieu de 25 cents ordinaires. La quantité requise est de 50,000,000 de livres. En vertu du contrat actuel le Canada livrera environ 53,750,000 livres de fromage d'ici le 31 mars 1948.

L'INSTITUT DES

Auditeurs Publics Accrédités

SUCCURSALE DE MONTREAL — 1502 Ouest, rue STE-CATHERINE, SUITE 202

SUCCURSALES AU CANADA

MONTREAL RALPH M. BELL, A.P.A., sec. QUEBEC C. H. LAVERGNE, A.P.A., sec. OTTAWA EUGENE ARPIN, A.P.A., sec. HAMILTON JOHN B. ELLIS, A.P.A., sec. EDMONTON W. J. MASCIUCH, A.P.A., sec.	WINNIPEG: Bureau-chef H. M. PRESCOTT, A.P.A., Secrétaire général, Institut des Auditeurs Publics Accrédités, Immeuble Grand West Permanent, Winnipeg, Man. VANCOUVER ALAN W. CHAPPEL, A.P.A., sec. MONCTON E. A. KEYES, A.P.A., sec.
---	--

COMPTABLES PUBLICS

Allard, J.-D. & Cie, A.P.A., 1502 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 202, Montréal. Tél. FI. 1367	Cohen, George, A.P.A., 391 ouest, rue Ste-Catherine, L. 862	Lamoureux, A.-F., A.P.A., 3735, rue Berri, Montréal. MA. 6510
Amann, E. C., Auditeur Public Accrédité	Cohen, Joseph, A.P.A., 1449, Saint-Alexandre, Suite 817, Montréal. LA. 7850	Langlais & Prud'homme, A.P.A., 4209, rue Beaulieu, Montréal. AM. 1232
Beauchamp & Beauchamp, A.P.A., 240, 10ème av., Lachine. Tél. Zone 8-300.	Desrosiers, Gaston, A.P.A., 402 est. rue St-Zotique, Montréal. DO. 1796	Lavigne, A. & Cie, A.P.A., 769 est. rue Mont-Royal, Montréal. FR. 6894
Beaudouin, Denys, A.P.A., 486 rue St-Jean, Suite 37. LA. 0138.	Dessureau, J.-M., A.P.A., 21, 2ème Avenue, Amos, P.Q.	Matte, C.-A., A.P.A., 6536, 1ère Avenue, Rosemont. DO. 4694
J.-Alfred Bérubé, Auditeur Public Accrédité	de Villers, A., A.P.A., 1462, rue St-Clément, Mt. CL. 6813	Poulin, Garcio, A.P.A., Canada Cement Building, Suite 524. PL. 5900
Braut, H.-O., A.P.A., 5420, 11ème av., Rosemont. CH. 5818.	Dillon, Ed., A.P.A., 276 ouest, rue St-Jacques, Chambre 813, Montréal. PL. 6708	Rivet, Jos.-H., A.P.A., 132 ouest, rue St-Jacques, Suite 425. PL. 8476
Brousseau & Clément, A.P.A., 57 ouest, rue St-Jacques, ch. 304. HA. 0261.	Filion, P.-E., A.P.A., 132 ouest, rue St-Jacques, Ch. 425	Robinson, J.

A mon avis...

Le Canadien a grandement fait plaisir à ses nombreux admirateurs et supporters lors de sa dernière joute disputée jeudi soir dernier au Forum alors qu'il enregistra sa plus belle victoire de la saison sur le Toronto en battant les hommes de Happy Day par 8 à 4 et les protégés de Dick Irvin ont été ovationnés lorsqu'ils quittèrent la patinoire à la conclusion des soixante minutes de jeu et cette ovation était bien méritée.

Le Bleu Blanc Rouge a fait montre d'un bel esprit combattif jeudi soir car il a eu à lutter contre des rivaux qui eurent recours à de rudes tactiques pour tenter de vaincre le club montréalais et dès le commencement des hostilités il était apparent que les Torontois avaient pour mission de démolir les salariés de Frank Selke et l'on vit Wild Bill Ezinicki se ruier contre tous les joueurs du Bleu Blanc Rouge et tenter de les bousculer contre la clôture, même au risque de causer des accidents semblables à ceux qui ont été enregistrés depuis le début de la présente saison et plus spécialement celui qui est survenu il y a exactement une semaine alors que le vétéran Toe Blake se fractura la cheville en donnant avec force sur la bande qui longe la patinoire.

Ezinicki, qui a fait le sujet de plusieurs rapports envoyés au président Clarence Campbell alors que Frank Boucher et Arthur Ross ont demandé au président de la ligue d'avoir à sévir contre le rude joueur du Toronto, a fait des siennes sous les yeux de l'arbitre King Clancy et ce n'est que lorsque Emile Bouchard décida de ramener Bill à la raison, en lui donnant une belle leçon de boxe, que l'officiel en chef du circuit indiqua au joueur du Toronto le chemin du banc du pénitencier et par la suite il a fallu que les spectateurs attirent l'attention de Clancy sur les infractions commises par le rude Bill pour que l'agresseur soit envoyé réfléchir pour quelques minutes.

Ezinicki ne fut pas le seul joueur de la saison à faire un mauvais jeu. Les autres joueurs de la saison n'y ont pas été en deuil à chaque fois qu'il en avait la chance mais comme il n'est pas considéré comme un joueur aux tactiques déloyales, ses infractions sont passées presque inaperçues, surtout de la part de l'arbitre.

Clancy est considéré comme un bon officiel et nous ne voulons nullement prétendre que sa faveur volontairement accordée au joueur de la saison soit un acte de partialité. Il a fait de son mieux pour faire justice et nous ne pouvons que lui en faire compliment. Il a fait de son mieux pour faire justice et nous ne pouvons que lui en faire compliment.

L'officiel d'Ottawa a semblé surveiller plus étroitement les joueurs du Canadien que ceux de Toronto et, sans peut-être s'en rendre compte, et sans le vouloir, il a favorisé les protégés de Connie Smythe. Il a fallu que le Canadien s'affirme bien supérieur à leurs rivaux pour l'emporter dans la dernière joute locale.

Nous ne mettons nullement en doute l'honnêteté de King Clancy car nous le connaissons assez intimement pour savoir que les intentions de l'ancien porte-couleurs des Leafs sont bonnes et qu'il est animé des meilleures dispositions mais nous croyons que le système adopté depuis quelques années dans la Ligue Nationale est mauvais et que l'on devrait revenir à l'ancien système de deux arbitres ou encore de conserver le mode actuel avec l'autorité aux juges des lignes de pouvoir infliger des punitions aux joueurs qui enfreignent les règlements pendant que l'arbitre porte son attention sur le jeu qui se déroule et sur les joueurs qui ont ou qui cherchent à avoir la rondelle en leur possession.

Le joueur d'expérience qui veut rendre la monnaie à un adversaire qui l'a rudoyé au cours

X.-E. NARBONNE

Annonces classifiées

A LOUER — DIVERS

Chaises pliantes, tables. Pour soirée, noce, partie de cartes. Jos. D. Gervais, 4510 De La Roche, CH. 5653, 16-48

DIVERS

Aux communautés religieuses et à tous les ménages, bonne nouvelle... La poudre nettoyante "Surplus de guerre" maintenant disponible nettoie vaisselle, parquet et tentures, blanchit le linge sans javelle, d'économie incroyable, vendue avec garantie. Pour renseignements, 25 ouest, Laurier, Montréal, CH. 2038.

DIVERS

Manufacture pour le bois. Prendrait contrat pour fabrication de petits articles en bois. Paul Tena, case postale 25, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

Jeune personne sérieuse, bilingue, études universitaires, service social, enseignement ménager, expérience générale de bureau, accepterait travail de secrétaire à temps partiel ou complet, libre de voyager. Bonnes références. Case 146, "Le Devoir".

HYPOTHEQUES ET PRETS

PRETS 1ère, 2ème hypothèque, ville ou en dehors. Disposition absolue, 266, rue Saint-Jacques ouest, suite 109, PL. 1345.

INDUSTRIE A VENDRE

Conserverie bien installée en opération près de Montréal. Bénéfices importants, expérience pas nécessaire, grandes bâtisses, machinerie, gros stock, prix exceptionnel. Fermes, Echanges considérés: propriétés, ville, campagne, hypothèques, valeurs. 4021, Lafitte, CL. 4076.

LOGEMENT DEMANDE

Couple sérieux, bonnes références, demande logis. FA. 9165.

POUR LE SKIEUR

SKIS DU MEILLEUR NOYER! Confectionnés à la main par des spécialistes. Accessoires, réparations, 736 ouest, rue LaSalle, LA. 8550, 23-148

ON DEMANDE

Vendeur expérimenté et bilingue pour l'annonce locale. Expérience de la vente essentielle et préférence sera accordée au candidat connaissant déjà la publicité. Donner détails en écrivant à Case Postale 500, Place d'Armes.

Les Eperriers aux prises avec le Canadien au Forum

VICTOIRE POUR LE CLUB MCGILL

LES UNIVERSITAIRES MONTREALAIS ONT TRIOMPHE DU QUEBEC PAR LE COMPTE DE 5 A 2 POUR SE RAPPROCHER DU VARSITY

Les porte-couleurs de l'Université McGill ont eu raison des joueurs du Québec, hier soir, au Forum, dans une partie des séries de la Ligue Universitaire, et les étudiants anglais de la métropole ont pu consolider leur position, au deuxième rang, 2 deux points derrière le Varsity qui a triomphé des Carabins de l'Université de Montréal, hier, dans la Ville-Reine. Le McGill a eu raison des étudiants d'Hamilton hier par le résultat de 5 à 2. Hale Sinclair et Beigler donnèrent une avance de 3 à 0 au McGill dans la période initiale. Atkinson augmenta l'avantage dans la deuxième reprise. Des buts de Wager et Hedley sauvèrent le Québec du blanchissage dans l'engagement final. Millar compléta le pointage pour le McGill.

QUEBEC — Buts, Urie; défenses, Moffat, Flanagan; centre, Wager; ailes, Lefebvre, H. Hamilton, Gullik, B. Hamilton, Barret, Kemp, Murray, Wallie, Hewes, Hedley.

MCGILL — Buts, Gelineau; défenses, Fischer, Gosselin; centre, Millar; ailes, Beigler, Hackett, Subis; Heron, Hennessey, Henry, Sinclair, Hale, Atkinson, Chippendale, Pitfield.

Première période

1—McGill: Hale... 9.57

2—McGill: Sinclair... 12.08

3—McGill: Beigler-Millar... 13.12

4—McGill: Atkinson-Henry... 14.02

5—Queen's: Wager-Gullik... 4.30

6—Queen's: Hedley... 18.38

7—McGill: Millar... 19.00

LES RESULTATS DU HOCKEY

HIER

Ligue Américaine

Philadelphie, 3; Washington 5

Ligue Provinciale

St-Hyacinthe, 6; Cornwall, 0

Ligue Junior

Cyclones, 2; Lachine, 2

CE SOIR

Ligue Nationale

Chicago à Canadien

Boston à Toronto

Ligue Américaine

Buffalo à Cleveland

New-Haven à Hershey

Indianapolis à Pittsburgh

Providence à St-Louis

Philadelphie à Springfield

Ligue Québec Senior

Royal à Ottawa

Valleyfield à Boston

Ligue Provinciale

Victoriaville à Sherbrooke

Ligue Interuniversitaire

Quebec à U. de M.

M.R.H.L.

Mont-St-Louis à Wheelers

Royal à St-Paul

DEMAIN

Ligue Nationale

Canadien à Boston

Chicago à Detroit

Toronto à Rangers

Ligue Américaine

Pittsburgh à Buffalo

Cleveland à New-Haven

Ligue Québec Senior

Quebec à Royal

Ottawa à Shawinigan

Valleyfield à New-York

Ligue Provinciale

Sherbrooke à Victoriaville

Lachine à St-Hyacinthe

J.A.F.A.

Canadien à Québec

Leafs à Valleyfield

National à Trois-Rivières

Ligue Intercolleale

Catholic High à Loyola.

LE BLEU BLANC ROUGE TENTERA DE L'EMPORTER CONTRE CHICAGO AFIN DE DEVANCER LES BRUINS

En l'emportant ce soir contre les joueurs de Charlie Conacher, le club montréalais passerait en quatrième position si les Bruins perdent contre le Toronto, dans la Ville Reine — Le même alignement que jeudi soir alors que le Tricolore a défait le club de Happy Day

Les partisans du Canadien n'ont eu que des éloges à faire de leurs porte-couleurs à l'occasion de la visite des Leafs de Toronto, au Forum, jeudi dernier, car le Tricolore enregistra sa plus belle victoire de la saison et cela malgré la rudesse des visiteurs et la grande sévérité exercée par l'arbitre King Clancy contre nos joueurs et ce soir les partisans du club montréalais se rendront au Forum pour encourager les hommes de Frank Selke à remporter une autre victoire afin de pouvoir améliorer leur sort dans la course vers les éliminatoires et nul doute que les amateurs locaux auront de nouveau l'occasion de faire une ovation à leurs favoris lorsque la sirène annoncera la fin des hostilités contre les Eperriers de Chicago.

Charlie Conacher viendra ici avec ses hommes pour faire la lutte au Bleu Blanc Rouge et le nouveau pilote engagé par Bill Tobin pour remplacer Johnny Gottselig a confiance en l'habileté de ses joueurs pour vaincre le Canadien mais il ignore sans doute que Dick Irvin a remporté ses lignes d'attaque et de défense depuis l'accident à Toe Blake et au retour de Murphy Chamberlain et de Kenny Mosdell et Chuck aura peut-être la déception de sa vie lorsque ses protégés affronteront le Tricolore.

Le Chicago semble s'être amélioré récemment car sa défense paraît plus solide et le jeune Francis est plus confiant dans ses filets mais il faudra que les

Eperriers se surpassent pour vaincre le Canadien qui vient à tout prix passer en quatrième position du circuit Campbell et le Tricolore attendra son but s'il met une victoire à son crédit ce soir car les Bruins de Boston doivent aller combattre contre les Leafs à Toronto et ils semblent vouer à un échec. En triomphant ce soir le Canadien passerait en avant du Boston avec l'avantage d'un point, à la condition, bien entendu, que le club de Happy Day l'emporte sur les salariés du géant Art Ross.

Le Tricolore livrera trois importantes parties en cinq jours et si l'équipe de Dick Irvin connaît des succès, elle pourrait bien devancer les Bruins avant la fin de la semaine prochaine. Les Canadiens, qui n'ont subi aucune défaite avec les Black Hawks, ont six parties cette saison, sont favoris pour l'emporter ce soir. Après cette partie les joueurs de Dick Irvin partiront pour Boston où ils rencontreront les Bruins demain soir dans une autre importante partie. Mercredi soir, le club de Dick Irvin jouera à Chicago.

Elmer Lach souffre d'un "Charley Horse" mais Bill Head a déclaré qu'il serait en son poste pour la joute de ce soir aux côtés de Maurice Richard et Billy Reay.

Tous les clubs seront à l'œuvre demain soir, les Eperriers joueront à Boston, les Canadiens de Chicago seront opposés aux Ailes Rouges de Detroit tandis que les Leafs de Toronto visiteront les Rangers.

NOS CARABINS SONT DEFAITS

LES JOUEURS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL ONT PERDU CONTRE LE VARSITY, A TORONTO, PAR LE COMPTE DE 11 A 6

Toronto, 17 — Les Carabins de l'Université de Montréal ont subi un autre échec hier soir dans une série de la Ligue Universitaire alors que le Varsity, de Toronto, a vaincu ses adversaires par le compte de 11 à 6.

Par cette victoire Toronto a augmenté son avance en tête du circuit. Le club de la Ville-Reine a constamment eut le dessus, perçant à volonté la défense des adversaires. Les vainqueurs complètent trois points dans chacune des deux premières périodes et ajoutèrent cinq autres buts à leur total dans l'engagement final pour triompher très facilement.

Alignement des équipes: MONTREAL — Buts, Lahaie; défenses, Denault, Charest; centre, Emblem; ailes, Dion, Pinard; Subs: Lussier, Champagne, Lazure, Lefebvre, Gaudet, Côté, Laurendeau.

TORONTO — Buts, Saunders; défenses, Digby, Larose; centre, Boyd; ailes, Winslow, Johnston, Subis, Kryznanowski, Ecclestone, Turcotte, Bark, Henry, Garrett, Snicek, Larmar, Brown, Prince.

Arbitres: Primau et Allen, Toronto.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Winslow... 1.24

2—Toronto, Winslow... 16.25

3—Montreal, Emblem... 19.08

Punitions, Larose, Digby, Lazure.

Deuxième période

5—Toronto, Henry... 2.38

6—Toronto, Winslow... 12.33

7—Montreal, Dion... 14.01

8—Montreal, Pinard... 17.44

9—Toronto, Boyd... 19.31

Punitions, Winslow, Digby, Emblem, Durosault.

Troisième période

10—Toronto, Bark... 0.07

11—Toronto, Larose... 7.28

12—Toronto, Johnston... 9.17

13—Toronto, Bark... 12.52

14—Montreal, Lazure... 13.28

15—Montreal, Gaudet... 14.56

16—Montreal, Dion... 17.56

17—Toronto, Kryznanowski... 18.14

La décision à Lavern Roach

New-York, 17. — Tony Janiro a subi un échec, son cinquième depuis ses débuts professionnels, alors qu'il a perdu aux points contre le jeune Lavern Roach, hier soir, au Madison Square Garden, dans un combat de boxe de dix rounds. La décision fut unanime, car l'arbitre Donovan accorda neuf rounds à Roach et une à Janiro pendant que les deux juges accordèrent sept rounds au vainqueur et trois au perdant.

Roach a surpris les fervents de la boxe en déclassant Janiro, qui en était à son dixième combat au Madison Square Garden. Janiro a subi seulement sa 5e défaite en 68 combats professionnels.

Roach a ainsi remporté sa 27e victoire en 28 rencontres professionnelles et il a affiché une tenue vraiment remarquable ce soir pour accomplir cet exploit.

Roach a eu recours à des drogues au cœur et à des ganches à l'estomac pour s'assurer la victoire.

Janiro a été tout simplement déclassé par un boxeur agressif et un boxeur plus rapide que lui.

LE CORNWALL EST BLANCHI

LES COUGARS ONT DU BAISER PAVILLON DEVANT LES GAULOIS DE ST-HYACINTHE DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE PROVINCIALE

Cornwall, 17. — Les Cougars de Cornwall ont subi un autre échec, hier soir, leur vingtième depuis le début de la présente saison de la ligue Provinciale, car ils ont essuyé un blanchissage aux mains des Gaulois de St-Hyacinthe lorsque ces derniers ont remporté la palme par le compte de 6 à 0.

Gerry Gravel fut la grande vedette de la soirée car cet ailier a exécuté le tour du chapecau en enregistrant trois buts. La joute fut dénuée de rudesse et disputée à une vive allure. Crowdis n'eut pas trop de difficultés à obtenir le blanchissage recevant de ses coéquipiers une protection adéquate. Prophète, bien que déjoué six fois, repoussa maints assauts dangereux de ses adversaires. C'était la seule joute au programme dans la ligue Provinciale hier.

ST-HYACINTHE — Buts, Crowdis; défenses: Bonin et Longpré; centre, Cabana; ailiers: Gravel et Lauzon; substitués: Maher, Chénier, Tammies, Savary, Horeck et Robidas.

CORNWALL: Prophète; Batten et Wright; Costigan; Delvecchio et Gardner; Hodgson, Maundrell, Lilley, Steele, Cunningham, Mallette et Savard.

Arbitres: Storey et Déziel.

Sommaire:

Première période

1—St-Hyacinthe, Lauzon... 5.16

Pun: Maher, Cabana, Longpré.

Deuxième période

2—St-Hyacinthe, Gravel... 19.42

Pun: Bonin et Hodgson.

Troisième période

3—St-Hyacinthe, Savary... 1.30

4—St-Hyacinthe, Chénier... 5.10

5—St-Hyacinthe, Gravel... 6.36

6—St-Hyacinthe, Gravel... 12.03

Aucune punition.

Dans la ligue

Intercolleale

Les parties qui devaient avoir lieu mardi dans la ligue Intercolleale ont été remises à plus tard. Demain le Saint-Marie se rendra à Saint-Vincent de Paul où il rencontrera le Laval. La partie Brébeuf-Mont-St-Louis a été annulée parce qu'il est fort probable que le M.S.L. se retirera du circuit De La Sablonnière.

Aimé Bourgie, qui s'alignait avec les Rapides de la ligue Junior et aussi avec le Mont-St-Louis, a gradué avec les Rapides de la ligue Provinciale Senior et, d'après les règlements de la ligue Intercolleale, un joueur qui joue présentement senior ne peut pas évoluer dans le circuit de nos collèges locaux, de sorte que l'équipe de la ligue Sherbrooke ne peut plus aligner Bourgie.

Le Mont-St-Louis est prêt à ne pas se servir de Bourgie en attendant que le Saint-Marie n'emploie pas André Charest et Raymond Flynn qui jouent avec les Carabins de la ligue Interuniversitaire.

Toute cette affaire aura des développements au cours de la semaine et le Mont-St-Louis attend la décision des directeurs de la ligue Intercolleale afin de prendre la sienne par la suite.

Une seule partie a eu lieu au

des Rapides. Durocher et Harding reçurent de plus, chacun une assistance au cours de la joute. Lorne Worsley brilla dans les filets des Cyclones et n'eut été sa brillante tenue les Rapides l'auraient certainement emporté.

LES ROYAUX AURONT A FAIRE FACE A DE DURS RIVAUX CHEZ LES SENIORS

Le club de Frank Carlin se rendra à Ottawa ce soir pour faire la lutte aux Sénateurs et demain il recevra la visite des As de Québec — Deux autres joutes dans le circuit Slater

La fin de semaine sera sûrement mouvementée dans le hockey senior avec cinq parties au total des Sénateurs ce soir programme. Et, pour leur part, les Royaux de Frank Carlin joueront deux parties. Ils seront à Ottawa et recevront les As de Québec demain après-midi, au Forum.

La lutte dans le Senior devient de plus en plus contestée et actuellement on remarque les Sénateurs d'Ottawa en tête du classement, suivis des Cataractes de Shawinigan Falls, des Royaux et des As de Québec. Seulement huit points séparent les Sénateurs des Québécois.

Les Sénateurs ont un total de 45 points accumulés en 32 parties, soit trois points de plus que les Cataractes qui ont joué un même nombre de joutes. Les Royaux avec 29 joutes de disputées ont un total de 38 points.

cours de la semaine de sorte qu'il n'y a pas eu grand changement chez les meneurs du circuit. Laurendeau, du Brébeuf, qui a dépassé Charest en tête avant les fêtes, détient encore la première place.

Sauvé, du Laval, a compté trois points contre le Mont-St-Louis dimanche dernier et il est passé en deuxième place. Quelqu'un du Mont-St-Louis a aussi gagné du terrain pour rejoindre son coéquipier Penin en cinquième position. Geoffroy, Dolbec, Desautels, Lapointe, Labelle et Laliberté ont tous participé au pointage de la seule joute disputée cette semaine et ils ont amélioré leur position dans le classement des combats.

un de plus que les As qui ont

participé à 31 rencontres cette saison.

Les Royaux seront privés des services de Denys Casavant et de Bob Fryday ce soir. Par contre, Grant Morrison jouera, de même que Fernand Gladiu, qui, avec Gerry Plamondon et Cliff Malone, composera l'équipe des Sénateurs. Les Sénateurs sont très difficiles à vaincre et les Royaux quitteront la métropole canadienne cet après-midi avec cette détermination de sortir vainqueurs ce soir.

Dans une autre partie au programme, ce soir, les Braves de Valleyfield engageront la lutte avec les Olympiques de Boston au Garden de Boston, tandis que six clubs seront en action demain après-midi. Au Forum, les Royaux disputeront la victoire à leurs éternels rivaux de la Vieille Capitale, les As, tandis que les Sénateurs joueront contre les Cataractes, à Shawinigan. Les Braves de Valleyfield, affrontant les Rovers, à New-York.

Johnson avec le Canadien

Tom Johnson, joueur de défense des Monarchs de Winnipeg, de la ligue junior du Manitoba, qui devait porter les couleurs du Royal senior cette saison, mais qui fut dans l'impossibilité d'évoluer dans le circuit Slater, à cause de la direction des Monarchs qui refusait de lui accorder son congé, a signé un contrat professionnel avec les Canadiens de la ligue Nationale.

AM-2147
VENTE & SERVICE
ELECTRIQUES
GROS & DÉTAIL
FOURNITURES
MOTEURS
Jes Daigneault
4350 rue Papineau, Montréal

SKIEURS!! ATTENTION

Ecoutez
LE BULLETIN DU SKI
Commandité par
FRONTENAC BREWERIES
Limited

Un reportage "dernière-heure" de l'état de la neige... les bulletins officiels du comité de ski de la zone laurentienne... des entrevues... des potins... donnés par Marcel Boulu... une réalisation de Gorman Kennedy.

CKAC
LE SAMEDI SOIR:
9 h. 30 à 9 h. 45

Bulletin du Ski de la BRASSERIE FRONTENAC

Lechasseur
VENTE DE PALETOTS
Fashion-Craft
Soyez prévoyant — Achetez maintenant — Saisissez cette occasion d'obtenir un paletot Fashion-Craft à un prix de beaucoup inférieur à sa valeur réelle.
La qualité des tissus, la confection et la valeur de ces vêtements vous sont une garantie de satisfaction — Le choix est varié. Vous y trouverez les étoffes et les modèles les plus en vogue. Les prix sont vraiment modiques pour des paletots de la qualité Fashion

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle

et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 863

Samedi, 17 janvier 1948,

LA PRUCHE

Par Marcel Cailloux, professeur agrégé à l'Institut botanique

Annouciateur. — La Pruche ou Tsuga, peut-être vivre en colonies pures, comme le font les Érables, les Chênes, etc.

M. Cailloux. — Oui, la Pruche peut vivre en colonies pures. Cependant, la plupart des forêts accessibles ont été touchées par la hache du bûcheron, de telle sorte qu'à moins de fréquenter les endroits distants et difficilement accessibles, il est probable que vous n'aurez jamais la chance d'en trouver en forêts pures. Le Tsuga peut cependant vivre en association harmonieuse avec d'autres espèces. Ainsi on peut le voir en forêts mixtes avec le Bouleau, le Hêtre ou l'Érable à sucre, ou encore associé au Pin blanc. C'est là que le commun des mortels a le plus de chance d'en trouver.

Annouciateur. — Dans quel genre de terrain la Pruche se plaît-elle le mieux?

M. Cailloux. — Elle s'accommode assez facilement de toutes les terres, pourvu qu'elles soient au moins légèrement acides. Il existe cependant une autre condition. Les racines de ce conifère courent à très peu de profondeur dans le sol. Il est donc absolument nécessaire que le terrain dans lequel elle se trouve ne vienne jamais à sec. Cela se produit rarement dans la forêt, mais isolée dans un champ bien égoutté, elle risque grandement de périr.

Cela se constate très bien lorsqu'une nouvelle route est ouverte dans une forêt: les Pruches situées aux abords meurent souvent. Cela est dû principalement

à ce que les lisières de terrain de chaque côté de la route deviennent, par le fait même, mieux drainées, donc plus sèches. En outre, une partie des racines superficielles de ce conifère sont détruites. Les Tsugas commencent alors par dépérir, puis disparaissent. Il en résulte qu'en cours de route à travers bois, les gens qui restent confortablement assis dans leur voiture ont peu de chance de voir une Pruche de près.

Annouciateur. — Tout à l'heure, vous m'avez dit que la plupart des forêts pures avaient été exploitées, c'est donc que cet arbre a une importance économique.

M. Cailloux. — Vous avez dit juste, cet arbre peut être employé à plusieurs fins. La plus connue est, sans conteste, l'usage de la Pruche dans l'industrie du cuir. Depuis les premiers temps de la colonisation du Nouveau Monde, la Pruche a été la plus importante source de tannin. Son écorce contient de 8 à 14% d'acide tannique et son épaisseur varie entre 1 1/2 à 3 pouces, suivant l'âge de l'arbre, et constitue un peu moins du cinquième du poids total de l'arbre.

Annouciateur. — Vous parlez de tannin, d'acide tannique, et de l'industrie du cuir. Pouvez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet?

M. Cailloux. — Le tannin ou acide tannique est une substance amère, excessivement astringente, qui a la propriété de coaguler les protéines. Pour se

servir d'un exemple commun, disons qu'il a à peu près la même action que la chaleur sur un blanc d'œuf que l'on fait cuire. Le blanc d'œuf est constitué de protéine formant un liquide visqueux. Sous l'effet de la chaleur, elles se coagulent, formant une substance solidifiée et blanche. Le tannin pourrait accomplir la même chose sur le blanc d'œuf sans avoir à chauffer, avec le seul inconvénient que le blanc d'œuf ne serait pas comestible. L'excellent tannin coagulerait nos viscères avec un résultat des plus fâcheux.

Les peaux fraîches que l'on destine à transformer en cuir, sont en réalité composées de protéines gélatineuses plus ou moins solidifiées. Il s'agit donc de transformer, de coaguler ces protéines pour obtenir une peau ferme, solide, résistante à l'usage, que l'on appelle cuir. L'action du tannin se trouve donc le processus basique du tannage des peaux. Avec l'industrie moderne est apparu un produit chimique, l'oxyde chromique, qui croit-on, rendrait l'usage de l'emploi de l'action tannique. Cependant on s'est vite aperçu que le tannage au chrome donnait des meilleurs résultats sur les peaux très épaisses et celles qui doivent résister à l'étirement comme les courroies. Le tannage au chrome donne, lui, un produit qui résiste mieux à l'usage, mais n'agit pas bien en profondeur et fait rétrécir excessivement les peaux. On combine maintenant les deux sortes de tannage dans des proportions appropriées à l'usage auquel est destiné le cuir. Donc, la Pruche n'a pas perdu de valeur économique à ce point de vue.

Annouciateur. — Cette dernière phrase laisse entendre que d'autres usages ont été trouvés pour ce conifère.

M. Cailloux. — Vous avez deviné juste. Avant 1920 la Pruche était désignée comme bois de construction. C'est seulement lorsque la rareté des meilleurs bois commença à se faire sentir, que l'on trouva un marché pour le Tsuga.

Il fut un temps où l'écorce était considérée comme la seule partie de l'arbre ayant une valeur commerciale. En ce temps là, d'énormes quantités des plus beaux spécimens de Pruche furent coupés pour en retirer seulement l'écorce. Des millions de magnifiques billes de bois furent laissées à brûler ou à pourrir dans les forêts. Heureusement, ce gaspillage n'a plus lieu, et il est fort possible, d'après les conditions économiques actuelles, que le bois lui-même ait une plus grande valeur commerciale que l'écorce.

Annouciateur. — Quelle est, au juste, la vraie raison pour laquelle le bois de Pruche était autrefois dédaigné alors que maintenant on lui trouve des usages?

M. Cailloux. — Il faut bien l'avouer, le bois de ce conifère est, à beaucoup de points de vue, de qualité inférieure. Il est plutôt cassant, a une tendance à se fendre, présente souvent de nombreux nœuds parce que l'arbre conserve ses branches pendant très longtemps. Son grain n'est pas toujours droit. De plus, il est sujet à la carie lorsqu'il est en contact avec le sol, à moins d'avoir subi un traitement préservatif spécial. Par contre on voit qu'il a une durée très grande dans les endroits secs, même s'il est arrosé périodiquement par la pluie. Fort curieusement, il reste sain s'il est complètement immergé dans l'eau. Ce bois est assez rigide, mais plutôt rude et écailléux. La plus grande partie est donc employée sous sa forme brute,

pour faire des poutres, des cadres de maisons, des moules à ciment et des caisses, car il retient bien les clous.

Annouciateur. — Dans la province de Québec, où trouve-t-on le Tsuga en quantités commerciales?

M. Cailloux. — Je crois qu'il faut aller dans la vallée de l'Otawa, dans celle du Saint-Maurice ou encore dans les Cantons de l'Est pour trouver cet arbre en quantités suffisantes pour en justifier une exploitation commerciale.

Annouciateur. — Le Tsuga du Canada, ou Pruche de l'est peut-il être employé comme arbre ornemental, tout comme les Japonais le font avec leurs espèces?

M. Cailloux. — Cela se pratique, mais à ma connaissance, seulement sur une faible échelle. Pourtant, il présente une forme élégante qui obéit avec grâce aux coups de vent. Une bonne partie de son aspect attrayant vient aussi du fait que lorsqu'il est jeune, ses branches, flexibles, sont disposées avec symétrie, en plus de son feuillage formant une dentelle riche et souple.

On me dit que la Pruche doit être plantée plutôt jeune, lorsqu'elle a tout au plus quelques pieds de hauteur. Le terrain doit être plutôt acide. Dans ces conditions, la vitesse de croissance du jeune conifère correspond à peu près à celle des Épinettes et Sapins. Dans certaines villes, bâties sur du calcaire, comme Montréal par exemple, où la terre est alcaline presque partout, il faut que le terrain soit spécialement préparé à cet effet. D'autre part, la Pruche ne vit pas très bien lorsque la température moyenne des quatre mois de chaleur est inférieure à 58° F. Cela veut donc dire que les régions du Lac St-Jean et de l'Abitibi ne seraient pas, en général, très propices à la culture de cet arbre éminemment décoratif. Aux États-Unis, la Pruche connaît une assez grande vogue dans l'architecture paysagiste. De plus, ceux qui s'intéressent à la culture du Tsuga, ont su déceler une certaine variété horticoles à leur disposition. Elles diffèrent quant à la hauteur, la couleur, la flexibilité des branches, la forme, etc., de telle sorte qu'on peut en trouver pour les goûts les plus divers.

Marcel GAILLOUX

Cie Can. Agences Modernes
6754, Desjardins, Montréal, D.O. 1358

Refusez les imitations
IMPORTATEURS EXCLUSIFS
POUR LE CANADA

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANCHMONTAGNE
et CIE LEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame

Les droits de l'homme et l'O.N.U.

(par Richard Pattee)

La deuxième session de la Commission des Droits de l'Homme, un comité spécial de l'Assemblée des Nations-Unies, vient de terminer ses travaux au Palais des Nations à Genève. Cette Commission, présidée par Mme Roosevelt et rattachée au Conseil Économique et Social des Nations-Unies, avait déjà inauguré ses séances préliminaires à Lake Success. On en a maintenant transporté les assises en Europe.

J'ai eu l'occasion de suivre de très près les délibérations de la Commission, auxquelles le public pouvait assister et dont le service d'information de presse était plus complet qu'à l'ordinaire.

On croyait pouvoir rédiger simultanément, à Genève, trois documents: une Déclaration Générale des Droits de l'Homme, une Convention, c'est-à-dire un accord qui aurait force de loi entre les États, et finalement, un document servant d'instrument pour la mise en œuvre de la Déclaration et prenant les moyens nécessaires en vue de rendre obligatoire le respect des droits humains. Les discussions de la Commission et les conclusions auxquelles elle a tirées ne sont pas définitives. Il y aura une prochaine session à New-York au mois de mai 1948 et il faudra soumettre, au préalable, tous ces textes à l'approbation des gouvernements qui sont actuellement membres des Nations-Unies.

Trop sérieux

Mme Roosevelt avait exprimé au début des délibérations à Genève que l'on cherchait une déclaration courte et tranchante, capable de susciter chez les peuples un réel espoir. M. Cassin, délégué français, a parlé, à plusieurs reprises, lui aussi, de la nécessité de donner au monde un énoncé de principes qui pourrait frapper l'imaginaire. Un document aride et trop austère au point de vue légal, conçu dans un langage technique ou juridique, resterait tout simplement lettre morte vis-à-vis les nations. Il y avait plusieurs délégués, notamment M. Hodgson, de l'Australie, qui voulait aller beaucoup plus loin et donner à cette Déclaration force de loi, en établissant un tribunal spécial chargé tout spécialement des cas de violation des droits jugés indispensables à l'être humain. Dans cette assemblée d'un caractère distingué, comme toutes ces réunions internationales marquées par une certaine réserve élégante et un manque de réalisme très visible, on a remarqué la nouveauté du point de vue d'un homme venant de l'Australie, qui ne permettait pas que les subtils fustigements conventionnels cachassent les réalités du problème.

Antagonisme

Malheureusement, son attitude n'était pas celle de la majorité. M. Bogomolov, ambassadeur de l'Union soviétique à Paris, représentait son pays, accompagné et appuyé systématiquement par les délégués ukrainiens, yougoslaves, ainsi que par les autres éléments

pour faire des poutres, des cadres de maisons, des moules à ciment et des caisses, car il retient bien les clous.

Annouciateur. — Dans la province de Québec, où trouve-t-on le Tsuga en quantités commerciales?

M. Cailloux. — Je crois qu'il faut aller dans la vallée de l'Otawa, dans celle du Saint-Maurice ou encore dans les Cantons de l'Est pour trouver cet arbre en quantités suffisantes pour en justifier une exploitation commerciale.

Annouciateur. — Le Tsuga du Canada, ou Pruche de l'est peut-il être employé comme arbre ornemental, tout comme les Japonais le font avec leurs espèces?

M. Cailloux. — Cela se pratique, mais à ma connaissance, seulement sur une faible échelle. Pourtant, il présente une forme élégante qui obéit avec grâce aux coups de vent. Une bonne partie de son aspect attrayant vient aussi du fait que lorsqu'il est jeune, ses branches, flexibles, sont disposées avec symétrie, en plus de son feuillage formant une dentelle riche et souple.

On me dit que la Pruche doit être plantée plutôt jeune, lorsqu'elle a tout au plus quelques pieds de hauteur. Le terrain doit être plutôt acide. Dans ces conditions, la vitesse de croissance du jeune conifère correspond à peu près à celle des Épinettes et Sapins. Dans certaines villes, bâties sur du calcaire, comme Montréal par exemple, où la terre est alcaline presque partout, il faut que le terrain soit spécialement préparé à cet effet. D'autre part, la Pruche ne vit pas très bien lorsque la température moyenne des quatre mois de chaleur est inférieure à 58° F. Cela veut donc dire que les régions du Lac St-Jean et de l'Abitibi ne seraient pas, en général, très propices à la culture de cet arbre éminemment décoratif. Aux États-Unis, la Pruche connaît une assez grande vogue dans l'architecture paysagiste. De plus, ceux qui s'intéressent à la culture du Tsuga, ont su déceler une certaine variété horticoles à leur disposition. Elles diffèrent quant à la hauteur, la couleur, la flexibilité des branches, la forme, etc., de telle sorte qu'on peut en trouver pour les goûts les plus divers.

Marcel GAILLOUX

Cie Can. Agences Modernes
6754, Desjardins, Montréal, D.O. 1358

Refusez les imitations
IMPORTATEURS EXCLUSIFS
POUR LE CANADA

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANCHMONTAGNE
et CIE LEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANCHMONTAGNE
et CIE LEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame

reflétant l'attitude des "démocraties populaires" de l'Est de l'Europe. Même au sein de cette petite commission, s'élevait dans une clarté frappante l'existence de deux mondes: le nôtre et celui du marxisme. Chaque intervention des délégués de pays dominés par la Russie ou de M. Bogomolov lui-même, créait une atmosphère surchargée d'animosité et de haine.

Quand le délégué libanais, M. Malik, voulut incorporer à la partie du document traitant de la famille un énoncé de principes affirmant la nature inviolable de la famille et reconnaissant son existence comme noyau fondamental de la société, considérant les droits de la famille comme un élément précieux du droit naturel, le délégué soviétique, d'une façon violente, coupa court à toute discussion, en insistant sur le fait que la notion de la famille en URSS n'avait rien à voir avec la religion et qu'il serait déplorable d'inclure au document un article dans lequel la famille, comme institution, était liée, selon sa phrase, à "une idée religieuse".

Heureusement, dans le texte final, la famille n'est pas négligée et il y a peut-être une importance considérable dans le fait que l'idée de la famille a été incorporée dans une déclaration internationale de ce genre. Mais là où la différence entre

la position des occidentaux et des marxistes se fit plus grande et plus nette, ce fut lorsque les délégués envisagèrent la question des droits dits économiques. Le délégué yougoslave, par exemple, parla plusieurs fois de la nécessité de garantir une existence matérielle convenable et, surtout, des moyens de défense pour l'ouvrier, au point de vue économique. J'ai l'impression que les deux côtés parlaient un langage mutuellement inintelligible. Le mot "liberté" pour les représentants de l'idéologie communiste signifiait tout simplement la liberté d'être protégé par un État tout-puissant et se mettre à la disposition des intérêts supérieurs de la collectivité. Toute la pensée occidentale et chrétienne de la dignité de la personne humaine n'avait aucune vérité semblant une réfutation de notre tradition ou même un dédain silencieux à l'égard de ceux qui parlaient de protéger l'individu contre les abus possibles de l'État.

Synthèse ou verbiage?

Plusieurs observateurs ont voulu résumer la position des deux groupes dans une phrase prononcée par Lord Dukeston, le délégué britannique, et qui se résumait ainsi: "Nous voulons des hommes libres et non des esclaves bien nourris." Répon-

dant à cette observation, le délégué de l'Ukraine a soutenu que: "Les hommes libres peuvent mourir de faim".

On parle de la possibilité de rapprocher ces antagonismes et d'offrir au monde une déclaration dans laquelle l'individu sera protégé dans ses droits comme homme et recevra en même temps une certaine protection dans le domaine purement économique. Les optimistes parlent encore de réconcilier les deux groupes et projettent l'établissement d'un pont servant à relier les deux conceptions différentes.

Mais, au cas où l'URSS accepterait la Déclaration des Droits de l'Homme, avec une inspiration occidentale, qu'elle en sera la portée au point de vue pratique? Évidemment, si le gouvernement yougoslave signe le document tel qu'il a été rédigé, avec toutes ses obligations, et qu'il continue quand même son œuvre de persécution farouche contre la religion, contre les droits minoritaires, et contre les droits humains les plus élémentaires, il n'y a rien à faire. Nous sommes en face de l'audace effrontée et du mépris le plus systématique de tout ce que nous jugeons sacré et les conventions internationales ne contribueront en rien à trouver une solution, surtout lorsqu'il n'y a pas de volonté morale ni même une conception véritable de l'essence même de la morale.

Loin du réel

L'Union Soviétique refuse obstinément d'engager son pays dans une convention internationale. L'opposition russe se manifeste avec plus de force quand il s'agit de la mise en œuvre. Le représentant de l'Ukraine, qui faisait partie de la sous-commission chargée de la tâche de rédiger ce document, a offert sa démission au cours des débats.

Cette commission, chargée de la mise en œuvre, a proposé ce qui suit: la création d'un comité permanent chargé d'étudier les demandes et de mener les négociations à bonne fin; la création d'une Cour internationale des Droits de l'Homme, l'exécution des arrêts étant confiée à l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Mais où en sommes-nous au sujet de cette question extrêmement importante des Droits de l'Homme? Il est indéniable que nous avons là le problème le plus vital du monde actuel, parce que la Déclaration des Droits de l'Homme défend précisément les droits qui ont été violés avant la guerre et qui ont ame-

(Suite à la deuxième page)

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE

PARAVOX

UNE SEULE PIÈCE

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique, essayez le nouveau PARAVOX qui ne pèse que 3 1/2 onces (sans batterie). D'usage très facile.

LE PLUS SIMPLE — LE PLUS SOLIDE — LE PLUS ÉCONOMIQUE — INCASSABLE — plus court — qu'un stylo! GARANTI

Quel que soit votre degré de surdité, avec PARAVOX, vous entendrez clairement.

C'est le meilleur appareil. Vener l'essayer — Cela ne vous coûte rien.

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET À DOMICILE SI DESIRÉES.

GILBERT JOBIN, spécialiste (Suite 11 — près de 3610 Durocher Prince-Arthur O.)

LA. 5975

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUTS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

CINQ DES FAMEUX MODELES MARQUE

RCA VICTOR

la marque la plus réputée dans les radios et les radios-phonographes combinés.

Voyez ces offres, venez sans tarder voir ces appareils, entendre jouer vos disques ou diffuser un programme radiophonique. SUR LA MEZZANINE CHEZ DUPUIS

RCA VICTOR — MODÈLE VRA101M

FM — fréquence modulée

le plus perfectionné — le plus complet

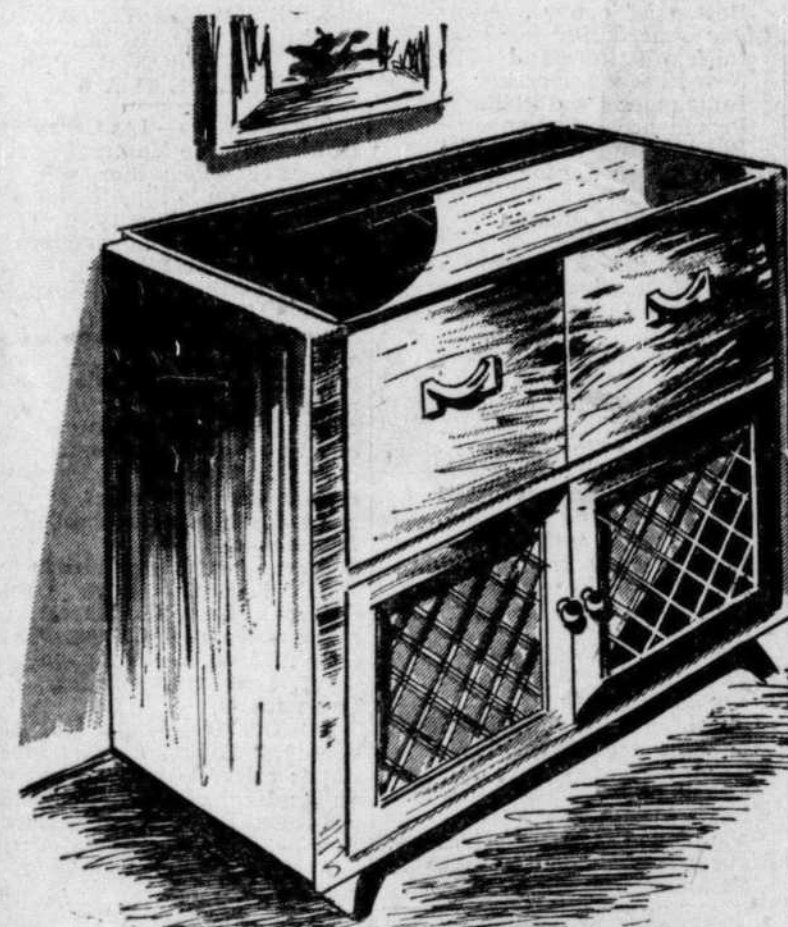
POUR PROGRAMMES RADIOPHONIQUES POUR JOUER VOS DISQUES FAVORIS

sans être incommodé par les bruits parasites... sans perdre une note... depuis la plus aiguë jusqu'à la plus basse... seulement possible par FREQUENCE MODULEE. LE GOSIER D'OR — appareil RCA VICTOR, qui sera le divertissement parfait pour toute la famille. Ondes courtes pour repérer les postes européens. Partie phonographe automatique... les disques se superposent — arrêt et défile tel que prévu.

Trois finis: noyer, acajou, 575.00

ajacou blanc.

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.



VICTROLA RCA VICTOR VR54

Le radio combiné qui permet de jouer vos disques et de suivre vos programmes radiophoniques à votre goût. Cabinet en bois ou fini plaqué noyer. 114.95

MEME MODELE VICTROLA avec charge-disques automatique, 10 disques de 10" ou 8 disques de 12. Ce modèle VRA56 169.50



TOURNE-DISQUES (PICK-UP) RCA VICTOR V16

Il suffira de raccorder la fiche à la prise de votre radio pour obtenir un radio combiné à peu de frais. Pour jouer des disques de 10 ou 12 pouces. Contrôle de volume pour augmenter ou diminuer la sonorité. Cabinet tout bois 21.50 imitation de noyer.

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

LE "MASTER" RCA VICTOR

Modèle transportable avec une poignée sur le dessus. Radio tout en plastique dans deux finis. Ondes longues, ondes courtes, 5 lampes, raccord pour fiche du tourne-disques. En plastique aux lignes élégantes.

fini ivoire 67.50
fini brun 64.95

LITTLE MASTER RCA VICTOR

Petits radios Table remarquables en raison du bas prix. 5 lampes, meilleur rendement, belle apparence, ondes longues. Cabinet moquette en plastique.

fini ivoire 39.95
fini brun 38.50

Dupuis Frères

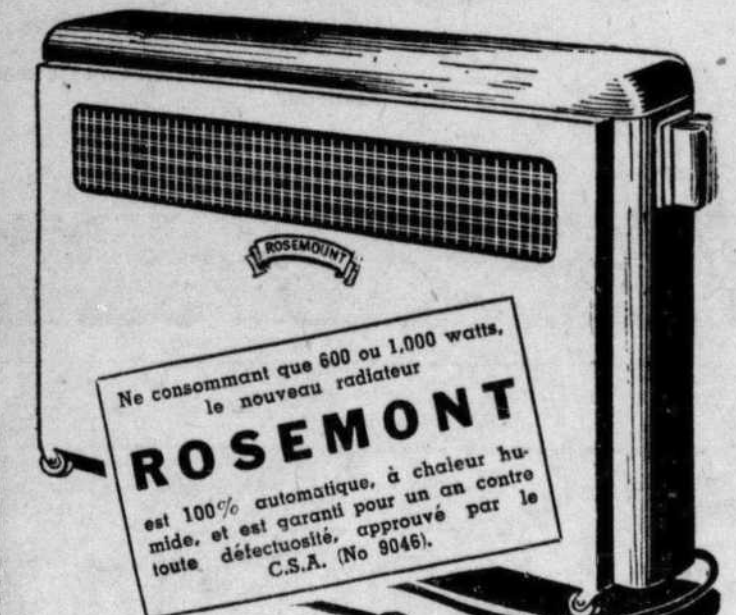
RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gën.

Linoléums incrustés, grand choix de couleurs, vendus et posés
Georges-Emile Champeau

1628 SAINT-DENIS (en face du théâtre St-Denis) PL. 2483 Rss. AM. 6488

Maintenant en vente
LE NOUVEAU MODELE 1948
Amélioré par nos ingénieurs en chauffage
RADIATEUR ÉLECTRIQUE
"ROSEMONT"

vous garantit un plus grand rayonnement de chaleur et une économie appréciable d'électricité



Nu-Day sont les distributeurs du nouveau radiateur électrique Rosemont 1948 offert au même bas prix de 1947. \$69.50 F.A.B. MONTREAL

VISITEZ NOS SALLES D'ÉCHANTILLONS
Plus de 110 modèles de fixtures fluorescentes
NU-DAY portant GARANTIE D'UN AN
Nos prix défient toute concurrence

FIXTURE FLUORESCENTE CIRCULAIRE
Modèle illustré avec tube \$14.50 ou complet

LIVRAISON IMMÉDIATE PARTOUT AU CANADA
NU-DAY FIXTURES

M. BEAUMONT, président CIE LIMITÉE NORMANDIN, gérant général
4148, rue STE-CATHERINE EST
Tél.: CH. 2146 — Prés Boul. Pie IX

1892
TRANQUIL MONTAGNE

La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANCHMONTAGNE
et CIE LEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)

Textiles
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1